

la Terre

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

365 QN-2222-3-4
BIBLIOTHEQUE DELA L
HOTEL DU GOUVERNEME
QUEBEC P.Q.

Vol. XXXV - No 39 - Montréal, le 18 décembre 1963

Joyeux Noël



Michelle Roy

Qu'on se trouve d'autres champs de fiscalité que ceux des taxes foncières

- La Fédération canadienne de l'agriculture estime que le jour où le gouvernement fédéral aura besoin de revenus additionnels, il devrait se les procurer à même l'impôt, sur le revenu.

Cet impôt dit la Fédération dans un mémoire présenté à la commission royale d'enquête sur la fiscalité, est strictement fondé sur le principe de l'habilité à payer et elle ne peut être imposée à une autre personne sous forme de taxe cachée. L'UCC a participé activement à la préparation de ce mémoire qu'elle endosse dans son intégrité.

Le mémoire dit que la Fédération canadienne de l'agriculture rejette tout argument voulant que les fermiers bénéficient de "concessions" en ce qui a trait à l'impôt sur le revenu des particuliers. "Au contraire, les circonstances et le caractère de l'entreprise agricole ont dans l'ensemble, été acceptés et des ajustements fait en conséquence.

En général, les cultivateurs sont bien traités en ce qui a trait aux lois fiscales, à une seule exception. Il s'agit en l'occurrence de la taxe foncière imposée pour financer l'éducation.

"Le cultivateur est victime d'une discrimination plus considérable en ce domaine que tout autre groupe de citoyens", dit le document.

Au lieu de financer l'éducation par des taxes foncières, les revenus à cette fin devraient provenir d'une hausse de l'impôt sur le revenu des particuliers et être répartis aux provinces sur une base per capita, de conclure le mémoire à la commission Carter.



OMARK INDUSTRIES LTD., Guelph, Ont., annonce la nomination de Mr. R. G. Waddell au poste de Directeur Général, succédant à Mr. J. E. Todd qui s'en va à Portland, Oregon, en tant que Directeur des Services Commerciaux. Mr. Waddell entra dans la compagnie en 1955 comme Directeur d'usine, avec une vaste expérience technique et industrielle. Il a coordonné toutes les phases de la production et du matériel pour les chaînes OREGON aussi bien que pour les outils de construction OMARK.

L'aide au transport des grains de provende

Elle ne fait pas de tort à l'Ouest

La politique fédérale d'aide au transport des grains de provende n'est pas préjudiciable à l'éleveur de l'Ouest; elle ne place pas non plus ce dernier dans une situation désavantageuse par rapport à son concurrent de l'Est ou de la Colombie, selon le cas.

Telle est l'opinion exprimée dernièrement à Red Deer (Alberta) par un haut fonctionnaire fédéral lors d'un congrès de fabricants de moulées alimentaires.

On sait qu'un certain nombre d'éleveurs et de nourrisseurs de l'Ouest critiquent fréquemment l'allocation au transport vers l'Est sous prétexte qu'elle place le cultivateur de l'Est dans une position plus avantageuse quand vient le temps de vendre ses animaux à viande. La principale raison de cet avantage serait que les grands marchés, dont Montréal et Toronto, sont situés dans l'Est et que l'éleveur de l'Ouest doit défrayer le coût du transport

de ses bêtes vers ces marchés. Tel n'est point le cas cependant si l'on tient compte de tous les faits, d'après M. C. R. Phillips, du Service de la production et des marchés au ministère de l'Agriculture d'Ottawa.

Des enquêtes et études nous permettent d'affirmer, dit M. Phillips, que les aliments nécessaires à la production d'un porc dans la région de Montréal coûtent environ \$6,50 de plus que dans les régions de Calgary ou d'Edmonton (Alberta).

Ces calculs partent du point suivant: alors qu'un boisseau d'orge d'alimentation coûte de 75 à 80 cents en Alberta, le même boisseau coûte \$1,15 une fois rendu à Montréal.

M. Phillips a encore soutenu devant ses auditeurs que l'éleveur de dindes en Saskatchewan possède un avantage net de 1,3 cent la livre par rapport à l'éleveur qui habite la région de Montréal.

Nominations à la Société du Crédit agricole - Ottawa

Le ministère de l'Agriculture, l'Hon. Harry Hays a annoncé hier la nomination de M. William Harvey Ozard, 47, à la vice-présidence de la Société du crédit agricole.

M. Ozard, surveillant de district de l'Administration de la Loi sur l'établissement agricole des anciens combattants, remplira le poste laissé vacant en février dernier par M. George Owen, lors de sa nomination à la présidence.

Le ministre de l'Agriculture a aussi annoncé la nomination de M. S. J. Chagnon à titre de membre de la Société du crédit agricole. Il remplira le poste laissé vacant à la suite de la démission de M. Lucien Lalonde, anciennement sous-ministre des Affaires des anciens combattants, et récemment nommé sous-ministre aux Travaux publics.

Dans le plus court délai possible

Mise en oeuvre d'un plan conjoint pour la patate

Au cours de leurs journées d'étude annuelles (session d'hiver) qui avaient lieu la semaine dernière à Québec, les organisateurs syndicaux de l'UCC ont étudié un projet de plan conjoint de pommes de terre et ont décidé de tout mettre en branle pour organiser syndicats et fédération qui régira ce plan conjoint de la même façon que seront organisés les quatre

secteurs de l'industrie avicole de notre province.

Le projet a pour objet, entre autres, d'obtenir pour ce produit le prix le plus avantageux, mettre ordre à la production et à l'écoulement, contrôler les approvisionnements, éliminer les intermédiaires, assurer des produits de qualité, etc. etc.

Le plan conjoint s'appliquera à la pomme de terre récoltée et mise en marché dans la province de Québec; il s'appliquera à tous les producteurs de la province qui remplissent et rempliront les conditions définies dans le plan, c'est-à-dire toute personne qui cultive ou fait cultiver la pomme de terre pour fins de mise en marché à l'état nature ou transformé.

L'application, la conduite, le contrôle et l'administration du plan conjoint seront confiés à la Fédération des syndicats de producteurs de pommes de terre du Québec. Cette fédération sera l'agent de négociation et l'agent de vente requis pour une bonne

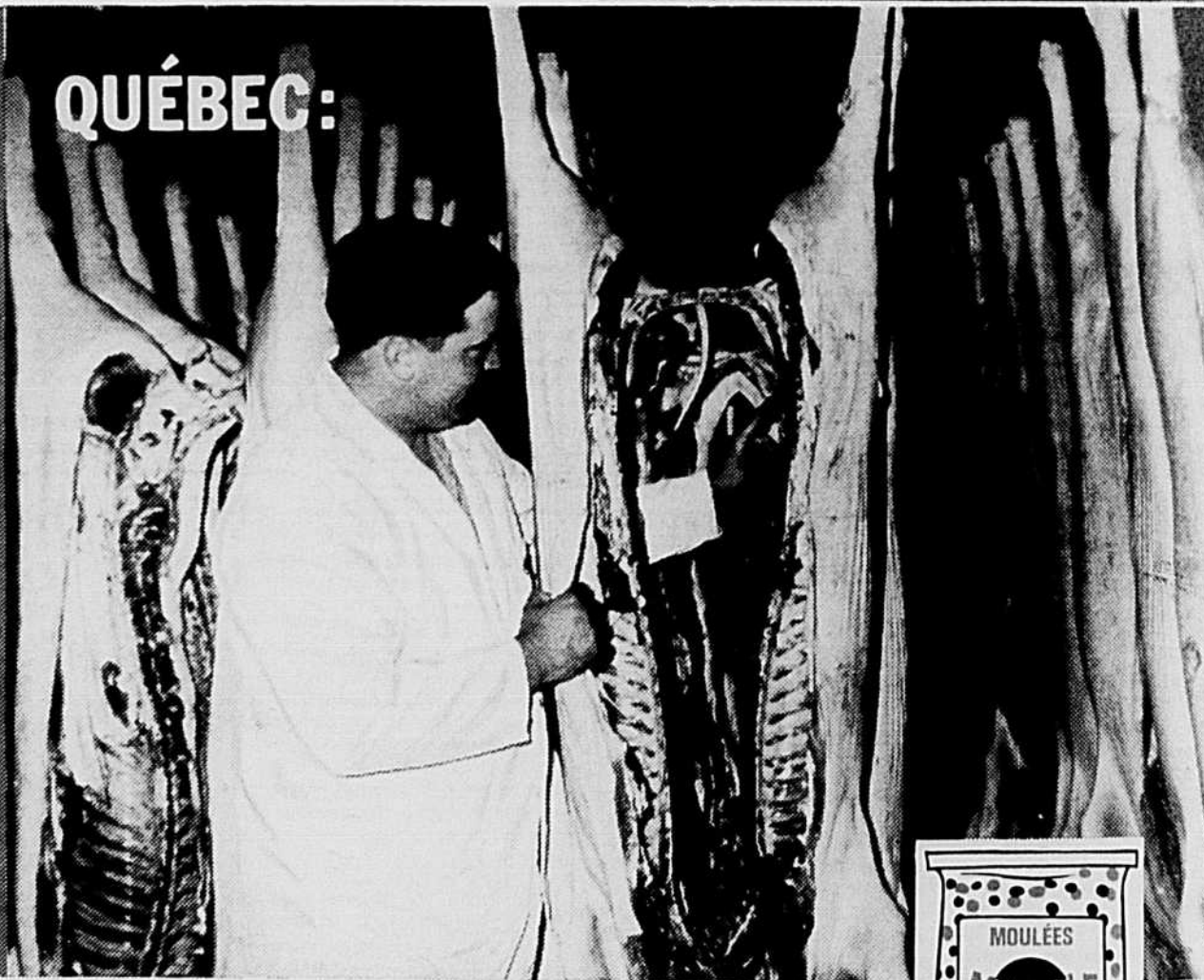
application du plan conjoint. Il va de soi, que les producteurs, eux aussi, s'engagent à répondre à certaines conditions comme se conformer aux règlements, honorer toute convention ou contrat passés par la fédération, etc. etc.

Les organisateurs syndicaux de chacune des fédérations de l'UCC de concert avec les producteurs intéressés, doivent se mettre à l'action très bientôt afin que dans le plus court délai possible cet autre secteur de notre agriculture soit organisé sur un plan vraiment professionnel. Nul doute que le concours de tous est requis et particulièrement celui des producteurs.

Les éleveurs canadiens avisés préfèrent les aliments

MIRACLE

QUÉBEC:



Charles Bellehumeur, de Berthierville, P.Q., inspectant les carcasses de porcs de qualité supérieure de son abattoir. Les porcs sont engraisés sous contrat par quatre nourrisseurs et ne consomment que des aliments "Miracle".

Voici un éleveur qui peut apprécier la valeur du régime alimentaire "Miracle" complet: granulés "Pork-Aid", comprimés Vermifuge, moulées de Début, de Croissance, et d'Engraissement. M. Bellehumeur achète les porcelets à 40 livres, environ. Les nourrisseurs avec qui il traite se chargent de les engraisser jusqu'au poids marchand et M. Bellehumeur s'occupe de l'abattage. Tous sont vraiment enchantés de la qualité des aliments "Miracle".





Gloria in Excelsis Deo



C'est Noël! Encore cette année, nous sommes heureux d'entendre nos vieux cantiques. Ils reviennent égayer de leurs airs joyeux voûtes dorées de nos églises et remuer dans nos coeurs les émotions les plus pures et les plus généreuses. "Gloria in excelsis deo et pax in terris omnibus hominibus bonae voluntatis".

Ils sont même rendus sur la place publique nos beaux chants de Noël. La radio et la T.V. nous les dispensent en sourdine depuis déjà un mois. Il n'y a pas trop à redire de cette diffusion qui correspond bien à notre époque. Elle peut sans doute servir à nous pénétrer du mystère de Noël, si nous savons nous élever au dessus de tous les intérêts commerciaux qui sont toujours prêts à exploiter pour leur petit profit les pensées les plus nobles et les sentiments les plus généreux.

Mais c'est précisément l'effort que nous avons à fournir. Comme chrétiens nous avons à nous élever au dessus de nos préoccupations personnelles, égoïstes et mesquines pour nous imprégner du vrai sens de Noël. N'est-ce pas alors vouloir nous rappeler que Jésus est venu revaloriser toute vie humaine? N'est-ce pas vouloir com-

prendre qu'il revient chaque année, nous inviter à nous mettre à son école?

Gloria in Excelsis deo... Gloire à Dieu au plus haut des Cieux, parce que Notre Père du Ciel manifeste au monde sa puissance et sa bonté; Il lui envoie un rédempteur. Jésus prend notre nature pour en réparer les désordres du péché, pour nous montrer comment un homme doit employer sa vie, ses actions, ses pensées afin de réaliser la volonté du Bon Dieu, notre Père.

Gloire à Dieu, parce que depuis l'événement de Bethléem, depuis que les envoyés célestes ont annoncé la naissance du Sauveur, les hommes sont invités à rechercher cette glorification, à croire en la bonté de notre Père Créateur, à vouloir offrir leur coeur, leur qualités personnelles pour parachever la construction du monde selon son plan d'amour.

Pax in terris... Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté parce que Dieu, notre Père, veut le bonheur de tous les hommes. Jésus Enfant nous en apporte la garantie; Il promet la paix à tous ceux qui veulent bien marcher à sa suite.

La recherche de la gloire de Dieu est donc inséparable de la paix et du bonheur entre les hommes. Ils ont tous été créés pour mettre leur volonté au service d'une oeuvre commune: celle d'aménager le monde terrestre avec le Bon Dieu, notre Père Commun. N'est-ce pas ce qui les oriente à se respecter, s'aimer et s'entraider mutuellement.

Depuis le premier Noël, depuis qu'en la nuit de décembre, l'Enfant Dieu est apparu à Bethléem, il s'est toujours trouvé des hommes pour entendre ce message d'amour et de paix. Ils ont malheureusement été trop peu nombreux.

C'est pourquoi le même message continue toujours d'être d'actualité. L'encyclique "Pacem in Terris", au cours de l'année, 11 avril 1963, est venu nous le rappeler en des termes non équivoques. "Que le Christ, disait S. S. Jean XXIII, enflamme le coeur de tous les hommes et leur fasse renverser les barrières qui divisent, resserrer les liens de l'amour mutuel... que grâce à Lui, tous les peuples de la terre forment entre eux une véritable communauté fraternelle et que parmi eux ne cessent de fleurir et régner la paix tant désirée".

Puisse la célébration de Noël réveiller dans nos coeurs les sentiments les plus purs et les plus généreux. Le monde a besoin de paix et de concorde. Nos régions ont besoin d'amour, de collaboration, entre nos gens, entre nos pouvoirs publics et nos sociétés intermédiaires telles que l'U.C.C. et l'U.C.F.R., nos coopératives etc etc.

Cultivateurs et travailleurs forestiers, apportons tous un effort pour nous remplir de cette bonne volonté que Jésus est venu chercher. Ayons foi dans nos associations, soyons prêts à les animer du vrai sens de la charité; cherchons à les orienter, à les faire travailler toutes dans le sens du Bien Commun, c'est-à-dire du mieux être de tous les gens de nos régions rurales.

PAX IN TERRIS OMNIBUS HOMINIBUS BONAE VOLUNTATIS.

Georges-Etienne Phaneul ptre.
Aumônier général de l'U.C.C. et de l'U.C.F.R.

la terre des champs PAR D. E. GRANDPRÉ

ACCORDEZ-VOUS, SINON...

Faites-vous confiance mutuellement, réglez vous-mêmes vos différends au lieu de les faire résoudre par arbitrage, négociez de bonne foi, de part et d'autre respectez toutes et chacune des clauses de vos contrats! Faute de quoi l'intrusion du gouvernement provincial que vous trouvez déjà excessive, se fera encore plus complète et radicale qu'elle ne l'est présentement!

Tel est en bref le sens d'un discours prononcé à la fin du mois dernier par le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, l'hon W. A. Stewart. Ce dernier s'adressait au congrès annuel de l'Association des distributeurs de lait de l'Ontario, mais il ne fait pas de doute que ses propos visaient tous les secteurs de l'industrie laitière -- distributeurs, producteurs et transformateurs. Il n'a ménagé ni les uns ni les autres et, c'est le cas de le dire, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère.

Tout en soulignant les avantages de l'esprit d'entente et de collaboration, M. Stewart a voulu mettre en relief les inconvénients de désaccords et de chicanes qui, semble-t-il, vont s'aggravant. Paroles courageuses et vigoureuses qui valent la peine d'être méditées, surtout en fin d'année, même si elles ne s'adressaient qu'aux milieux laitiers de l'Ontario. Quelques-uns des propos du Ministre ont été

publiés dans la revue mensuelle "Ontario Milk Producer", dernière livraison.

Pour l'édification du lecteur, nous tenterons d'en dégager et d'en interpréter les passages les plus percutants par une traduction qui se veut aussi conforme que possible.

ATTITUDES NÉFASTES

"Il existe présentement vis-à-vis l'industrie laitière certaines attitudes qui mettent en danger -- et gravement -- la place importante occupée par la production et la distribution du lait dans notre économie -- place conquise par de justes négociations entre producteurs et vendeurs.

"Evidemment, le gouvernement s'inquiète d'une situation semblable qui peut avoir de graves répercussions sur tout un secteur de notre économie. Il ne saurait permettre de laisser une industrie comme la vôtre courir à sa propre destruction, surtout lorsque le bien commun est en jeu".

Et M. Stewart de rappeler que le gouvernement s'intéresse vivement à l'amélioration de la qualité des produits laitiers. Il a cité à cet égard les efforts déployés pour relever le classement de la crème.

"Nous avons maintenant atteint un stade où il sera peut-être

nécessaire d'intensifier nos modes de contrôle et d'inspection afin de maintenir les normes élevées de qualité. Or, il ne s'agit pas là d'une tâche que le gouvernement est tenu d'accomplir en entier, fait qu'ont reconnu les producteurs d'autres denrées agricoles".

FORCÉS D'AGIR

Le Ministre ouvre ici une parenthèse pour signaler que le Comité (ontarien) d'enquête sur l'industrie laitière ne pourra faire rapport en fin de cette année, tel que prévu. Il en profite pour rappeler que les membres de ce Comité se sont gagnés l'appui de toutes les couches de la population, raison qui justifie de le maintenir en existence tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas terminé sa besogne à la satisfaction de tous les milieux concernés.

"Pendant de nombreuses années, reprend M. Stewart, l'Etat a hésité à intervenir dans la conduite régulière d'une industrie laitière libre; mais en bien des cas, il a dû légiférer pour corriger des anomalies ou des situations nettement mauvaises.

"Il arrive des moments, dit-il où la responsabilité du gouvernement doit s'affirmer de nouveau pour rappeler à certains qu'il n'est pas bon d'ignorer ou de feindre d'ignorer l'esprit et la lettre de la législation.

CHIFFONS DE PAPIER

"Il est nécessaire de tenir de tels propos si l'on songe un tant soit peu à l'état de choses qui s'est manifesté depuis quelque temps dans l'industrie du lait nature, industrie à laquelle vous vous intéressez, en tant que distributeurs.

"Dans plusieurs régions de lait nature de notre province, distributeurs et producteurs font peu de cas de leur entente mutuelle sur les conditions de ventes et les prix; de plus en plus ils considèrent leur contrat comme un chiffon de papier, ou à son mieux, comme un document que les deux parties ont signé à reculons".

Le Ministre rappelle ici que la Loi sur l'industrie laitière exige que les deux parties en cause négocient en toute bonne foi, mais qu'en réalité cette bonne foi est de moins en moins vivante et, en certains cas, inexistante.

"On est en droit de s'attendre que les deux parties en cause négocient... respectent leurs ententes... et recourent à l'arbitrage en cas d'extrême nécessité. Mais tel est de moins en moins le cas... Lorsque la méfiance et le doute planent sur la table des négociations, c'est le fondement même de toute l'industrie laitière qui est en péril et menacé de ruine".

INTERDÉPENDANCE

Le Ministre fait ensuite un vibrant appel aux deux groupes opposés; il les invite à se détourner de leur attitude intransigeante pour se tourner plutôt vers cet esprit de collaboration qui a permis à l'industrie laitière de traverser des années difficiles dans le passé.

A quoi il ajoute: "Je m'inquiète toujours d'entendre dire que tel distributeur est prêt à utiliser tous les moyens dont il dispose pour démolir la Commission de l'industrie laitière... Et je m'inquiète non moins d'entendre dire que tel producteur ne s'en fait pas de la faillite des négociations parce que la Commission sera de son côté, quoi qu'il arrive".

De récentes modifications aux politiques laitières, dit encore M. Stewart, ont porté certains distributeurs à imposer au producteur des frais de manutention et des déductions non prévus aux termes du contrat, ce qui a soulevé une vague de protestations.

"On ne peut reprocher aux producteurs non plus qu'aux distributeurs d'accroître autant que possible leurs revenus tirés du lait et des produits laitiers. Ce qu'on peut toutefois leur reprocher, c'est de ne pas reconnaître leur état d'interdépendance essentielle à leurs intérêts mutuels, sans que le bien-être du consommateur ait à en souffrir, bien au contraire".

SOUVENIRS D'UN AGRONOME



de 1913 à 1963
Les Choses et les Gens
par Jean-Charles MAGNAN

Y a-t-il une littérature en Haïti ?

Une question identique se pose même au pays du Québec, relativement à notre littérature. Avons-nous, se demandent nos écrivains québécois, une littérature authentiquement canadienne-française? Question plausible. Mais, là n'est pas mon propos pour aujourd'hui. Rappelons en passant que la littérature haïtienne n'a réellement pris son essor, dans la liberté du style et de son personnalisme, que depuis 1804, date de l'Indépendance de ce pays.

Mais que savons-nous sur Haïti? Les Québécois de culture française ne connaissent Haïti que depuis à peine vingt-cinq ans, lors de l'arrivée au Canada de M. Philippe Cantave, écrivain et consul général d'Haïti à Ottawa. Que de conférences, d'écrits, et de visites d'amitié cet éminent haïtien a prodigué chez nous, pour faire connaître la nation haïtienne et ses ressources. C'est bien à lui que nous devons cette fraternité première entre nos deux pays amis. De plus, les conférences de M. Dantes Bellegarde, historien et diplomate, et la visite du poète Dominique Hippolyte ont vivement noué des liens d'amitié entre nous. Enfin, les ouvrages canadiens de Madame Reine Malouin et de Mlle Marie-Antoinette Grégoire Coupal, et mes propres ouvrages, ont révélé aux gens de chez nous l'épopée haïtienne si semblable à la nôtre.

Lors de mes quatre voyages en Haïti, j'ai pu enrichir ma bibliothèque d'une cinquantaine de volumes publiés par des Haïtiens. A travers un millier d'autres, ces volumes d'auteurs haïtiens nous révèlent l'existence d'une littérature française authentiquement haïtienne. Cette production littéraire, comme la nôtre, se ressent de l'imitation de la littérature française, jusqu'en 1925. Phénomène normal chez les écrivains d'un jeune pays. Mais ici, comme en Haïti, nos écrivains montrent une tendance assez visible vers l'autonomie et l'originalité. Les Haïtiens, comme les Canadiens français, deviennent de plus en plus eux-mêmes et ils tendent davantage à sortir des imitations ou des moules conventionnels caractéristiques à la littérature française. Il est vrai que les idées appartiennent à tous, mais la littérature d'un pays doit s'épanouir dans ce que notre âme et notre pensée ont de plus profond et aussi dans notre manière à nous de concevoir les choses de l'esprit et l'action des hommes ainsi que l'exploitation des richesses de nos terroirs. Et par là, l'héritage culturel de nos jeunes pays enrichira sûrement la culture et la pensée française dans le monde de notre civilisation commune.

A une époque où l'information et la presse en Amérique, (anglophones), prennent des formes multiples et débordantes, souvent à notre détriment, il devient louable et nécessaire, qu'à côté de cette publication massive et matérielle, les oeuvres de l'esprit français et nos valeurs humaines soient également mises en parallèle. C'est ainsi, et à cette fin en partie, qu'un précieux ouvrage a paru à Port-au-Prince, en 1961. Il s'intitule: "Manuel illustré d'histoire de la littérature haïtienne". C'est un fort volume de 600 pages, orné de nombreuses photographies, destiné à nous faire connaître la contribution de ce pays à la littérature de langue française. En le parcourant, on y voit défiler, comme dans un film éblouissant, des Haïtiens de renom: poètes, prosateurs, dramaturges, romanciers, historiens, essayistes, sans oublier les écrivains indigènes au verbe et à l'esprit afro-haïtiens. On y trouve environ 250 figures principales du monde littéraire d'Haïti dont les noms et les oeuvres sont cités et commentés dans cet ouvrage.

Les auteurs de ce Manuel sont bien connus en Haïti, dans le monde de l'enseignement et des lettres. Il s'agit ici de M. Pradel Pomplun et du Frère Raphaël de l'Institut Saint-Louis de Gonzague. Le Département de l'Education nationale, sous la signature de son secrétaire d'Etat, le R.P. Hubert Papailleur, loue et recommande l'ouvrage aux éducateurs et aux étudiants de l'enseignement secondaire. En réalité, l'oeuvre s'adresse à tous ceux qui désirent connaître les gloires d'Haïti.

De style dense, précis, expressif et vigoureux, le texte est exempt de pure "technicité" littéraire inhérente à ce genre de manuel. C'est un modèle de vulgarisation et d'ordonnance. En ouvrant ce livre, on pourrait se croire en face d'un bel album orné de photos et de portraits. Mais, une lecture attentive nous révèle en plus un texte prenant, imagé, vivant et d'une rare densité. Une abondante source de renseignements de qualité nous tient en haleine du commencement à la fin.

A travers les pages palpitantes du livre, c'est toute l'histoire d'Haïti qui nous est racontée. On y souligne les épreuves de ce pays, ses luttes, ses joies, ses soubresauts et ses aspirations. En somme, ce manuel sur la littérature haïtienne, devrait prendre place, dans l'histoire et la littérature, comme une oeuvre courageuse, utile et de grande classe. L'entreprise décèle le fruit de longues recherches, l'indice du labeur et du talent. Elle fournira au surplus une excellente contribution à la connaissance de l'histoire et des oeuvres culturelles haïtiennes.

Parmi mes ouvrages sur Haïti, je conserve précieusement dans ma bibliothèque un volume autographié et dédié à Madame Mirielle Villarsen Villaire, fille du poète Jean-Joseph Villaire. Lors de mon troisième voyage en Haïti, à la ville des Cayes, le 21 mars 1952, cette dame Villarsen, (épouse du juge), m'a offert, non sans émotion, ce souvenir délicat. Mes amis, tes écrivains et tes poètes, O Haïti chérie, ils me tiennent compagnie et fortifient mon indéfectible et fraternel souvenir...

Missionnaire Jésuite

Lorsque saint François-Xavier patron des missions, pénétra au Japon en 1549, il était accompagné de Jean Fernandez, Frère Jésuite, dont l'exquise politesse et la facilité à apprendre la langue lui fut d'un grand secours auprès de ce peuple si délicat. On était alors aux premières années de la

Compagnie de Jésus. Aujourd'hui les Frères Jésuites continuent d'être des apôtres au Canada comme en pays de missions. Si vous désirez plus de renseignements vous pouvez vous adresser au P. Jean Saint-Arnaud, S.J., au noviciat des Jésuites. L'adresse postale est C.P. 130 Saint-Jérôme, Comté Terrebonne, Qué.

A la Petite-Rivière

Nouvelle Meunerie Robin-Hood

La Division des moulées équilibrées Supersweet de Robin Hood Flour Mills Ltd. annonce la construction d'une meunerie de \$ 525,000. Le nouvel immeuble sera érigé à l'angle des rues Semple et Provinciale le long des voies du CNR à la Petite-Rivière, ville de la banlieue de Québec. En ajoutant les dépenses prévues pour l'équipement de bureau, les automobiles et l'inventaire, le montant investi se chiffrera par environ \$ 750,000.

La construction débutera le 1er avril, 1964 et des soumissions cachetées seront requises dans un avenir prochain.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que les dirigeants de la Division Supersweet, désireux de prendre une part active au développement économique de la région de Québec, veulent ainsi offrir un meilleur service aux clients qui reçoivent présentement leurs moulées de Montréal.

Le nouveau moulin de la Petite-Rivière emploiera une trentaine de personnes et l'on y produira une ligne complète de moulées scientifiquement équilibrées pour satisfaire aux exigences des bestiaux et des volailles. Les bureaux Supersweet, actuellement logés au 47 rue St-Jacques, Québec, seront déménagés dans le nouvel immeuble de la Petite-Rivière dès que la construction sera terminée.

Selon M. Guy Brassard, gérant régional de la Division Super-



M. David Gilmour dont la photo apparaît ci-haut, a été nommé coordonnateur des suppléments d'alimentation animal au niveau national par la Compagnie Pfizer Ltée, nous annonce le docteur Jack Hare, gérant-général de la division agricole de la compagnie.

M. Gilmour s'occupait auparavant des suppléments d'alimentation animale à titre de représentant pour l'Ontario; il assume ses nouvelles responsabilités sur-le-champ.

D'autre part, Shirley Sklov, auparavant préposée aux relations extérieures à la Galerie Nationale d'Ottawa, vient d'être nommée directeur-adjoint au même département de la Compagnie Pfizer Ltée.

Mlle Sklov était responsable de la préparation et de l'exécution du programme de relations extérieures de la Galerie Nationale. Avant d'occuper ce poste, Mlle Sklov travaillait comme journaliste indépendante et conseillère en matières de relations extérieures auprès de plusieurs sociétés de renommée nationale.

Mlle Sklov est graduée de l'Université de Manitoba, diplomée dans les langues anglaise et française et a poursuivi des études post-graduées à l'Université Laval.

Pfizer compte parmi les plus importants fabricants de produits pharmaceutiques, vétérinaires, chimiques et de grande consommation. Walter Skol en est le directeur des relations extérieures.

sweet pour la Province de Québec, les plans de la nouvelle meunerie sont conçus pour faciliter la manipulation des ingrédients livrés en vrac de wagon ou par camion. Ces ingrédients seront versés dans un grand réservoir et transportés par convoyeur jusqu'à des silos placés à l'extérieur ou au-dessus de la balance où se feront les mélanges. Les clients pourront recevoir leurs moulées en sacs ou en vrac.

La Division Supersweet possède déjà à Milton, en Ontario, ainsi qu'à Montréal et à Magog, au Québec trois moulins d'une capacité totale annuelle de 95,000 tonnes de moulées équilibrées. Dans un avenir prochain, elle opérera une meunerie d'une capacité de 20,000 tonnes par année, construite à St-John par le Gouvernement de Terre-Neuve. De plus, elle a établi des entrepôts à grains à Shediac, N.B. et à Summerside, I.P.E.



Lettres DE MON CURÉ

Chantons tous "Noël"

On ne manifeste pas sa joie, en écoutant, mais en chantant. C'est si facile, aujourd'hui, d'apprendre de beaux cantiques... de s'unir à tel ou tel ténor ou baryton et d'essayer de lui tenir tête; ou bien, après avoir tourné le bouton, de répéter ce qu'il vient de chanter: - "Les Anges dans nos Campagnes" - "Dans cet Etable" - "Ca! Bergers Assemblons-nous" - Ou, si nos tuyaux ne sont pas trop engrassés par la fumée: "MINUIT CHRETIENS!" On concrétise, ainsi sa reconnaissance envers Celui qui vient, en 1963, nous sauver; - nous qui ne sommes pas plus fins que ceux de l'an UN. - Et l'on chasse les grisailles qui s'acharnent à demeurer au foyer... et à l'étable.

Chantons, comme David, l'ancêtre de Jésus de Nazareth. Dernièrement, "Ton Curé" a présidé l'inauguration et la bénédiction d'un orgue...; et a dû prêcher, - au moins un peu, - sur l'ORGUE.

L'organiste y avait mis toute son âme..., la chorale avait magnifiquement chanté la messe de l'Immaculée..., la quête avait été silencieuse...; et le sermon...?

"Louez le Seigneur sur les instruments à cordes et sur l'orgue." (Ps 150 - 4)

Rappelons-nous, m. f. cette réponse facile du petit catéchisme: - "Dieu nous a créés pour le connaître, le louer et le servir..." Pour nous aider à exprimer nos louanges, Il a mis, en nous, et dans la nature, tout ce dont nous avons besoin. - Chaque créature est comme une note dans l'immense concert qui doit s'élever, sans cesse, de la terre au ciel; et dont l'homme est le chef d'orchestre.

Pour reproduire tant d'harmonies diverses, le génie de l'homme a inventé des instruments de musique.

On lit au livre de la Genèse, (ch. IV - 21) que c'est Jubal - petit-fils de Cain - qui inventa l'orgue: - Instrument de musique profane, jusqu'à ce que David décida de s'en servir pour louer le Dieu Créateur... et appeler le Rédempteur promis.

Le petit père de Bethléem, qui n'avait pourtant, pour maître, que la grande nature, surpassa tous ses contemporains. Pour chasser les idées noires de Saul, - en train de venir fou, - la cour ne trouva pas mieux que le petit David. Quand il avait exécuté, aux pieds du trône, quelques pièces de son répertoire, dit l'Ecriture: - "L'esprit de Dieu avait chassé le démon de l'abîme." Mais, c'est quand les habitants de Silo l'invitèrent à venir jouer devant l'Arche, qu'il se surpassa vraiment. - David avait atteint le clavier surnaturel.

L'Arche n'était pourtant que la figure de nos Tabernacles... C'est depuis ce temps, m. f. que l'orgue est utilisé, surtout, pour la musique religieuse...Etc.

TON ORGUE..., MON FRÈRE

Jubal a pris modèle sur les organes vocales de l'homme. - Chacun porte, en soi son orgue: - Il y a le souffleur: Les poumons...; - Les tuyaux: Le pharynx..., les fosses nasales..., la bouche...; - Les anches (languettes qui vibrent): Le larynx... qui provoque la toux, quand on l'agace...; - Enfin, les cordes vocales plus variées que dans n'importe quel instrument de musique.

Le secret pour conserver un orgue en bon état, c'est de s'en servir souvent, et de lui faire donner ce qu'il a.

Devant un orgue de qualité, on fait souvent cette réflexion: - Les gens ne sauront jamais ce qu'il y a dedans: - parce qu'on sait que l'organiste ne lui fera pas donner.

Que de gens ignorent la puissance de l'orgue qu'ils portent en eux, parce qu'il ne s'en sont à peu près jamais servi..., ou qu'ils ont eu peur de faire du bruit. - Ils ont laissé ce talent se rouiller.

La compagnie qui installe un orgue a toujours soin d'avertir le bédau de surveiller ses fournaises, parce qu'il n'y a rien comme la fumée pour tout fausser Hélas! Hélas! - Combien! chez qui l'orgue est encrassé par la fumée, et dont les tuyaux auraient besoin d'être ramonnés. - S'il s'en est gâché des belles voix, au Canada Français! Nous avons tout ce qu'il faut pour être un peuple de beaux chanteurs; et la cigarette nous a fait peuple de tousseux.

Les parents ont la responsabilité de cet instrument extrêmement délicat et précieux qu'est l'orgue de chacun de leurs enfants. Il faut qu'ils éveillent, chez eux, le plaisir et le devoir de chanter; et qu'ils leur en fournissent l'occasion. - Il n'y en a pas de plus belle que le Temps des Fêtes: - Chanter, en famille, nos beaux cantiques de Noël. Pas de plus belle prières, non plus.

Foyer où l'on chante: - Foyer heureux. - Parents fiers de découvrir des talents chez leurs enfants.

Entends-tu, ma soeur? - Contrôle au maximum la fumée dans ton foyer; surtout ne vas pas donner le triste exemple d'une fumeuse. Ce n'est pas un péché dans les livres de théologie, mais devant le bon Dieu c'en sera un.

JOYEUX NOEL...CHANTE !!

Ton Curé

AVICULTEURS: le temps de l'action est venu !

Aller dire aux aviculteurs de la province de Québec qu'ils ont des problèmes ou qu'ils rencontrent diverses difficultés dans la mise en marché de leurs produits c'est comme dire à un chien qu'il est infesté de poux. Ils le savent bien. Ils reconnaissent aussi le besoin d'organisations bien vivantes, à eux, qui sauront enfin les aider à surmonter leurs difficultés. Depuis plusieurs mois c'est donc ce que leurs dirigeants ont tenté d'organiser avec le concours de l'UCC. Aujourd'hui, tout un projet a été mis de l'avant avec un plan d'action déterminé que viennent d'étudier les organisateurs syndicaux de l'UCC à l'occasion de journées d'étude tenues la semaine dernière à Québec.

Il appartient maintenant aux aviculteurs de passer à l'action, c'est-à-dire former leurs cadres avec la collaboration de leurs propres dirigeants et ceux de l'UCC qui prête son concours immédiat à la réalisation du programme de même que ses services.

Le travail des aviculteurs, d'ici les prochains mois, consiste à structurer leur organisation professionnelle à partir du plan local jusqu'au provincial.

En quelques mots voici comment fonctionnera le projet. Le premier échelon de la structure d'organisation des producteurs avicoles sera celui de la région. Le deuxième portera sur la spécialité de l'aviculteur. Telle que l'aviculture se présente aujourd'hui, quatre spécialités seront organisées par région: les producteurs d'œufs commerciaux, les producteurs de dindons, les producteurs de poulets de gril et les producteurs d'œufs d'incubation. Donc, dans chaque région, chaque aviculteur se groupera dans un syndicat spécialisé. Pour l'information et l'éducation techniques de ses membres chacun de ces syndicats spécialisés pourra aussi s'affilier à une fédération de producteurs avicoles de la région de... Enfin, chacune de ces fédérations de

syndicats spécialisés pourrait à son tour s'affilier à la Confédération des producteurs avicoles du Québec. Le rôle de cette dernière serait celui, en somme, d'éducation ou d'information technique.

Selon la structure proposée chaque syndicat spécialisé peut s'affilier à une fédération spécialisée; le syndicat des producteurs de poulet de gril de... pourra ainsi s'affilier à la fédération des producteurs de poulet de gril de... La fédération des producteurs d'œufs commerciaux, celle des producteurs de dindons, celle des éleveurs de poulets de gril, et celle des producteurs d'œufs d'incubation prendraient la responsabilité chacune dans leur domaine, de la mise sur pied et de la mise en marché d'un plan conjoint pour chacune des productions.

L'UCC, pour sa part, sur le plan régional, fournirait les services du secrétariat régional, celui de l'éducation professionnelle, etc, tout en laissant complète autonomie au syndicat spécialisé.

Mentionnons aussi que chacune des fédérations de syndicats spécialisés pourrait s'affilier à la Confédération provinciale de l'UCC pour les services que cette dernière peut fournir par l'entremise d'un contrat de location de services. Au nombre de ces services, mentionnons l'organisation du secrétariat provincial, de la production déterminée, les services d'éducation professionnelle, de la trésorerie, de négociation, de conciliation, d'arbitrage, de conseillers juridiques, etc.

Les contrats d'affiliation signés sur le plan régional

avec la fédération régionale de l'UCC et sur le plan provincial avec la confédération de l'UCC donneraient droit, sur le plan régional, à la fédération régionale des producteurs avicoles, à un représen-

tant sur le conseil d'administration de la fédération régionale de l'UCC et sur le plan provincial, la confédération des producteurs avicoles aurait droit à un représentant sur le bureau de direction du Conseil général ou confédération de l'UCC.

Lors de leurs journées d'étude, les organisateurs syndicaux de l'UCC ont reçu l'ordre de mettre ces structures sur pied. Il appartient maintenant aux aviculteurs eux-mêmes de mettre la main à la pâte, d'épauler leurs dirigeants et réaliser le projet d'organisation professionnelle des aviculteurs du Québec.

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
en tous pays

MARION, MARION.
ROBIC & BASTIEN

2100, rue Drummond
MONTREAL 25



"J'ai de plus en plus l'impression que maman ne m'aime plus..."

EN VEDETTE!

GILLES (Am'nez-en d'la pitoune) VIGNEAULT

SA CARRIÈRE • SES PHOTOS • SES CONTES
SES POÈMES (dont un inédit) et la liste complète de SES DISQUES
dans l'édition 1964 de **L'ALMANACH DU PEUPLE BEAUCHEMIN**

AUSSI—La production agricole—Tableau des frais d'exploitation et dépréciation des fermes du Québec—Revenu monétaire des cultivateurs du Québec découlant de la vente des produits agri-

coles—La météo en 1964—La synthèse de Pacem in Terris—Les biographies de nos politiciens—L'adresse de tous les fan-clubs—Les sports—La Place des Arts—Les recettes... et beaucoup d'autres articles intéressants.

CONCOURS LITTÉRAIRE BEAUCHEMIN

GAGNEZ: une bourse d'étude de \$300 dans l'institution de votre choix

CONCOURS QUESTIONNAIRE

GAGNEZ: soit une voiture Isard, soit une piscine Eugène Roy, Ltée.

CONCOURS DE SONDAGE

GAGNEZ: soit des disques long jeu, soit une série de 10 volumes choisis

L'ALMANACH DU PEUPLE BEAUCHEMIN
(en vente partout)



la Terre

Propriété de L'UCC. Fondée en 1929

515, avenue Viger, Montréal

Tél. 288-4285

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR:

Paul-Henri Lavoie, B.S.A.

CHEF DE LA REDACTION:

Jacques Laliberté

Membre de

"Audit Bureau of Circulation"

Composition/Montage
LITHOGRAPHIE RIVE SUD

Imprimé par
LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES DE QUÉBEC INC.

Publie le mercredi de chaque semaine

Abonnement:

1 an, \$1 - 3 ans, \$2 - 5 ans, \$3

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2^e classe de la présente publication.

Nos meilleurs vœux

Jésus apporta aux hommes de bonne volonté un message de paix, de charité et de fraternité. A l'occasion des Fêtes, ce message se renouvelle dans tous les souhaits que nous exprimons à ceux qui nous sont chers, parents et amis, et à tous ceux qui partagent avec nous l'existence d'ici-bas.

Les coopérateurs savent bien que la coopération fait appel à l'esprit de charité et au sentiment de fraternité des hommes, et qu'elle s'édifie dans la paix. Pour nous tous qui sommes engagés dans la pratique de la coopération, le message de Noël est une inspiration.

A tous les cultivateurs et à leurs familles, aux membres, aux dirigeants et au personnel des coopératives agricoles, à tous ceux qui collaborent au progrès de l'agriculture, la direction générale et le personnel de la Coopérative Fédérée de Québec souhaitent un joyeux Noël et une bonne, heureuse et sainte année.

Service des accessoires

Présentation de nouveaux produits

Le cultivateur devient membre de sa coopérative pour essayer de satisfaire le mieux possible ses nombreux besoins. Sur le plan de la production au niveau de la ferme, il entend se procurer à des prix convenables toute une gamme de fournitures professionnelles de qualité adaptées à chacune des fonctions de production. Du tracteur à la fourche, la dépense de l'agriculteur doit être judicieuse.

Sachant ce que l'agriculteur attend de sa coopérative, celle-ci se trouve dans l'obligation de rechercher constamment le meilleur inventaire possible de produits d'utilité professionnelle. Cette obligation s'étend à la Fédération, celle-ci devant jouer vis-à-vis la coopérative le même

rôle que cette dernière en regard de l'agriculteur. C'est dans cet esprit que les services commerciaux de la Fédérée s'emploient à ce travail, étant toujours à la recherche des produits les plus aptes à satisfaire les exigences du travail du producteur.

Depuis la fin de novembre, le service des accessoires agricoles de la Fédérée présente aux gérants de coopératives de nouvelles lignes de produits. Il s'agit de tout un éventail d'outils aratoires et de jardinage et de différents articles d'acier et de plastique. Le service organise des réunions de gérants afin de leur fournir des renseignements complets sur la fabrication, la qualité et l'emploi de ces produits. Dans le domaine des outils aratoires, tels que les râtaux, les fourches, les pelles, les cultivateurs manuels, etc., aussi bien que dans le cas d'articles tels que les haches, les sécateurs, les marteaux, la broche, etc., la qualité varie suivant les fabricants et un même fabricant peut offrir divers grades de qualité. Le cultivateur employant régulièrement ces articles a un intérêt économique réel à acheter ce qu'il y a de mieux, ce qu'il y a de plus durable. Chacun de ces articles ne représente pas un investissement considérable, mais bien des cultivateurs seraient étonnés de connaître le coût total précis de leurs inventaires de petits instruments de production.

Il faut toujours se rappeler que pour la plupart des gens, l'ar-

gent se fait et se perd à la miette. Sur une ferme, entreprise qui opère sur une marge plutôt faible, le moindre achat compte. Aussi les réunions de gérants organisées par le service des accessoires de la Fédérée ont-elles pour but de fournir au personnel des coopératives agricoles des renseignements de caractère technique qui leur permettront d'aider les membres à acheter le mieux possible ces mille et un petits instruments de production. Pourquoi alors ne pas les consulter avant d'effectuer une dépense, aussi minime soit-elle?

Les affaires de la C.A. de Granby atteignent un niveau record

Au cours de son exercice terminé le 31 juillet dernier, la Coopérative Agricole de Granby a fait un chiffre d'affaires de \$29,9 millions, ce qui constitue un chiffre record. Le rapport financier de l'entreprise fut présenté à l'assemblée annuelle tenue le 5 décembre et qui groupait, sous la présidence de M. Isidore Martin, environ 600 délégués représentant les quelque six mille membres de la société.

Pendant le même exercice, la Coopérative a reçu 591,9 millions de livres de lait et 89,6% de la réception totale a été livrée par ses membres. Les achats à l'extérieur de ses patrons réguliers ne représentent que 1,4% de sa réception totale. Ce lait a été transformé en 29,8 millions de livres de fromage, 10,5 millions de livres de beurre, 7,6 millions de livres de lait évaporé, 9,6 millions de livres de lait en poudre écrémé instantané, 6,9 millions de livres de lait en poudre écrémé de pulvérisation, etc. Les affaires de la société ont connu une augmentation de 11,2% par rapport à l'année précédente.

La proportion des affaires faites avec les membres s'établit comme suit pour chacun des départements: 89,6% à la laiterie, 97,1% à la meunerie, 83,9% au couvoir, 82,2% à la machinerie agricole, 90,1% à la consignation d'animaux et 65,9% à la ferronnerie. Dans son rapport, le gérant, M. Philippe Pariseau, s'est plu à souligner l'appui reçu des membres. Commentant ensuite le rythme d'expansion de la Coopérative, le gérant a insisté sur la nécessité de continuer à progresser. "Cesser d'avan-

cer, dit-il, serait accepter le dessèchement et l'anémie de votre Société. Toute entreprise qui marque le pas cesse de progresser et de la stagnation dans laquelle elle se contente de vivre ne peut sortir qu'une efficacité moyenne et la perte éventuelle de bénéfices". Sans donner aucune précision, M. Pariseau a laissé entendre que la Coopérative étudiait présentement des projets de développement.

Invité à prendre la parole, l'administrateur général de la Fédérée, M. J.-A. Courteau, a félicité les membres, les directeurs et les officiers de la Coopérative. "Vos résultats, dit-il, témoignent de la loyauté des membres et de la compétence de la direction". M. Courteau donna ensuite des nouvelles de la Fédérée, signalant que tous les efforts déployés par la direction générale de la Fédération visaient à donner à la Fédérée la position qui doit être la sienne dans la mise en marché des produits de la ferme et l'approvisionnement de celle-ci en fournitures professionnelles. En rapport avec cet objectif, la direction s'emploie à appliquer graduellement un programme apte à améliorer l'efficacité de toutes les opérations de la Fédérée. M. Courteau a invité fortement les cultivateurs présents à ne pas prêter attention à toutes les rumeurs mises en mouvement par les adversaires de la Fédérée et de la coopération. "Lorsque vous entendez certaines affirmations, dit-il, prenez la peine de les vérifier et, s'il le faut, n'hésitez pas à communiquer avec le siège social pour obtenir des réponses précises".

MM. Lucien Bissonnette, directeur du service de la production et des marchés au ministère provincial de l'Agriculture, Octave Hénusset, du service de la coopération au même ministère,

et Raoul Cloutier, représentant du Conseil de la Coopération du Québec, ont également prononcé de courtes allocutions. A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Coopérative, le président, M. Isidore Martin, a dévoilé un portrait de M. Omer Deslauriers, ancien président qui joua un rôle de premier plan dans la fondation et le développement de la Coopérative.

Une heureuse initiative

L'Institut Coopératif Desjardins

Le 4 décembre, à Lévis, dans la Cité Desjardins, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, inaugura l'Institut Coopératif Desjardins.

Cet Institut est un centre coopératif de formation professionnelle de langue française édifié par le Mouvement Desjardins au coût d'environ \$800,000. On sait que le Mouvement Desjardins groupe les caisses populaires et les diverses institutions rattachées au mouvement des caisses.

L'Institut a été conçu de façon à en faire un centre idéal pour l'éducation des adultes, plus particulièrement pour l'éducation

coopérative. Si les caisses populaires et leurs sociétés affiliées en bénéficieront largement les portes de l'Institut seront ouvertes à tous les autres mouvements coopératifs et à toute initiative d'éducation des adultes. De plus, il deviendra un carrefour international de langue française pour les stagiaires des pays en voie de développement.

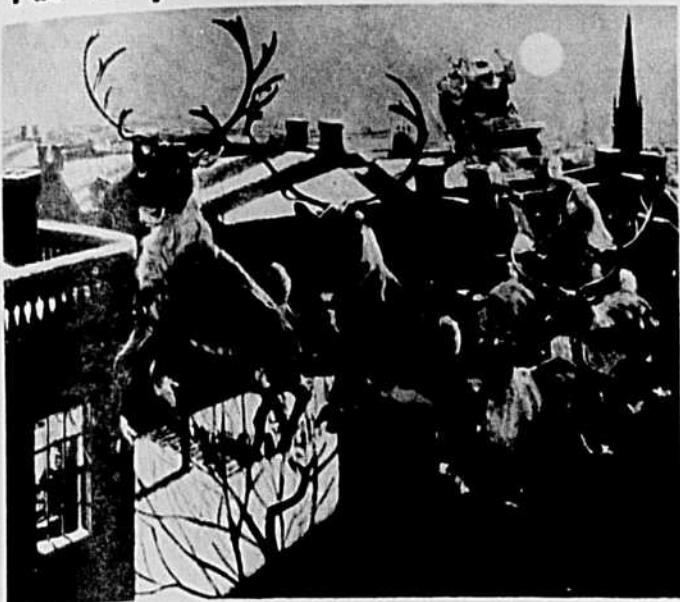
Sur le plan de la construction, le style est à la fois original et fonctionnel. L'Institut comprend six pavillons reliés entre eux dont quatre peuvent loger chacun 22 personnes tandis que les deux autres sont destinés aux

classes, à la bibliothèque et aux activités générales.

Il s'agit là, comme l'ont signalé plusieurs orateurs, d'une initiative fort heureuse et qui vient à son heure. Il faut rendre le témoignage à la direction du Mouvement Desjardins d'avoir compris la double nécessité du développement de l'éducation des adultes et de la mise à la disposition de cet enseignement de locaux bien adaptés aux fins poursuivies. La Fédérée félicite le Mouvement Desjardins, plus particulièrement l'Assurance-Vie Desjardins qui a assumé les frais de construction, et souhaite tout le succès possible à l'Institut.



Pas de journal le 25 décembre



A cause de la période des fêtes, et particulièrement de la fête de Noël, le journal La Terre de Chez Nous ne sera pas publié le 25 décembre prochain. C'est la semaine suivante seulement que vous parviendra La Terre qui sera datée alors du 2 janvier 1964. D'ici, nous souhaitons à tous nos lecteurs, annonceurs et collaborateurs, un Joyeux Noël.

UNE PIERRE DANS TON JARDIN

par L.A. ROCHE

Samedi soir dernier, je suis allé dans un petit hôtel, l'hôtel du village, question de voir par moi-même ce qui s'y passait et comment quelques uns occupaient leur soirée. Je ne veux pas mettre l'accent sur l'hôtel du village, car il y a certainement bien pire dans les grandes villes. Il faut cependant se souvenir que les défauts des autres n'excusent pas nos propres défauts.

Une petite enseigne lumineuse, une porte branlante, une salle sombre et pleine de fumée, une musique infernale amplifiée par un haut parleur nasillard, un petit orchestre composé de quatre jeunes gens qui jouent à qui pourrait faire le plus de bruit, c'est dans cette ambiance qu'un groupe d'humains étaient installés. Cette "musique" est définitivement désagréable à tous, excepté aux sourds, et nous empêche complètement d'échanger une conversation. Lorsque les gens ne

parlent pas ils boivent peut-être plus? Il y a certainement une profonde philosophie là-dessous! Toujours est-il que ce beau samedi soir, les gens ne dansaient pas, il était peut-être trop tôt et l'assistance n'était pas encore suffisamment réchauffée. Il y en avait un cependant qui avait dépassé le premier stage, il était beaucoup plus que réchauffé et cependant il essayait de s'exhiber au milieu de la salle. Le pauvre bougre essayait une courte gigue en se tenant solidement à une chaise pour ne pas tomber. Atmosphère pitoyable, reflet de notre civilisation!

A une table voisine, trois jeunes gens dans la vingtaine consumaient rapidement une forte quantité de bière. L'un des trois crachait fréquemment par terre et plus souvent sur ses vêtements. Il n'était cependant pas ivre car quelques minutes plus tard je le voyais se diriger vers la porte avec ses deux autres compagnons, ils ne titubait pas. Ces jeunes se réchauffaient pour se donner de l'assurance. Ils buvaient pour se donner l'illusion qu'ils étaient des hommes!

Ce phénomène est caractéristique de celui qui n'a que très peu de ressources, de celui qui est ignorant, du jeune homme qui voit devant lui toute la vie, avec tout ce qu'elle demande à l'homme et qui soudain réalise qu'il n'est pas capable de lui faire face, qu'il n'a pas les moyens ni les armes pour se battre comme un homme. Il boit avant d'entreprendre une discussion. J'ai constaté ce phénomène bien souvent, il semble plus apparent dans les campagnes, mais il existe aussi dans les villes et probablement dans tous les pays.

Comment faire pour corriger notre jeunesse de ce défaut national, de cette mauvaise habitude, de cette fausse béquille qu'est l'assurance qu'il prend dans l'ivresse. La boisson a pour effet d'après certains psychiatres de laisser au subconscient une plus grande liberté, une plus grande latitude d'agir. L'état d'ivresse brise les barrières des préjugés, des fausses hontes et des peurs. C'est dans la bière que le canadien note sa peur, car nous sommes un peuple de peureux. Nous avons grandi dans la peur de tout ce qui nous entoure, nous avons été nourris de cette peur. Peur des éléments, peur de la misère, peur de ce que les gens

Le parlement à l'action:

L'AGRICULTURE... VUE DE QUÉBEC

Québec. - L'inauguration officielle du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, à Mont-Joli a permis au ministre Alcide Courcy (Agriculture) René Levesque (Richesses Naturelles) et Bona Arsenault (secrétaire d'état) de réclamer la coopération des Gaspéens pour conduire à bien le plan économique à long terme amorcé dans la péninsule. D'autant plus importante l'initiative qu'elle sert d'expertise puisque la Gaspésie devient région pilote non seulement pour le Québec, mais pour le Canada, dans l'application de la loi ARDA. Evidemment, les autorités gouvernementales réclament de la part des contribuables un peu de patience, et même beaucoup, car la réalisation séculaire d'un tel plan d'ensemble ne peut se faire sentir qu'à longue échéance.

AUTRES RÉGIONS EN VUE

Les mêmes perspectives de réaménagement rural s'envisagent aussi dans deux autres régions du Québec, soit dans les Laurentides, au nord de Montréal, que l'on a surnommées "la vallée de la Rouge" où le tourisme prend déjà un essor fantastique, et la région sud des Cantons de l'Est où l'on active les enquêtes en vue de mousser les cultures spécialisées, les produits de l'éclaircie, les sports et les loisirs physiques et culturels. Ces expertises doivent également se poursuivre dans toutes les régions du Québec en vue de réactualiser l'agriculture et l'économie régionale.

QUESTION DE \$ PIASTRES

Il semble de plus en plus certain que le problème financier soit actuellement celui qui



disent, peur de faire des bêtises, peur de vivre et peur de mourir. Nous sommes des peureux et nous buvons pour noyer cette peur. Grandirons-nous jamais? Le jour viendra-t-il où nous serons un peuple énergique, fier, heureux et capable de se tenir sur ses deux pieds devant les événements, devant les hommes et devant la vie!

Pour en arriver à cette condition mentale il faut bien des choses et il est certain que Paris ne s'est pas bâti en un jour. Il faudra des années d'éducation, de réformes, d'efforts de la part de tous. Il faut donner confiance aux jeunes qui sont beaucoup plus raisonnables, pour la plupart, que nous ne voulons le croire. Ils ont leur façon de voir les choses et cette façon ne correspond pas toujours à notre conception de la vie et du monde, mais il ne faut pas conclure pour cela que leurs idées soient mauvaises, elles sont différentes.

Il faut donner des conseils aux enfants, mais il ne faut pas toujours les forcer à suivre ces conseils car à ce moment les conseils deviennent des ordres et les adolescents n'aiment pas les ordres. Il faut bien souvent les laisser libres de prouver par eux-mêmes la véracité et la validité de nos opinions, de nos conseils. Il faut aussi leur faire réaliser que bien souvent ils ont raison et qu'ils ont trouvé par eux-mêmes la réponse à leur problème. Il ne faut pas toujours leur lancer la pierre mais leur montrer que bien souvent la pierre est dans notre jardin. Ils ne vous aimeront et ne vous respecteront que plus.

embête le plus les autorités provinciales. Parti à Ottawa, avec le désir d'y rapatrier \$150 millions, M. Lesage n'en revient qu'avec \$32 millions mais avec le droit de recueillir, en province, \$9 à \$10 millions de plus provenant des droits de succession. On escompte évidemment qu'en mars prochain, lors de la poursuite de la conférence fédérale provinciale, le trésor fédéral s'ouvrira plus largement pour le Québec. Car, déjà, l'on prévoit que le budget provincial, en avril, ne sera certainement pas inférieur au \$ milliard... à moins que l'on passe le couteau dans les projets ministériels ce qui handicaperait grandement l'élan donné au Québec depuis 1960.

NOUVELLES LOIS

Les agriculteurs et notamment ceux qui s'occupent de travaux forestiers prendront intérêt, lors de la prochaine session provinciale, de l'adoption, après étude et débat, du code du Travail dont l'élaboration de la première partie vient d'être complétée à Québec. Au secteur de la forêt, on prévoit aussi des mesures spéciales sur les concessions de la Couronne et (peut-être) des données nouvelles sur les chantiers forestiers. Au domaine de l'agriculture, des lois seront amendées pour favoriser l'acquisition des terres libres, la culture spécialisée, la formation des Offices de producteurs et l'application d'ARDA. Il sera aussi question de la distribution du lait dans les écoles (toujours si le budget le permet).

EN GASPÉSIE

Alors que le premier ministre, l'Hon Jean Lesage, révélait l'heureuse nouvelle de l'établissement, au coût de \$40 millions, d'une nouvelle usine géante de fabrication de carton à New-Richmond, le député du comté de Bonaventure, l'Hon Gérard D. Levesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, rappelait les angoissantes problèmes qui doivent être solutionnés en Gaspésie: exode rural vers les centres urbains, le chômage latent, la faiblesse économique, la pénurie d'industries importantes et l'exploitation du bois brut hors des frontières de la région. La nouvelle entreprise de l'industriel A. R. Irwin embauchera 1000 hommes à la construction d'abord puis tout autant dans la production, dont 300 à l'usine et 700 en forêts.

PERPECTIVES D'AVENIR

Mais, selon M. Lesage, d'autres développements industriels sont promis à la Gaspésie et la France y participerait. Le récent voyage en Europe de l'Hon Lucien Cliche, ministre des Terres et Forêts, permettrait l'aménagement de complexes industriels pour exploiter les produits forestiers de la péninsule et dans un avenir prochain. La "Gaspésie Pulp & Paper", de Chandler, doit aussi entrer en opération pour fournir le papier journal au "New-York Times" et l'on a déjà réclaté d'Ottawa la construction d'un port ou quai Chandler pour favoriser le transport, par bateau, du papier. Un second quai serait construit près de New-Richmond également. La construction, par l'Hydro-Québec, au coût de \$5 millions, d'une ligne de transmission d'électricité devrait stimuler la décentralisation de l'industrie en faveur de la Gaspésie.

POUR LES COLONS ET AUTRES

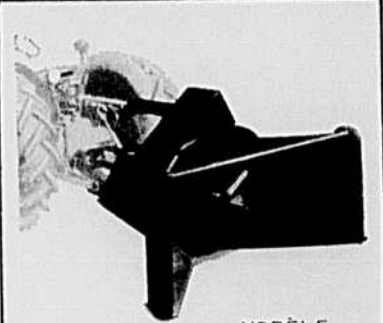
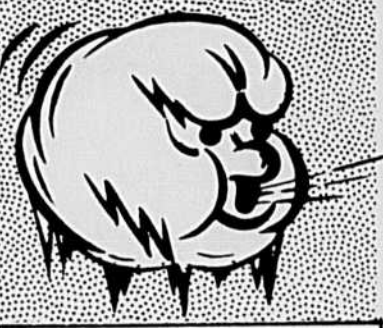
Les opérations à l'usine de New-Richmond devraient être entreprises en 1965. La compagnie aura besoin alors de 400,000 cordes de bois par an, dont 300,000 seront puisés sur ces

concessions propriétés de la Couronne, et 100,000 seront acquises des colons et cultivateurs de la région gaspécienne. On utilisera aussi les copeaux en provenance des moulins à scie du district. Ce serait la plus importante réalisation industrielle dans ce secteur gaspécien depuis 25 ans. Voilà qui permettra à nombre de contribuables gaspéciens de respirer un peu plus à l'aise.

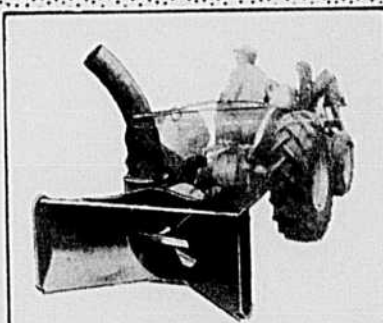
AU LAC ST-JEAN

Pour rappeler aux résidents comme aux touristes les années héroïques des débuts du travail forestier dans la région du Saguenay et du Lac St-Jean, l'on projette maintenant d'établir un musée forestier au parc Price, près de Jonquière-Kénogami, où les outils et la grosse machinerie utilisés depuis 1880 seraient exposés. Un tel projet ne rapporterait pas de revenus aux agriculteurs mais leur permettrait de constater l'évolution de la science et de la mécanique... tout en procurant un attrait particulier pour les visiteurs. Les compagnies forestières de la région seraient heureuses, dit-on, de participer à cette installation.

FORANO SOUFFLEURS A NEIGE



MODÈLE V-500



MODÈLE V-505

VALEURS EXCEPTIONNELLES À DES PRIX FORT RAISONNABLES

FORANO

Division Agricole,
Plessisville, Que.

Veillez m'envoyer plus de renseignements sur vos souffleurs à neige V-500 et V-505.

Nom

Adresse

Ville

Province

L'OPINION RURALE...



Moins injuste qu'on peut le croire...

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre texte "L'EXPROPRIATION DES PROPRIETES AGRICOLES" paru dans "La Terre de Chez Nous" du 20 novembre dernier.

Quand le vénéré monsieur Barrette réalisa que les terres de la région de Joliette possé-

daient une haute valeur marchande agricole, il s'efforça de protéger, pour ses cultivateurs, ce bien qui, jusqu'alors, avait fait peiner les siens sans les récompenser convenablement du labeur fourni. En effet, l'introduction de la culture du tabac dans cette région rehaussa rapidement le prix des terres agricoles.

En général, dans Bécancourt, les terres agricoles sont assez peu productives. On n'a pas encore trouvé une culture qui pourrait s'adapter à cette région au bénéfice de la classe agricole. Réalisant ce fait, le gouvernement de notre province a jugé bon de choisir cette région pour y jeter les assises d'un centre sidérurgique. Si les autorités gouvernementales ont choisi cette paroisse, c'est d'abord à cause de sa localisation au bord de l'eau et de la possibilité de se procurer du terrain à un prix convenable.

Le Trust Général du Canada se porte acquéreur de la majorité des terres de cette paroisse à

des prix variant entre \$100 et \$200 l'arpent alors que la valeur marchande agricole se situe entre \$50 et \$60 l'arpent (améliorations non comprises).

L'auteur est un évaluateur professionnel et semble s'appuyer sur un bagage de connaissances techniques. Selon lui, la valeur marchande est "le résultat stricte du jeu de l'offre et de la demande et peut n'avoir aucun rapport avec la valeur réelle d'un bien". Cette définition s'applique surtout aux facteurs pouvant influencer le prix de vente. Dans le cas présent, la demande provient d'un gouvernement et l'offre est faite par un cultivateur. Avant l'arrivée de ce projet, peut-être

y avait-il des fermes qui étaient offertes à des prix convenables. Le vendeur était alors consentant à vendre à ce prix. Aujourd'hui, l'acheteur éventuel n'est plus le même, alors on double, triple, quintuple le prix.

Il est rare de voir des cultivateurs qui, à la suite d'un déplacement pour expropriation ou lotissement, ont été placés dans la misère. Il est tout à fait normal que le vendeur s'efforce d'obtenir le plus haut prix pour sa ferme. Par ailleurs, il est tout à fait injuste que quelques individus s'enrichissent au dépend des payeurs d'impôts et de taxes.

Dans le cas présent, l'acquéreur paie beaucoup plus que la valeur marchande agricole actuelle. Il est tout de même illogique qu'il paie pour la valeur que cette propriété aura dans 15 ou 30 ans. Le capital que les fermiers touchent actuellement est suffisant pour leur permettre de s'établir sur une autre ferme convenable, à moins que les nombreuses dettes courantes et les hypothèques rongent complètement le produit de la vente. Il est difficile pour l'Etat de suppléer aux malchances ou à la mauvaise administration passée d'un individu.

La distinction faite entre "valeur marchande agricole, valeur réelle et valeur industrielle" est juste. Toutefois, on ne peut partir d'une définition pour en faire un principe applicable partout. Le jugement et la logique des deux parties doivent intervenir pour en arriver à une entente logique.

L'injustice sociale dont vous faites mention semble moins flagrante que vous la décrivez. Je ne vois aucune raison d'ameuter l'opinion publique, ce qui aurait pour but de compliquer le travail des deux parties.

Y.D.

Au sujet de l'impôt foncier

En marge du congrès tenu à Beauport et à la suite du télégramme envoyé à M. Lesage en regard de l'abolition ou tout au moins la modification de l'impôt foncier des fermes familiales, je tiens à vous féliciter pour votre action et je vous encourage à poursuivre votre campagne.

Ma signature pour une pétition en ce sens est toujours à votre disposition. Encore une fois, félicitations et remerciements sincères!

Marcel Van Weereld
Montréal

"Un Suiveux"

A la suite d'un commentaire paru dans vos colonnes démontrant la visite de députés dans Bellechasse; je me demande pourquoi ce député de l'Ontario et de Bellechasse ainsi que le préfet du Comté, n'ont visité que la ferme de St-Damien; là où tous les cultivateurs achèvent de vendre leurs fermes à la ferme des religieuses du Perpetuel Secours (étant donné que la ferme familiale ne paie plus) le problème n'est pas pour ceux qui possèdent douze fermes dans une.

Il est à l'échelon individuel et seul une baisse dans les grains de provende pourrait permettre à la ferme familiale de survivre; et la preuve que le grain pourrait se vendre à \$1.00 du cent livres de moins existe dans le prix de vente à Fort-Williams; transport par eau à 12 cents du boisseau et à un transport à coût réduit par camion de Berthier, Lévis, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane; avec éleveurs locaux et non contrôlés par les magnats du grain en plus de cesser de faire payer l'entreposage de ce grain aux cultivateurs dans les entrepôts de Québec (\$300,000.00 en 1962). De plus la preuve que ce serait sur la Rive-Sud que les éleveurs seraient le plus utiles (en plus du port de Chicoutimi). C'est la difficulté de traverser de Lévis à Québec, et ce n'est certainement pas M. Bruce Beer, de Peel, Ontario qui connaît nos problèmes de transport, ni un député qui se lève en Chambre une fois en six mois comme le député actuel de Bellechasse. Car dormir à Ottawa est le lot commun des suiveurs et si on plus des patrouilleurs, se permettre de promener le député là où tout va bien.

Nous verrons comme dans le passé: "Des pantalons usés, plus qu'une intelligence au service des électeurs."

Rernard Dumont.
Contribuable de St-Vallier.

il y en aura pour tout l'monde...

il y en aura pour moi,

qui préfère une bière douce...

de la savoureuse Laurentide!



il y en aura pour toi,

qui préfères une vraie bonne bière...

de la Molson Export!



et il y en aura pour ceux

qui préfèrent une bière lager...

de la Molson Canadian!



c'est de la Molson qu'on prend chez-nous!

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION

AU SERVICE DE

LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
 Chef de la rédaction: P. CARPENTIER
 agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

La Noël à Ville-Marie en 1665

Claude du Mousson, soldat du régiment de Carignan-Salières, en garnison d'hivernage à Ville-Marie, écrivait à sa mère à la Rochelle en France, après avoir assisté à sa première messe de Noël en Canada. Le soldat du Mousson parle d'abord de la Messe de Minuit célébrée dans l'oratoire de l'Hôtel-Dieu, toute petite église de pierre, construite en 1656, pour remplacer celle en bois qui se trouvait dans l'enceinte du fort. La colonie compte alors 625 Français, à part les religieux, la soldatesque et les indigènes, mais la petite église eut peine quand même à contenir tout le monde. "La chapelle était bien ornée, écrit le soldat, avec un beau tabernacle, des bougies à foison, des fleurs d'or et d'argent disposées agréablement sur l'autel par les Hospitalières. Puis avec les rideaux en lin aux fenêtres, les tentures cramoisies, nombre de petits drapeaux et la belle nappe en dentelle, tout cela était d'un arrangement merveilleux." Le soldat nomme plusieurs des assistants, dont le major Zacharie Dupuy, commandant de Ville-Marie, le sieur des Musseaux, juge de la cour des seigneurs de Saint-Sulpice, le colonel de Salières, commandant du régiment Carignan-Salières, le sieur Charles Le Moyne, Elizabeth Moyen, veuve de Lambert Closse tué par les Sauvages trois ans auparavant. Il note aussi la présence de Mlle Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys et quelques unes de leurs compagnes. Au hasard dans l'assistance, les colons Nicolas Hubert, Mathurin Thibodeau, Pierre Lachapelle, Urbain Tessier, accompagnés de leur femme et de leurs enfants. Les Sauvages présents étaient vêtus de peaux de chevreuil ornées de porcelaine.



C'est l'abbé Souart, supérieur de Saint-Sulpice, qui célèbre le saint sacrifice, et un ami du soldat Mousson, Pierre Gadois, sert la messe en belle soutane rouge. La chorale est composée de colons, d'habitants et de soldats avec force accompagnement. Un commis de la compagnie des Indes et le notaire Basset jouent de la viole, le chirurgien Bouchard joue du théorbe et du Mousson joue de la petite flûte. Le soldat est fier d'écrire à sa mère que c'est lui qui chanta motet à l'offertoire. Aux messes de l'aurore et du jour, une bande d'Algonquins venus de la rivière des Outaouais se sont chargés du chant des cantiques dans leur propre langue.

Et le soldat nous parle du réveillon, un vrai festin: une pièce de pâtisserie bourrée de pigeonneaux, un pâté d'ortolans, du pain sucré avec du raisin dedans et des écorces de citrons confits et, pour boire, du vin et de la bière. Mais ce qui est le plus amusant, c'est le nombre de "santés" que l'on va boire avant de se quitter. L'abbé Souart invite les invités à trinquer avec une tasse de vin d'Espagne à la main. On boit ensuite à toutes les sommités absentes: au marquis de Tracy, vice-roi, à monsieur de Courcelles, le gouverneur, à monsieur l'évêque (ils sont à Québec), enfin à toute la hiérarchie ecclésiastique sans oublier évidemment l'abbé Souart, l'amphytrion. Enfin, après avoir bu à toutes les Puissances et à toutes les Armées, et même à la santé de M. de Colbert, on chante "Dieu sauve le Roy" et on se quitte.

Après quelques heures de sommeil, le soldat du Mousson est sur pieds, car avant la grand'messe il lui faut, avec ses camarades du régiment, aller serrer le commandant de la place, le colonel et le représentant de Saint-Sulpice, messire Souart. Puis, après la joyeuse randonnée dans la neige et la bourrasque, la distribution et l'échange de cadeaux mettaient la joie au cœur de la petite colonie de Ville-Marie.

Et voilà comment, aux premiers temps de Ville-Marie, alors que M. de Maisonneuve venait de nous quitter pour aller mourir en France, les habitants célébraient la fête de Noël.

(On veut Savoir)
 Léon Trépanier

Souhais du Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation l'honorable Alcide Courcy

A l'approche des fêtes de Noël et du Nouvel An, je tiens à offrir à tous les agriculteurs du Québec mes vœux très sincères de santé, de bonheur et de prospérité.

Pour l'ensemble des travailleurs du sol, l'année agricole 1963 aura marqué, dans notre province, un certain progrès. Notre industrie laitière a pris une heureuse orientation, avec une baisse de production de 6 millions de livres de beurre et une augmentation de 13 millions de livres de fromage. Les revenus bruts provenant des ventes de fruits et légumes et de volailles ont respectivement augmenté de 10% à 12%. Si le revenu agricole net 1963 des agriculteurs du Québec n'est pas encore établi, nous savons du moins que leur revenu monétaire représente une augmentation pondérée de 5% par rapport à celui de l'année précédente.



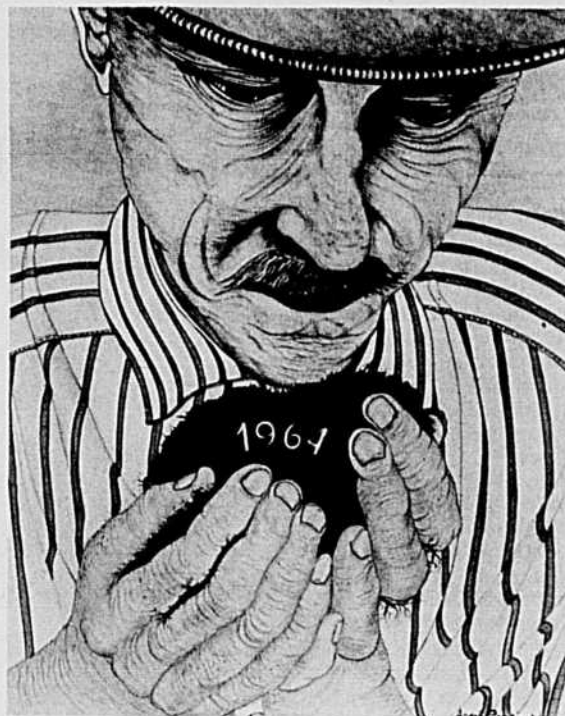
On se rappellera que 1963 aura été une année d'épreuves pour les agriculteurs de certaines régions, tout particulièrement pour ceux d'Abitibi où la tornade de la fin de juin a semé la désolation, causant aux bâtisses de fermes des dommages matériels s'élevant à quelque \$750,000. Réconfortés par l'aide financière généreuse du gouvernement, les agriculteurs d'Abitibi se sont courageusement mis à la réparation des dégâts, au nettoyage des champs et à la reconstruction des maisons et des granges dévastées. Que leur vaillance reçoive ici l'expression de mon amicale admiration.

L'année qui s'achève aura été le théâtre d'événements plus heureux et d'une importance réelle pour les progrès futurs de l'agriculture québécoise. Les amendements apportés à la Loi des coopératives agricoles et la refonte de la Loi des marchés agricoles ont donné aux agriculteurs de nouveaux moyens d'organiser la commercialisation collective

de leurs produits. L'oeuvre du Comité d'étude de la commercialisation des produits agricoles aura apporté d'utiles précisions au nécessaire programme de réorientation des productions végétales et animales du Québec. Déjà cette expression de pensée agricole a été suivie d'une action concertée dans plusieurs domaines, par exemple l'implantation, depuis l'automne 1963, de 1250 têtes de bœuf de boucherie dans le Nord-Ouest québécois, l'intensification de la culture de la pomme de terre dans les comtés Rivière-du-Loup, Joliette et Labelle, des productions avicoles dans ceux de Dorchester, l'Islet, Rimouski, Lac St-Jean et Roberval, l'organisation de 17 bleuetières communautaires dont l'une en Abitibi et les autres au Lac St-Jean, etc.

D'autres développements suivront, moyennant le concours actif des agriculteurs de bonne volonté et de tous les autres intéressés. Car la modernisation de l'agriculture du Québec ne pourra résulter que d'une action collective.

C'est pourquoi mes vœux s'adressent encore aux cadres et à tous les employés du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, aux dirigeants et aux membres des coopératives, des associations professionnelles et techniques agricoles, de même qu'aux dirigeants des industries et des commerces qui, individuellement et collectivement, constituent le grand ensemble de l'agriculture québécoise.



LA TERRE VIVANTE

Dessin d'après une photographie parue dans la Revue Imperial Oil octobre 1963.

Organisation de la VULGARISATION agricole

La région agronomique No 7

(suite et fin)

Dans le comté de Champlain, l'industrie laitière demeure la production basique. Elle alimente la population régionale, l'usine de lait Crino, (succursale de la S.C.A. de Granby), alors que le reste est transformé dans des fabriques locales. Les terres franches et légères servent en plus à produire de la patate, du blé d'Inde, des petits fruits et un peu de tabac.

L'institution, en 1950, d'un Conseil d'orientation agricole dans le comté, a été d'un pré-

mes de terre pour la semence et la consommation.

Le comté du Lac St-Jean est un secteur d'industrie laitière, renommé pour la production du fromage. Les autres revenus proviennent du porc, d'importants élevages de moutons, de la volaille et de la cueillette des bleuets. La coopération semble posséder assez bien la faveur des exploitants agricoles dans ce comté qui occupe le second rang pour le chiffre d'affaires de ses coopératives agricoles, soit plus

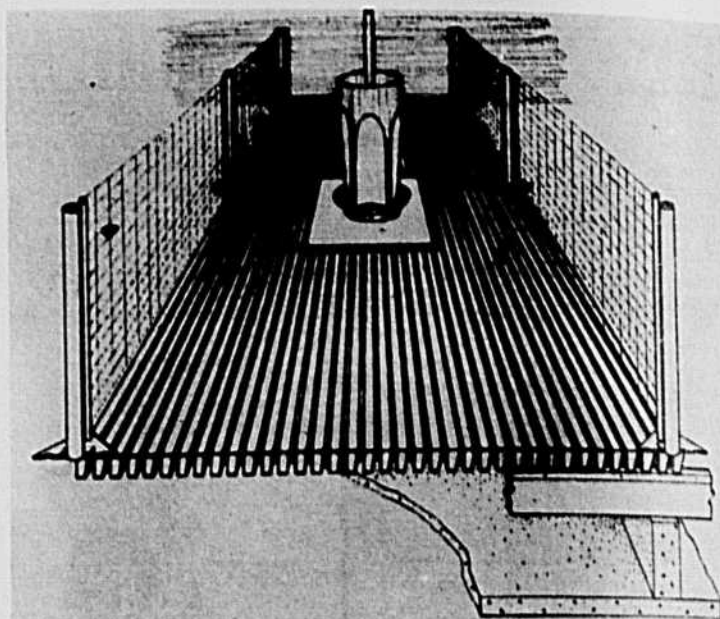
Expérimentale de Normandin et l'exploitation des RR.P.P. Trapistes de Mistassini, qui rendent d'immenses services aux cultivateurs de la région.

Des affaires, pour un montant de \$4 millions, ont été transférées par le truchement des 18 sociétés coopératives agricoles du comté, au cours de l'an dernier.

CONCLUSIONS

Dans la région agronomique No 7, comme dans les autres parties de la Province d'ailleurs la tendance est la même en agriculture. Les fermes s'agrandissent, leur nombre diminue, alors que la superficie utilisée et la production totale augmentent. C'est dire que les méthodes et les rendements ont été améliorés. La proximité des marchés est un facteur de haute importance dans le domaine de l'exploitation agricole. La région a l'avantage d'avoir accès au grand marché de la ville de Québec et à ceux de nombreuses agglomérations urbaines et industrielles, ce qui favorise l'écoulement profitable des divers produits.

Néanmoins, une utilisation plus rationnelle des ressources disponibles s'impose. En cette ère d'évolution rapide et constante de l'agriculture, seuls les cultivateurs professionnels réussiront. L'agriculture vivrière est périmee et les producteurs médiocres devront orienter leurs efforts dans d'autres secteurs de l'activité humaine, ce qui entraîne, inévitablement, des perturbations économiques et sociales. La consolidation de la ferme familiale est l'objectif à atteindre. C'est en fonction de cet objectif qu'évoluera le vulgarisateur agricole



Plancher entièrement en lattes. Il existe aussi des stalles partiellement lattées.

Planchers lattés pour les porcs

Les planchers lattés, utilisés pour la première fois par des aviculteurs, permettront peut-être aux producteurs de porcs d'épargner aussi du temps et de l'argent. Le Drovers Journal signale

LEGUMES - 1962 - SUPERFICIE - PRODUCTION VALEUR

La superficie totale en légumes pour fins commerciales est estimée à 70,360 acres en 1962, contre 66,690 acres en 1961 et 63,660 acres en 1960.

L'estimation de la valeur fermière de la production est de 13,7 millions de dollars en 1962 comparativement à 13,2 millions en 1961 et à 12,6 millions en 1960.

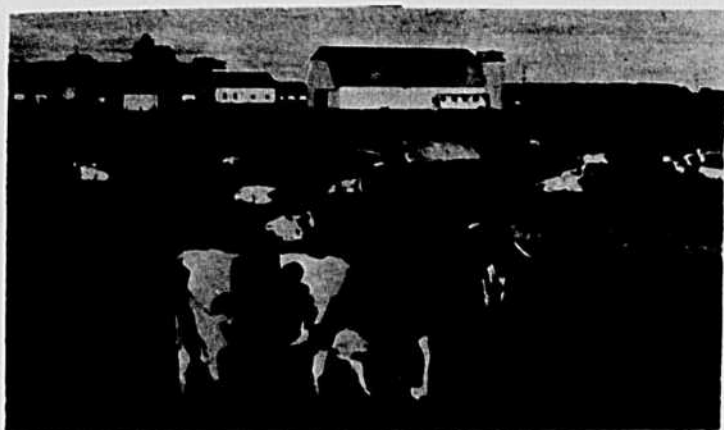
conscient de son rôle et de ses responsabilités.

Roger MICHAUD, agronome
Division de la Propagande

Ouvrages consultés:
Le Canada Français, Province de Québec, Raoul Blanchard
Monographies économiques-sociales, fascicules II et III, 1962, Paul Boucher



Le comté de Chicoutimi compte de nombreux producteurs de pommes de terre.



En 1959, c'est un cultivateur de St-Prime, comté de Roberval, M. Johnny Bergeron qui se classait 2e au concours de la Médaille d'Or du mérite agricole. Cette photo fait voir ses dépendances de ferme et une partie de son troupeau.

cieux secours dans l'amélioration générale de l'agriculture. L'élaboration de plans d'améliorations pratiques, pour une période de cinq ans, après inventaire des ressources et des responsabilités, a eu pour résultats des réalisations bienfaisantes. Heureuse initiative qui, certes, mériterait d'être suivie.

Le comté de Champlain a l'avantage de posséder une Ecole moyenne d'agriculture, située à Ste-Anne-de-la-Pérade. Formulons le vœu que les futurs exploitants agricoles de la région sachent se prévaloir de cette situation privilégiée.

Au point de vue agricole, le comté de Laviolette peut se diviser en deux sections; St-Tite et La Tuque. Dans la région de St-Tite, l'agriculture est en fonction de la production du lait, avec élevages de porcs et de moutons alors que 80% des exploitants retirent une partie de leurs revenus de la forêt. Le secteur de La Tuque présente une agriculture forestière qui aurait tout intérêt à se développer en fonction du marché de la ville du même nom. Marché qui, à cause de son isolement, devrait attirer l'attention des producteurs locaux.

La culture mixte prédomine dans le comté de Chicoutimi, où environ 50% du lait est consommé en nature et le reste transformé en beurre et fromage. Les productions complémentaires sont: le porc, l'aviculture, le bleuets. Les produits servent à la consommation régionale, avec expédition d'animaux à l'abattoir coopératif de St-Bruno et diverses consignations vers les grands centres.

Chicoutimi possède son Ecole moyenne d'agriculture, ainsi que 9 sociétés coopératives agricoles lesquelles ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de 3 millions au cours de l'an dernier.

L'industrie laitière et l'élevage prédominent dans Kénogami-Jonquière. C'est aussi un centre important de production de pom-

mes de \$13 millions au cours du dernier exercice financier. Il faut mentionner, tout particulièrement, la chaîne coopérative du Saguenay, avec siège social et abattoir à St-Bruno. Cette organisation a mis sur pied toute une gamme de services propres à aider, dans une large mesure, les agriculteurs de la région.

Du point de vue agricole, Roberval est le comté le plus important du royaume du Saguenay. C'est un comté d'élevage et d'industrie laitière, avec productions complémentaires de porcs, moutons et volailles. C'est également la région où la production de bleuets n'est surpassée nulle part ailleurs dans la Province. L'écoulement des produits est en fonction de la consommation régionale, où des villes industrielles ont une grande capacité d'absorption, en plus d'importantes consignations de beurre, fromage et bleuets vers les marchés extérieurs.

Roberval a l'avantage d'avoir en son milieu deux organisations agricoles d'envergure: la Station

Statistiques sur la production de la betterave à sucre

Année	Nombre de producteurs	Acres contractées	Acres récoltées	Tonnes récoltées	Tonnes à l'acre	Revenu à l'acre	Valeur de la récolte
1955	1,275	6,958	6,037	76,833	12.73	\$165.45	\$ 998,931.
1956	1,065	8,396	5,671	51,857	9.67	145.10	822,851.
1957	1,052	6,271	5,889	76,428	12.98	181.69	993,566.
1958	983	6,482	5,951	61,991	10.92	154.23	917,960.
1959	727	5,065	4,501	67,590	15.01	212.12	955,013.
1960	829	5,673	5,423	82,713	15.25	220.67	1,196,864.
1961	1,141	8,770	7,896	113,342	14.35	208.00	1,642,368.
1962	1,332	12,250	10,182	147,119	14.45	187.83	1,912,548.
1963	environ 1,400	14,296					

(chiffres à compléter après la récolte)

SECTION DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE LA COLONISATION,
QUÉBEC.

Les vers du mouton

par R. BELLAVANCE, D.M.V.

Grâce à notre climat rigoureux, durant l'hiver, les oeufs de parasites internes ne résistent pas à la gelée à l'exception de ceux du ver plat qui d'ailleurs sont rarement isolés et sont plus ou moins nuisibles à l'espèce ovine. Les cas de tournis ou de coenurose causés par la larve du ver plat sont peu fréquents.

VERMIFUGES

Même si les méthodes de traitement ont évolué avec les années en passant de la graine de citrouille aux dérivés organiques du phosphore, un excellent vermifuge n'obtiendra pas l'effet désiré si des principes d'hygiène et de gestion du troupeau ne sont pas appliqués.

Comme il n'existe pas de vermifuge d'une efficacité absolue contre tous les parasites internes du mouton, il y a lieu parfois d'employer tel vermifuge qui est plus recommandé contre telle sorte de vers. Des données récentes ont démontré que deux anthelmintiques associés donnaient plus de résultat qu'un seul, même employés à des doses assez basses. Pour juger de la valeur d'un produit, le laboratoire fait le compte des oeufs de parasites avant et après le traitement, mais l'éleveur peut déterminer lui-même la valeur de deux ou plusieurs produits différents en pesant ses agneaux ou brebis avant et après l'administration du traitement; les sujets qui ont acquis le plus de poids après trois semaines sont ceux qui ont reçu le meilleur vermifuge. Il y a encore la qualité du produit qui entre en ligne de compte. Si on administre une poudre avec de grosses particules, seuls les vers adultes seront détruits, tandis que le même produit peut se vendre sous forme de petites particules qui atteindront également et les adultes et les larves.

En Grande-Bretagne, un nouveau produit vient d'être mis au point. Il donne autant de résultats par injection sous-cutanée qu'administré par voie orale, d'où l'avantage de ne pas oublier de sujets lors du traitement.

TRAITER À L'AUTOMNE

Le traitement classique dont se servent les oviculteurs soit sous forme liquide soit en poudre ou encore en capsule devrait être administré à l'automne dès les premières gelées alors que les moutons entrent à la bergerie. Si les ovins sont traités au printemps avant la mise au pâturage, le mal est déjà fait et les succès de l'agnelage sont limités. Comme les premiers symptômes de la maladie nodulaire font leur apparition à la fin du mois de décembre, c'est au début de ce mois qu'il faut procéder. Les éleveurs de moutons d'un même rang ou d'une même paroisse devraient traiter leurs sujets en même temps.

En janvier le traitement est encore recommandé, mais on est plus près de la mise bas, quoique les dangers d'avortement à la suite de l'administration de ce vermifuge ne soient pas aussi dangereux qu'on le pense, du moins dans les trois premiers mois de la gestation.

SECTION DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE LA COLONISATION,
QUÉBEC.

APRÈS LE TRAITEMENT

Après un jeûne approprié, le vermifuge est administré et l'on doit épandre de la chaux éteinte dans la bergerie durant deux jours pour tuer les parasites et les larves. Il s'agit ensuite de faire sortir les moutons à l'extérieur pour procéder à l'enlèvement du fumier. Et comme le traitement n'a pas d'effet marqué sur la production lactée, l'idéal serait d'administrer un vermifuge à l'automne et un autre au printemps, surtout si l'éleveur n'a pas la facilité de faire une rotation au pâturage.

En Australie, à cause d'un climat plus doux que le nôtre, les éleveurs de moutons traitent leurs sujets contre les parasites trois fois par année, et parfois avec des anthelmintiques différents afin de lutter plus efficacement contre les différents vers dont l'éclosion des oeufs est reliée aux saisons chaudes ou aux saisons fraîches.

Il existe encore aujourd'hui des bergeries sans ventilation et d'autres avec un courant d'air continu; avec un ensilage qui commence à moisir, vers la fin de l'hivernement, le milieu est, des plus favorables au parasitisme.

CONSEILS À RETENIR

Au pâturage, l'éleveur avisé devrait faire une rotation, tous les deux mois, pour couper le cycle des parasites de l'estomac et de l'intestin. Même si le froid sert d'inhibiteur physique au développement des larves, une rotation annuelle est considérée comme élémentaire.

Un vermifuge de qualité devrait être administré à l'automne et au printemps, sans oublier un seul sujet, afin d'obtenir le maximum d'efficacité.

Les terrains bas et marécageux avec des eaux stagnantes sont l'endroit idéal pour l'éclosion des parasites et des bactéries à clostridium.

L'éleveur qui fait boucherie devrait éviter de donner des têtes de moutons aux chiens. Ces

déchets d'abattage, transportés ici et là, deviennent alors des vecteurs de parasites.

Si le troupeau est exempt de parasites, il ne faut jamais introduire de nouveaux sujets même

des reproducteurs sans leur faire subir un traitement préalable.

Dans les enclos restreints, à l'extérieur, l'infestation parasitaire se développe plus rapide-

ment. Durant les journées chaudes, s'il n'y a pas d'ombrage au pâturage, les moutons se rapprocheront des vieux bâtiments qui sont une source de contamination.

AU CENTRE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE

Né le :

Canadien

CLERJOYE CAPORAL 14E -37658-

Né le : 6 décembre 1950

CAPORAL 14E C8 - Enregistrement Supérieur : "AAA (90.7)"

Dernier E.V.G.A. : 382

Élevé par: M. Jean-Paul Beaudry, St-Marc, P.Q.

Propriété du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec, P.Q.

Utilisé au Centre d'Insemination Artificielle de Québec, St-Hyacinthe, P.Q.

Classification de 18 Filles : 89% Très Bonne et Mieux

32 Filles E.M. 2x305 Jours

Lait

Gras

Moyenne : 9374 (132.1) 421 (131.7) 4.49

DIAMANT DE LA GORGENDIERE 19V -22844-

"AAA" (91.5)

Dernier E.V.G.A. : 393

Classification de 52 Filles : 96%

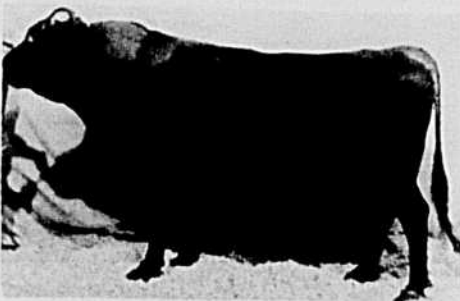
Très Bonne et Mieux.

49 Filles E.M. 2x305 Jours.

Lait

Gras

Moyenne : 9289 (130.9) 428 (133.9) 4.61



BELLE DE L'ECSPICE 17V -25549-

Age	Lait	Gras	%	Jours
2-186	7506	371	4.94	2x305
3-209	7339	358	4.88	2x283
4-187	8791	421	4.79	2x358
6	8194	419	5.11	2x305
7	6670	354	5.31	2x305
8	5672	303	5.34	2x294
9	4662	218	4.68	2x248
7 Lact.:	48834	2444	5.00	

CHAMPION DE L'ECOLE 2N -16781-

Dernier E.V.G.A. : 342

Classification de 17 Filles : 59%

Très Bonne et Mieux.

20 Filles E.M. 2x305 Jours.

Lait

Gras

Moyenne : 8345 (117.6) 376 (117.4) 4.51

DESCHAMBAULT BERTIER 3P -17705-

Age	Lait	Gras	%	Jours
2-179	9767	409	4.19	2x305
	10651	456	4.22	2x356
3-200	12269	547	4.46	2x365
5	13270	551	4.15	2x305
	14411	605	4.20	2x357
3 Lact.:	37531	1610	4.29	

MARIUS DE CAP ROUGE -7715-

Dernier E.V.G.A. : 342

Classification de 6 Filles : 100%

Très Bonne et Mieux.

41 Filles E.M. 2x305 Jours.

Lait

Gras

Moyenne : 8409 (118.5) 367 (121.0) 4.60

CAP ROUGE CHOISIE XIEMIE 13R -19225-

Age	Lait	Gras	%	Jours
2-48	8338	406	4.87	2x365
3-255	8905	407	4.57	2x305
4-268	9670	415	4.29	2x305
5	8749	416	4.78	2x305
6	9216	404	4.38	2x292
7	8828	399	4.52	2x365
9	9383	441	4.70	2x365
10	5868	289	4.93	2x305
8 Lact.:	68959	3179	4.61	

Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage des lactations en comparaison avec la moyenne de la race.

EMIS PAR LE CENTRE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE DE QUÉBEC.
St-Hyacinthe, P.Q.

Réduisons les pertes de porcelets

Le nombre de porcelets par portée amenés à maturité peut être maintenu à un niveau élevé en recourant aux moyens ci-dessous, d'après Agriculture Newsletter de Nouvelle-Zélande.

- Accouplement de la truie lorsqu'elle est en bon état; lui donner 4 à 6 gallons de lait, ou

l'équivalent en farine, par jour durant la période d'accouplement et durant la semaine qui suit. Multiplier les repas.

- Réduire la ration après cette période à un niveau juste suffisant pour maintenir la truie en bon état jusqu'à trois semaines avant la mise bas.

- Accouplement de la truie de 12 à 36 heures après le début des chaleurs.

- Régularisation de l'activité du verrier; une saillie par jour pour le verrier et seulement une par truie afin de ne pas surmener le mâle.

- Accroître la ration à 4 ou 6 gallons par jour durant les trois dernières semaines de la gestation.

- Maintenir la truie en bon état durant la période de lactation en lui donnant 4 1/2 unités, plus une

unité par porcelet allaité, (1 gallon de lait ou 1 livre de farine: une unité alimentaire)

- Réduire le nombre de porcelets morts-nés par l'emploi de truies croisées et l'élimination des truies après leur quatrième portée, à moins que leur performance ne soit exceptionnelle.

- Réduire les pertes dues aux maladies par la désinfection complète des cases entre les mises bas.

- Employer une case construite de façon à réduire les pertes dues à l'écrasement.

Pour que l'arbre de Noël ne soit pas une cause de désastre

Pour éloigner autant que possible les risques d'incendie dont l'arbre de Noël peut être la cause, certaines précautions sont requises:

- Laisser l'arbre à l'extérieur et à l'ombre jusqu'au moment de son installation dans la maison.

- En entrant l'arbre dans la maison, il faut enlever au moins 1 ou 2 pouces de tronc, en faisant la coupe de biais et en plaçant immédiatement le pied dans l'eau.

- Maintenir le niveau dans le récipient, ce qui demande d'ajouter parfois une demi-chopine d'eau par jour. Un arbre

fraîchement abattu au moment de son installation conservera de cette façon ses aiguilles et ses brindilles souples durant au moins trois semaines.

- L'installation des courants de lumières doit être bien faite

- Le pied de l'arbre doit être débarrassé de toute matière combustible, papiers, emballages de cadeaux, etc.

L'ARBRE QUI EST DESSECHÉ AU POINT OU IL NE PEUT PLUS ABSORBER D'HUMIDITÉ, CONTINUERA DE SE DESSECHER, MEME SI ON IMMERGE SON PIED DANS L'EAU.



Voeux à la jeunesse agricole

En dépit de la réclame commerciale tapageuse qui l'accompagne, d'une vie familiale et sociale plus intense qu'elle favorise, la période des Fêtes reste tout de même une invitation à la réflexion.

A l'occasion du nouvel an, jeunes agriculteurs, témoins inquiets de l'évolution rapide de votre milieu, peut-être vous demandez-vous avec appréhension, si, demain, il y aura encore place pour vous en agriculture. Votre angoisse est facile à comprendre quand on entend les considérations pessimistes qui appuient certaines réclamations du milieu rural, et que l'on voit les programmes d'enseignement s'élaborer surtout en fonction d'une civilisation industrielle et commerciale. Animés de l'esprit de votre milieu, imperméables à cette mystique terrienne qui a soutenu l'héroïsme de vos ancêtres, vous êtes peut-être devenus, vous aussi, dangereusement pratiques.

Si l'industrialisation a pris la vedette en raison des promesses de prospérité matériel-

le qu'elle comporte pour la masse de la population québécoise, il reste cependant que l'agriculture n'a rien perdu de sa valeur économique et sociale et qu'il importe plus que jamais de lui conserver ses meilleurs éléments humains.

Il est à prévoir que la concurrence opérera une sévère sélection en faveur des cultivateurs les plus efficaces.

Selon une division classique, les économistes groupent en trois catégories les facteurs de production: la nature, le capital et le travail. En agriculture, comme dans toute autre entreprise, c'est le dernier qui est le plus important.

En effet, le travail soutenu par l'intérêt et guidé par la compétence, permet l'accroissement de la productivité du sol et du capital disponible.

Or il se trouve que c'est précisément ce facteur le plus important que vous pouvez le plus facilement améliorer grâce à l'enseignement de culture générale que vous offrent les

écoles primaires et secondaires et à l'enseignement professionnel que dispensent les écoles d'agriculture et les cercles de jeunes agriculteurs.

Puissiez-vous bénéficier pleinement de ces moyens de formation personnelle qui feront de vous non seulement des cultivateurs éclairés, progressifs et plus prospères, mais en même temps des chrétiens convaincus et des citoyens accomplis! Tels sont les vœux que je formule pour vous, en mon nom personnel et au nom de tous les éducateurs de la jeunesse agricole, à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

Puisse une santé florissante vous assurer la joie et la productivité dans le travail et, la paix intérieure, la sérénité du cœur et de l'esprit!

A tous, joyeux Noël, bonne et heureuse année!

Le chef de la division de l'Enseignement agricole

J.-P. LETTRE, agronome

Fondation de la famille terrienne

La Fondation de la Famille Terrienne (F.T.T.) est incorporée à Québec depuis le 26 novembre 1962. Ses directeurs ont adopté récemment leurs règlements généraux.

Ce groupement est formé de sociétés constituantes. Selon ses constitutions, la Fondation peut bénéficier du prestige de gouverneurs, et elle reconnaît des membres bienfaiteurs, collaborateurs et correspondants qui sont régulièrement représentés à son bureau de fiduciaires.

Ce bureau a élu récemment les officiers suivants: président, Dr. Marcel Frenette, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec; vice-président, Dr. Gustave Toupin, président du Salon national de l'Agriculture; directeurs: M. Emile Girardin, président de la Fédération des Unions de Cais- ses populaires Desjardins, Me Gaston Rondeau et M.J.-B. Lanc- tôt, jusqu'ici directeurs de la Famille Terrienne, Mme F. Gaudet-Smet, de Claire-Vallée, St-Sylvere. Les autres membres fiduciaires sont: Mgr Victor Tremblay, P.D., des Sociétés historiques régionales; M. Albert Gingras, président de la Coopé- rative Fédérée de Québec; M. J. Champlain Perrault, président de la Corporation des Agronomes du Québec; M. Jacques de Broin, vice-président du Salon national de l'Agriculture; M. Maurice Tremblay, président de la So- ciété canadienne d'Etablissement



Dr FRENETTE

rural; Mme Hectorine Moreau, présidente de Cercles de Fer- miers; le Père Jacques Cousi- neau, S.J., M. Gérard Turcotte M. Gabriel Renaud, Me Gilles Glard et M. Guy Laffitte. Le secrétaire est le Dr Paul Bou- cher.

Le jury de l'enquête-concours de 1964 a été constitué comme suit: Dr Marcel Frenette, Dr Gustave Toupin, Mgr Victor Tremblay, Mme F. Gaudet-Smet et Paul Boucher.

L'éleveur d'animaux de race

par J.R. PROULX, agronome

Au cours de l'hiver, les diverses associations d'éleveurs tiendront leur assemblée annuelle. A cette occasion qu'il me soit permis de soumettre aux lecteurs de ces pages sous forme schématique, quelques idées maîtresses qui, à mon avis, peuvent contribuer à resserrer les liens qui doivent exister entre les éleveurs d'animaux de race pure et les propriétaires de troupeaux non enregistrés, pour le plus grand bien de l'industrie animale au pays du Québec.

Les éleveurs d'animaux de race pure, qu'ils s'agisse d'éleveurs de bovins, de porcs, de moutons et de chevaux sont peu nombreux comparés aux éleveurs de croisés. Ils jouent cependant un rôle de premier plan dans l'économie de la production agricole. Leur mission est de fournir aux cultivateurs ordinaires des géniteurs de bonnes lignées et susceptible d'améliorer les troupeaux, d'augmenter leur efficacité, de rendre leur production plus économique et par le fait même plus rémunératrice.

Ces éleveurs, doivent être conscients de leurs responsabilités. Un grand nombre, sinon la majorité le sont. Citons comme preuve les productions phénoménales de plusieurs troupeaux de bovins du Québec et les succès qu'ils ont remportés, non seulement à nos expositions nationales mais souvent aux Etats-Unis où ils sont en concurrence avec l'élite du cheptel de la république voisine.

SE TRACER UN PROGRAMME

Les éleveurs, ai-je dit, doivent être conscients de leur rôle et s'efforcer de mettre en oeuvre tous les moyens à leur disposition pour fournir à leurs clients des animaux réellement améliorateurs. Cependant, il semble que beaucoup de ces éleveurs ne se sont pas assez préoccupés de se tracer un plan d'ensemble en vue de l'amélioration de leur cheptel.

Seul l'adoption et l'adhésion à un tel programme tracé d'avance offre une garantie de réussite à l'éleveur moderne et cela à un degré d'autant plus grand que ce programme est mieux étudié, mieux préparé. Sans plan, c'est à peu près, l'incertitude dans les résultats du travail. Le but des assemblées annuelles est de faire, autant que possible l'unité de vue, de coordonner les efforts. Chaque éleveur devrait se faire un devoir d'y assister et d'y participer en offrant des idées constructives.

LE RÔLE DE L'ÉLEVEUR D'ANIMAUX DE RACE

- Fournir des sujets d'élite aux cultivateurs ordinaires.

- Convaincre ces derniers que les animaux de race sélectionnés ont une valeur zootechnique plus considérable que les croisés.

- Augmenter le rendement, l'économie de production et la valeur héréditaire par l'emploi de reproducteurs d'élite.

- Instruire par l'exemple; cultures appropriées - mode de rationnement et bons soins accordés aux animaux.

- Les services que l'éleveur de race est appelé à rendre aux autres cultivateurs ne l'empêche pas de tirer parti des produits destinés au commerce: lait, porcs de marché, laine, agneaux éliminés de l'élevage, etc.

SES RESPONSABILITÉS

- Fournir des sujets réellement bons: le facteur amélioration est la principale raison d'être de l'animal de race.

- Honnêteté scrupuleuse dans les transactions.

- Promptitude à donner tous les renseignements nécessaires à ses acheteurs, à transférer les animaux vendus, etc.

- Suivre autant que possible les animaux vendus afin que l'acheteur n'en fasse pas des sujets communs par manque de soin.

MOYENS À SA DISPOSITION

- Sélection - Classification des troupeaux, développement de l'esprit d'observation pour juger les sujets par l'apparence extérieure. Etudier les lignées afin de pouvoir interpréter les généalogies et mieux renseigner ses acheteurs. S'aider au besoin des services des spécialistes mis à sa disposition par les sociétés d'élevage ou les gouvernements.

- Epreuves d'aptitudes - Contrôle des rendements laitier et beurrier des bovins, enregistrement supérieur des porcs, clas-



Les cercles de jeunes agriculteurs (section élevage) sont une pépinière de bon éleveurs d'animaux de race.

sification des bœufs, sélection des bovins du type à bœuf par leur performance.

- Surveillance de la santé - Epreuves contre la tuberculose, la brucellose, la mammite, etc.

- Valeur génétique - Emploi de reproducteurs qui ont prouvé leur potentiel héréditaire par leurs descendants ou du moins qui sont très prometteurs, à en juger par leurs ascendants (pour les bovins E.V.G.D. et E.V.G.A.)

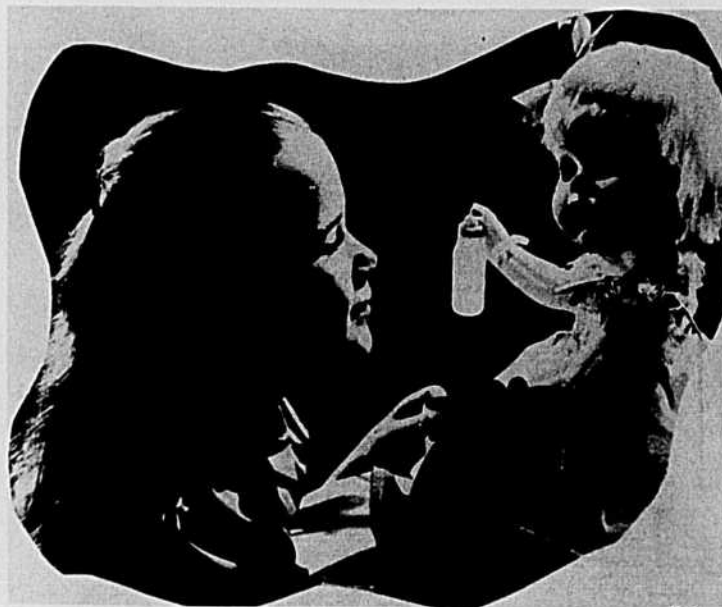
- Bon développement des sujets d'élevage par une alimentation appropriée: le bon éleveur doit être un bon cultivateur. Cependant le pâturage luxuriant ne fait pas les bons animaux, mais il les développe et leur permet ainsi de révéler les aptitudes dont ils sont doués.

- La publicité de l'association - Les avis d'assemblées, de journées d'étude, etc., doivent parvenir au moins deux semaines d'avance aux revues hebdomadaires et un mois aux mensuelles. Trop souvent ces avis leur parviennent après que la mise en pages est déjà faite. Les associations se privent ainsi d'une publicité gratuite.

- L'annonce personnelle - Un troupeau de qualité, bien tenu, est une annonce pour son propriétaire, mais aujourd'hui l'éleveur doit faire quelques sollicitations soit dans son entourage, soit par l'entremise de sa revue d'élevage ou les revues agricoles. Que le secrétaire de votre cercle d'élevage sache au moins que vous avez des sujets à vendre.

SECTION DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ET
DE LA COLONISATION,
QUÉBEC.

Vivantes étrennes



Sylvianne et sa poupée.

Décembre emmitoufflé de blanc a glissé son manteau sur la terre endormie. Des bonnets immaculés couvrent les toits. Dans la farandole du vent, l'hiver a fait ses premiers pas.

Malgré le froid qui sévit, les cœurs sont à la joie. Qui pourrait demeurer insensible au charme de cette saison de festivités?

Déjà les grands magasins ont fait toilette neuve. Les décorations rivalisent de splendeur, les jouets sont de véritables merveilles!

Les passants affairés circulent, les bras chargés de paquets joliment enrubanés.

Devant un étalage de poupées toutes plus belles les unes que les autres, Elianne Aumont m'arrête un instant. Son époux, Vincent, la regarde tendrement. "Pauvre Elianne", se dit-il, "toujours cette obsession".

Avoir un enfant, une petite fille à chérir, combler cette enfant de douceurs, choisir pour elle la plus belle des poupées, voir une joie immense briller dans ses yeux... ah, quel rêve!

Surtout quand vient Noël, Elianne songe d'avantage, imaginant à son foyer la présence d'une gentille fillette manifestant son bonheur devant un sapin illuminé. Que de joie ce serait dans la maison! Du soleil plein le cœur!

Quand Elianne et Vincent se sont épousés, le bonheur semblait vouloir faire son nid dans leurs cœurs. Tissés de rose, les jours s'écoulaient, faisant de leur existence une route fleurie. Le plus cher désir des jeunes époux allait se réaliser: un enfant devait naître. Que de rêves ébauchés, de joie à l'horizon!

Brusquement, tout change.

Le ciel de leur existence devint menaçant. A la suite d'un accident qui faillit lui coûter la vie, Elianne avait perdu son

enfant. Inconsolable durant des mois, elle s'accrochait à l'espoir du recommencement. Hélas! Le jour où elle apprit que jamais elle ne connaîtrait le bonheur de tenir dans ses bras un enfant bien à elle, un vide immense s'est creusé dans l'âme de Mme Aumont.

Vincent, qui aime véritablement son épouse, n'a rien laissé paraître de son chagrin. Mais un nuage plane sur la vie de ces deux êtres si tôt désenchantés. Un élément essentiel manque à leur bonheur.

En cette soirée du 15 décembre, à son époux qui cherche à l'entraîner vers un autre rayon, Elianne dit soudain: "Vincent, j'achète une poupée. Regarde celle-ci. Vois cette chevelure dorée et ces yeux si expressifs. On croirait qu'elle est animée. Je l'achète, Vincent. Elle servira bien un jour ou l'autre! J'en ferais cadeau à une petite fille..."

Vincent, réalisant que son épouse ne sera jamais complètement heureuse, s'empresse de satisfaire ses moindres desirs. De retour au foyer, pendant qu'Elianne est occupée à ranger ses nombreux colis, Vincent s'isole dans son bureau. Ce soir, il sent le besoin de réfléchir, de se retirer en lui-même.

Depuis des mois, Elianne a exprimé le désir d'adopter un enfant, une petite fille. Devant l'hésitation de son époux, la jeune femme n'a pas insisté. Mais Vincent sait très bien que le désir d'Elianne est toujours aussi vivace. Ce soir, son hésitation chancelle. "Pourquoi pas?" se dit-il. "L'approche de Noël me semble le temps par excellence pour accomplir un tel projet". Il réfléchit longuement imaginant la présence d'une gentille enfant gambadant ici et là au sein de leur foyer trop silencieux. Il voit déjà son épouse souriante bercant tendrement leur petite fille. Cette évocation semble l'a-

voir attendri lorsqu'il rejoint Elianne, qu'il aime toujours ardemment.

"La nuit porte conseil, songe-t-il. Attendons!"

C'est un beau jour d'hiver ensoleillé. La neige crisse sous les pas de la foule qui reprend le boulot quotidien. La joie de Noël flotte dans l'air.

La nuit de Vincent Aumont fut bonne conseillère, puisque ce matin-là, tout rayonnant il dit à son épouse: "Ma chérie, embrasse-moi. Je m'en vais au bureau. Seulement je te préviens que ce soir, à quatre heures, nous avons un rendez-vous important."

"Un rendez-vous? Lequel?"

"Elianne, aujourd'hui nous allons visiter une crèche".

Une exclamation joyeuse résonne dans la pièce.

"Oh! Vincent, tu veux enfin que nous adoptons une petite fille!"

"Ne t'emballe pas ainsi. Je ne m'engage à rien. Nous visiterons la crèche. Après, nous déciderons."

Elianne et Vincent circulent à travers les salles d'une crèche où des centaines de petits tendent leurs bras dans le vide. Que de jolis minois entrevus, de sourires ébauchés! Ici, des yeux embués de larmes, plus loin, des frimousses légères mendiant la tendresse. L'émotion est profonde dans l'âme des époux.

Soudain, parmi d'autres fillettes qui semblent s'amuser, deux bambines se querellent.

Une des petites tire les cheveux d'une poupée tandis que l'autre lui tient fortement les jambes. Apercevant les visiteurs l'une d'elles, trois à peine, penche la tête, abandonnant la lutte. L'autre s'enfuit avec son trésor.

"Tu veux une poupée, ma mignonne?" demande aussitôt Elianne en s'approchant de l'enfant.

La bambine la regarde avec un air de douce simplicité. Un charme tout particulier émane de ce petit bout de chou. L'enfant sourit, faisant un signe affirmatif de sa tête bouclée. Moment décisif. Instant révélateur.

"Vincent, implore Elianne en se tournant vers son époux. Je me sens attirée vers cette petite. N'est-ce pas qu'elle est mignonne? Vincent, donne-la moi pour mes étrennes. Je sens que je pourrais l'aimer. Toi aussi peut-être?"

"Continuons notre visite, Elianne, nous sommes venus pour cela. Viens!"

Vincent qui ne veut rien laisser paraître de ses sentiments, a subi lui aussi le charme de la fillette. Cependant, il hésite encore.

Elianne s'inquiète. Partira-t-elle les bras vides?

"Vincent, implore-t-elle, allons voir la petite".

L'enfant qui les voit venir se lève. Timidement, elle prend la main de l'aimable visiteuse.

"Tu vois, elle veut venir avec nous, dit celle-ci d'une voix entrecoupée par l'émotion. N'hésitons plus, ouvrons lui notre cœur".

Devant le regard suppliant de son épouse, il n'a pas la force de refuser.

Elianne Aumont, penchée vers une fillette endormie, ressent dans son cœur, une joie toute nouvelle. Dans un coin de la chambre en ce soir du 24 décembre, sous un sapin minuscule, une boîte à musique joue en sourdine: "Sainte Nuit, Nuit d'Amour". Une poupée magnétique semble attendre, toute prête à réjouir le cœur d'une petite maman.

Vincent, qui vient d'entrer sans être aperçu, contemple ce charmant tableau, heureux en cette nuit de Noël comme il ne l'a jamais été.

Les heures volent quand la vie nous sourit. La ronde des saisons fait le tour. On va, on vient, tout recommence. Les années se succèdent, les Noël reviennent.

Au Noël suivant, Elianne Aumont, que le bonheur a transfigurée, et son époux, Vincent, ont ce soir, une longue liste d'achats à effectuer. Après la berceuse, c'est l'oursin de velours, l'édredon de satin et la robe vaporeuse.

A la stupéfaction de son épouse, Vincent contemple silencieusement un jouet mécanique, une "fusée pour la lune", lui qui ne s'est jamais intéressé à aucun jouet. Que se passe-t-il donc?

"Lui aussi", dit Elianne qui n'ose croire ce que lui chuchote son cœur. "Si c'était vrai?"

Vincent achète le jouet mécanique.

Une fusée pour la lune, c'est pour un petit garçon.

Le matin de Noël, Sylvianne, l'enfant adoptive des Aumont, a le plaisir de partager ses douceurs avec un gentil petit frère. Car Vincent est retourné à la crèche, un an jour pour jour après l'entrée de Sylvianne au foyer.

Le bonheur est entré au foyer des jeunes époux. Dans le cœur d'Elianne, le vide se comble sensiblement.

"Maman, dit Pierrot, pendant que sa sœur berce sa chère poupée, maman, puis-je jouer avec ma fusée?"

"Mais certainement, mon cher!"

"C'est que papa aime mon jouet, lui aussi!"

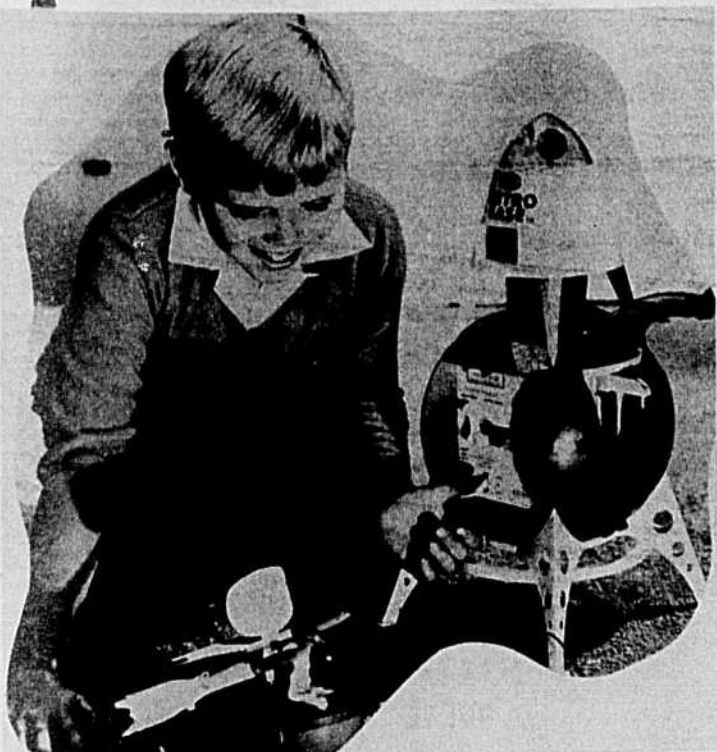
"Papa, veux-tu me la prêter ma fusée?" lance soudain Pierrot. La joie éclate dans la maison.

"Viens, mon petit homme, dit Vincent en cajolant le bambin. Il est à toi, ce jouet. Amuse-toi bien avec. Je te promets d'être raisonnable à l'avenir. Une fusée c'est pour un petit garçon".

"Et une poupée, c'est pour une petite fille", ajoute Elianne rayonnante.

Au dehors, la neige tombe mollement. C'est un Noël tout blanc sur la terre et dans les cœurs.

Annette LOISELLE
Lepage, Ontario



Pierrot et sa
"fusée pour
la lune".



Des cadeaux qui feront plaisir

La publicité est la reine du monde moderne. Dès novembre, c'est à cause d'elle que les magasins décorent déjà pour Noël, que les prix montent insensiblement même sous des étiquettes de "soldes", et qu'à force de promener sous nos yeux par tous les moyens possibles les objets les plus divers, même par le truchement de la télévision, on finit par créer le désir de ces choses, dont on n'a pas en fait tant besoin, ou qui ne seraient pas vraiment pratiques. On se croit obligé de donner à tous des cadeaux qui défontent un budget en un rien de temps, et on s'attend soi-même à recevoir des cadeaux coûteux.

"C'est l'intention qui compte". Proverbe qu'on devrait se mettre dans la tête pendant toute la période d'achats pour les fêtes. L'épouse d'un homme d'affaire qui reçoit un bijou de prix... choisi par la secrétaire, emballé par la vendeuse et expédié par un livreur, tandis que le mari conserve son humeur taciturne de tous les jours, quelle joie éprouve-t-elle? Mais le petit rien de quelques sous que le jeune marié pas riche apporte à sa petite femme, avec un sourire tendre et un doux baiser... même si l'emballage n'est pas très réussi et que "le petit rien" doit être échangé... comme il fait plaisir à la jeune femme! Car dans ce cadeau, elle a entendu



L'emballage, la façon de présenter le cadeau, témoignent de votre affection et de votre délicatesse.

battre le cœur amoureux de celui dont elle porte le nom. Et en échange du cadeau, de la bonne intention, le "merci" a une grande valeur. Un merci du bout des lèvres... ou pas de remerciement du tout... cela ternit toute la joie du donateur! Savoir remercier avec enthousiasme même si le cadeau n'est pas à notre goût, c'est un art. Souvent on n'ose pas montrer trop d'enthousiasme... mais s'il est une occasion de l'année où il faut se laisser aller spontanément, c'est bien celle de Noël!

SAVOIR CHOISIR

Faites vos emplettes le plus tôt possible, et ayez le soin de dresser une liste des destinataires, la somme que vous prévoyez dépenser pour chacun (moyen de ne pas débalancer le budget) et un choix de deux ou trois objets pour chacun. Si vos moyens sont très limités, on comprendra que vous n'en fas-

siez qu'aux intimes... et si vous donnez trop de trop beaux cadeaux, on saura qu'ils sont à crédit et que vous avez fait ça pour faire croire que vos affaires vont bien... et on vous jugera orgueilleux, vaniteux, etc.

ENFANTS

Essayez de vous rappeler des cadeaux que vous aviez aimés à tel ou tel âge. Cela vous donnera une idée de ce qu'ils faut donner aux enfants. Ignorez les jouets trop luxueux, trop compliqués... et qui amuseront l'enfant pendant quelques jours avant d'aller traîner à la cave. C'est à vous-même, non à lui, que vous voulez faire plaisir en achetant de tels jouets! Il faut donner au petit ce qu'il désire vraiment... et il est facile de le savoir, les enfants ne font pas de mystères là-dessus!

Rappelez-vous que ce qui fait le plus plaisir à un enfant et ce qui servira le plus longtemps, c'est un jouet avec lequel il peut "faire quelque chose". On appelle ça les "jouets éducatifs". Pour l'enfant, le jeu est une occupation sérieuse et très importante. Le petit camion, le pistolet, les jouets mécaniques, tout ça émerveille au premier abord... mais laisse l'enfant inoccupé et il s'en désintéresse rapidement.

Pour les moins de 18 mois: blocs, assemblages simples, livres de toile. Pour les bébés très jeunes, alimats de peluche, hochet musicaux, etc.

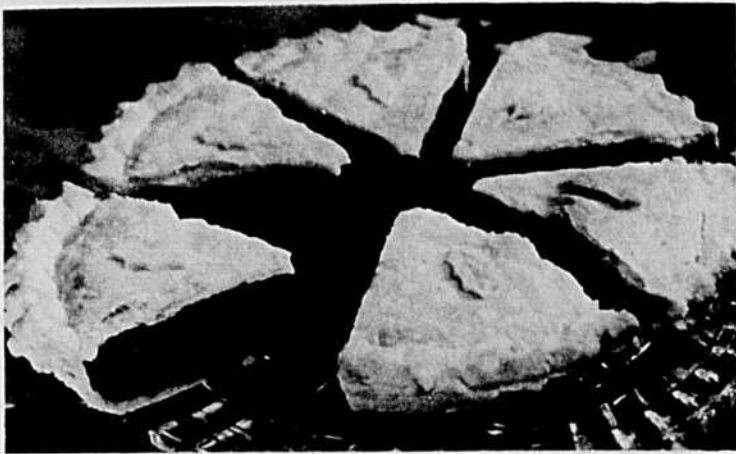
De 18 mois à 3 ans: jeux de construction, jeux d'assemblages plus gros, livres d'images. Les fillettes adorent les poupées, et les garçonnets aiment les petites voitures dans lesquelles ils peuvent se promener, le cheval berçant, etc.

De 3 à 6 ans: jeux de "création": pâte à modeler, peinture, petits instruments de musique, etc. Egalement les ensembles pour infirmières, médecin, astronaute, etc. Et pour imiter les adultes, petit poêle, service de vaisselle pour poupée, garde-robe de poupée, bébé au biberon. Egalement le tricycle, la trottinette, le traineau, etc.

De 6 à 9 ans: jeux de cassette, domino, Mécano, patins, skis, outils, équipement de laboratoire, d'imprimerie, etc.

De 9 à 12 ans: c'est l'âge du bricolage et des jeux comme les dames, les dames chinoises, les fléchettes, de scrabble (il en existe maintenant en français), etc. Les fillettes aimeront recevoir un agenda, un petit service à manucure, des bijoux à assembler ou des vêtements de poupées à coudre, des sels de bain, de la poudre de talc, etc.

Une règle: ne donnez pas de vêtements en cadeau. Comme vous leur en donnez régulièrement, ils ne considèrent pas ça comme un cadeau. A moins que ce ne soit luxueux. Quant aux adolescents, demandez-leur ce qu'ils veulent. La jeune fille qui approche ses 16 ans aimera recevoir sa première paire de souliers à talons hauts, du parfum, son premier tube de rouge à lèvres (si évidemment vous avez eu la sagesse de ne pas la laisser en porter avant!). Pour



Une bonne tourtière de chez nous (Courtoisie de Brodie & Harvie Ltd).

grains de sel

Ceux qui n'auront pas de Noël...

Tout est joie. Les lumières brillent sur la neige, aux fenêtres et dans nos cœurs. L'instant approche où le Sauveur naîtra. Pour célébrer cette naissance du plus humble qui est en même temps le plus grand, le monde entier se réjouit. On échange des cadeaux, on se visite, on se réunit...

Aurons-nous une pensée pour ceux qui n'auront pas de Noël? La liste est plus longue qu'on ne le croit!

Des milliers de travailleurs seront au poste cette nuit-là, pour la suite du monde. Médecin au chevet du malade, veilleur de nuit, chauffeur des hauts fourneaux qui ne doivent jamais s'éteindre, infirmière, téléphoniste, chauffeur de taxi, policier... etc...

D'autres non plus n'auront pas de Noël: la mère dans les douleurs de l'enfantement, le malade qui expire, la veuve récente, la mère dont l'enfant vient de mourir, le prisonnier, la délaissée...

Qu'on songe aussi au malade mental dont la lueur de lucidité ne parvient qu'à lui faire prendre conscience de sa solitude... A la grand-mère ou la tante que personne ne visite plus... Aux miséreux pour qui Noël est un jour plus triste encore, parce que la joie du monde entier ne sert qu'à leur faire se rendre compte plus profondément de leur misère... A la future mère célibataire, cachée loin de chez elle, pour laquelle les mots "enfant de la crèche" prennent un sens tragique, pendant que le "père" danse et s'amuse avec une autre... A l'épouse trahie, abandonnée, qui aura espéré en vain jusqu'à la dernière minute que Noël arrangerait tout... A l'homme loin des siens, qui ressentira ce jour-là plus encore son éloignement... A celui ou celle qui refuse de pardonner, rongé par une haine qui transforme un jour de joie en jour de deuil... et tant d'autres encore!

Que celui ou celle qui est seul donne à de plus démunis, car c'est en semant la joie qu'il obtiendra la sienne. Et que celui ou celle qui est comblé pense à partager avec les oubliés de Noël...

Michelle ROY



Causeries UCFR dans Timmins

En collaboration avec le R.P. Meunier, o.m.i., aumônier de l'école d'agriculture de Ville-Marie et directeur du service de préparation au mariage du Témiscamingue, la fédération de l'U.C.F.R. du diocèse de Timmins, est heureuse d'avoir à son crédit pour 1963 une remarquable série de causeries et d'entrevues au poste C.K.V.M. de Radio Témiscamingue.

Ont successivement participé à ces émissions: Mme Armand Baril, de Lorrainville, prés. dioc.; Mlle Huguette Chagnon, sec. propagandiste du bureau central; Mme Julien Jollette, responsable du comité d'éducation de Lorrainville; Mme Sylvio Bé-

Deux concours culinaires

On a coutume en ce temps de réjouissances familiales de faire revivre les meilleures traditions de chez nous et parmi celles-ci, les traditions culinaires ne sont certes pas les moindres! S'il est une saison où l'on aime manger de la bonne tourtière canadienne ou du pain de ménage tartiné avec de la crème épaisse et du sucre de pays c'est bien aux environs de Noël et du Jour de l'An, dans un décor de vitres givrées et de feu de bois crépitant, sans parler des fumets délicieux qui circulent dans toute la maison...

C'est dans les familles et les communautés religieuses, où l'on a conservé l'art du bien-manger d'autrefois, que l'on pourra collectionner ces joyaux de la cuisine canadienne-française. Il faut savoir gré à certaines compagnies de produits alimentaires de leur effort pour recueillir aux sources mêmes ces savoureuses recettes d'autrefois. Par voie de concours, on a déjà réussi à sortir de l'ombre ces obscures artisanes de chez-nous. En effet elles sont nombreuses à pratiquer l'art des chaudrons et casseroles, mais la plupart du temps, ceux de leur entourage immédiat sont les seuls à bénéficier de leurs talents.

Un concours culinaire de ce genre nous a donné récemment l'excellente brochure "Recettes du Vieux Québec", recueillant une quarantaine de savoureuses recettes d'autrefois mises à jour grâce au travail conjoint de Mme Françoise Gaudet-Smet et de la maison Brodie & Harvie.

Comme pendant à ce premier concours, la même maison présente en ce moment le concours "Recettes de Tartes du Vieux Québec", ouvert au public jusqu'au 31 décembre, 1963. Des prix en argent et des mentions d'honneur couronneront le travail et les mérites de celles qui auront fourni les meilleures recettes de tartes, tartelettes, tourtières et pâtés. Alors, chère madame, si vos invités "vont d'excès" vos tartes et tourtières à Noël, hâtez-vous d'en communiquer la recette au concours, elle vaut peut-être plus que vous ne croyez!

Les meuniers de la farine Robin Hood annoncent déjà leur concours annuel qui s'intitule cette année: "Bon pain, Bonne main". Comme par le passé la grande finale aura lieu au Palais du Commerce à l'occasion du Salon de l'Agriculture. Les prix: Trois cuisinières électriques et une voiture, seront attribuées aux participantes qui auront fourni les trois meilleures recettes de pain; pain de ménage pain sur la sole, pains traditionnels, blancs ou autres, pains aux fruits, pains de fantaisies, etc...

Avis donc aux pâtisseries et aux boulangères de chez nous!

Jacqueline APRIL

rubé, présidente locale de G. ges; Mme Louis Mayer, prés. locale de Bearn; Mme Lucien Barrette, prés. de Lorrainville; Mme Philibert Guay, de Guigues, resp. diocésaine du comité des Arts Ménagers; Mme Stanislas St-Amant, de Guigues, première présidente diocésaine de la fédération de Timmins.

"Vivre en beauté"

par Jacqueline APRIL,
technicienne en sciences familiales

Les buffets

LA TABLE DU BUFFET:

Elle sera dressée avec soin comme pour toute réception. On utilisera la nappe damassée blanche ou de couleur, brodée ou de dentelle. Le centre de table sera plutôt réduit à moins que ce ne soit une pièce montée ou un article important du menu. Règle générale, la table doit contenir tous les mets du service principal, les seuls ustensiles requis pour le service et pour les convives, les serviettes, le sel et le poivre. La table est desservie et dressée à nouveau pour le dessert, le café et tout ce que comporte ce double service. Toutefois il ne faudrait pas faire évoluer les convives plus de deux fois à la table du buffet. Si l'espace vous le permet, il est préférable d'avoir le dessert et le café servis sur une petite table à quelque distance de la grande table.

On dispose d'abord les serviettes pliées et empilées à une extrémité de la table, le point de départ du service. Tout près on trouvera une pile d'assiettes puis, dans l'ordre, les plats ou plateaux qui contiennent les aliments, chacun avec l'ustensile de service requis, la sauce ou le condiment qui l'accompagne, le sel et le poivre bien visibles. Les ustensiles des convives seront placés de préférence à la fin de la table et pris par les convives en rapport avec leur choix du menu. Il faut à tout prix servir des aliments qui ne requièrent pas l'usage du couteau, cela complique trop la tâche du convive et peut nuire au succès d'un buffet. Pour la même raison les petits pains seront beurrés au préalable. Pour vous aider à arranger une table de buffet suivant les possibilités de votre maison, voici quatre suggestions pratiques:

1. La table est placée au centre de la pièce afin de permettre aux convives de circuler autour (fig. 1-). Il doit y avoir suffisamment d'espace autour de la table pour éviter l'embouteillage et faciliter le service. Une idée fort heureuse est de laisser l'hôtesse ou une amie servir le plat principal. L'on place ce plat à la tête de la table afin que la personne qui sert n'entrave pas le passage des convives. On place des assiettes empilées à gauche du plat principal. L'hôtesse présente alors l'assiette garnie

au convive et continue de se servir autour de la table.

2. La table est placée au centre de la pièce avec un service complet de chaque côté de la table (fig. 2-). Si les convives sont très nombreux, la table est dressée pour un service complet de chaque côté de façon à accélérer le service. La disposition est la même. Les convives forment deux lignes, de gauche à droite sur un côté de la table et inversement de l'autre côté. Il doit y avoir suffisamment d'espace, autrement il y aura confusion à l'entrée et à la sortie de la salle à manger.

3. La table est adossée au mur lorsque la pièce est petite (fig. 3-). Le centre de table est alors disposé au fond, près du mur. Si un bout de la table touche le mur adjacent, il faut utiliser l'autre extrémité comme tête de table et point de départ du service.

4. Si vous n'avez qu'une table ronde à utiliser, elle sera placée au service de la pièce de façon à faire circuler les invités sans congestionner l'entrée de la salle à manger. Les plats et les ustensiles seront disposés en étoile tout autour de la table et le service se fera de droite à gauche.

LE MENU

Le buffet froid est plus connu et demeure le favori des dames (voir fig. 4-). Une ou plusieurs assiettes de viandes froides tranchées, une galantine, mousse ou salade en gelée, et une salade verte quelconque en forment ordinairement les éléments de base. Si la viande froide provient de pièces montées sur la table, on devra voir à ce que quelqu'un s'occupe de la trancher pour chaque convive. Pour accompagner le tout, on servira des bouchées, des sandwiches, des canapés, des hors-d'œuvres. Certains buffets ne présentent que des aliments plâtrés avec les doigts et mangés sans recours à la fourchette, tels que bouchées, saucissons miniatures, tartelettes, feuilletés, petits fours, moka, sucreries, etc; dans ce cas on multipliera l'usage des cure-dents comme ustensile de préhension. Le buffet froid doit s'accompagner d'un breuvage chaud réconfortant: bouillon, café, thé, ou chocolat.

Le buffet chaud, à la faveur des messieurs. Il suffit qu'un seul des mets soit servi chaud.

Les mets en casserole est tout indiqué, on utilise un réchaud de table pour le conserver chaud durant la réception. Ce plat offre l'avantage de pouvoir attendre jusqu'au moment d'être utilisé sans rien perdre de son apparence ni de sa saveur. On servira également sur le réchaud saucissons, boulettes de viande, petites côtes de porc, canard ou poulet débité en petits morceaux et cuits dans une courte sauce. Le buffet chaud peut encore présenter des sandwiches ou canapés grillés. De toute façon, il faut éviter les aliments liquides dont la consommation indisposerait sûrement les convives qui les dégustent debout ou assis, l'assiette posée sur les genoux.

D'aucuns ont obvié aux inconvénients du buffet debout, en pourvoyant tables et chaises pour en arriver à ce qu'on appelle désormais le buffet assis. On utilise à cet effet les tables secondaires de la maison, tables à cartes, tables de jeu, de couture, de téléphone, etc. que l'on recouvre de nappes de couleur, même en papier. Une chandelle fichée dans une soucoupe, une bouteille de vin et un cendrier à chaque table, il n'en faut pas plus pour donner à votre réunion une ambiance de joyeuse festivité. A l'occasion des Fêtes, vous aimerez peut-être y ajouter du feuillage de la saison. Sur ce, Joyeuses Fêtes!

Billet

Joyeux Noël !

Durant cette période de l'année, chacun veut faire parvenir à ceux qu'il aime des vœux ou souhaits bien sentis et susceptibles de faire plaisir. A cette fin, toutes les formules passent et repassent sans pour autant, changer de sens.

Pour faire plus neuf mais aussi sincèrement, je vous transmets ceux que Soeur Marie Rollande S.S.A. se plaisait à décrire sous sa fine plume de poète. Pas de titre particulier parce que chaque ligne est un programme, un souhait, un chant délicat.

Noël, syllabes toutes blanches,
Et belles comme un chant d'amour,
Vous semblez deux petites tranches
De l'allégresse de ce jour!

On dirait des sons de clochettes,
Un vol d'échos harmonieux,
Qu'imitent la voix des buchettes
Crépitant dans l'âtre joyeux.

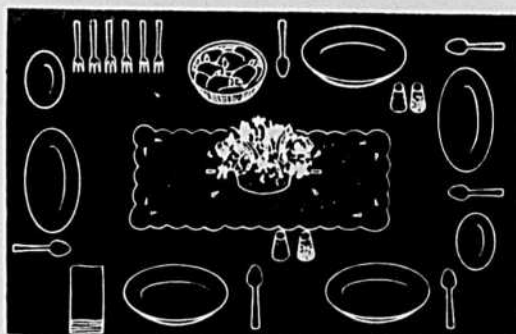
Passes dans ton riant cortège,
Noël, aux foyers de chez-nous!
Et que des étoiles de neige
Te fassent des chemins très doux!

Sourire de l'an qui s'achève,
Au portail des jours à venir,
Captive mon âme et l'élève
Vers ce qui ne doit pas finir!

Vien et déroule en ton mystère
Un programme fait de beauté.
A ceux que j'aime sur la terre,
Donne bonheur, joie et santé!

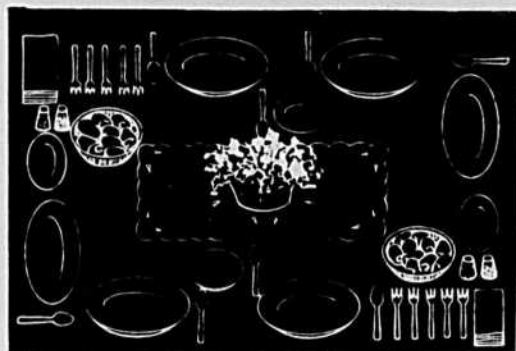
Que ces vœux soient aussi les miens pour vous et chacun des vôtres, chères lectrices!

Marie Dupuis

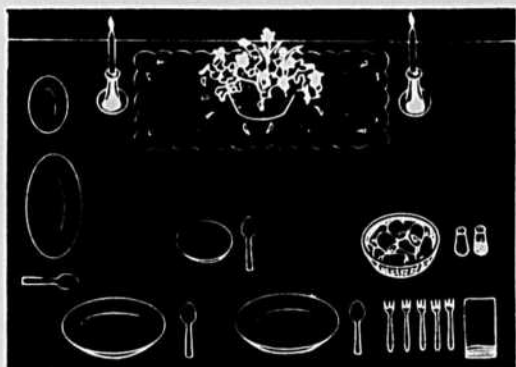


1

2



3



(Photos courtoisie Robin Hood Flour Mills Ltd.)



opinions de jeunes JRG

"On se fait donner ça !"

Ce que j'écris ici n'est qu'une partie de la vérité. Vous les adultes, vous y verrez sans doute un reproche. Oui c'en est un. C'est une réponse à des accusations d'adultes, mais ce n'est pas toute la réponse. Il n'y aurait pas assez d'espace dans cette article. Je touche seulement la part que vous jouez dans cette affaire.

Vous adultes, vous avez beaucoup de reproches à nous adresser; selon vous, nous sommes une génération perdue; nous manquons d'imagination, nous sommes obsédés sexuellement, indisciplinés, égoïstes, et matérialistes.

C'est vrai tout cela. Mais pourquoi nous reprochez-vous ces choses? Vous devriez nous en féliciter, n'êtes-vous pas nos modèles en tout cela? Nous regardons ce que vous nous montrez, nous écoutons ce que vous dites, nous lisons ce que vous écrivez.

Vous savez combien la vie est facile quand on se contente de suivre le courant, ou qu'on abandonne son imagination comme plusieurs d'entre vous le font. La vie facile c'est bien, pas très intéressant, mais bien.

La sexualité c'est un grand mot pour nous, dites-vous. Mais nous explique-t-on vraiment ce que ça veut dire? Oui, par vos films, votre télévision, vos livres. C'est vous qui manufacturez les produits de notre vie.

Votre vie est bien sans doute recherche toujours plus grande

du confort, politique malade, manque de respect de l'autorité. Nous sommes prêts à tout cela nous aussi.

Pour nous autres les jeunes, ce qui compte, c'est notre petite affaire, une petite vie tranquille au dépend des autres. Si on a besoin d'écraser l'autre pour être plus confortable, on le fait. Mais tout cela ne s'apprend pas tout seul. Vous êtes nos maîtres...

Un peu comme à l'école, nous avons besoin de véritables maîtres dans la vie. Nous ne pouvons apprendre seuls. Il nous faut de vrais éducateurs à la vie. Enseignez-nous la vérité, pas plus ni moins. Avec ça on peut se bâtir une vie de chrétien. Mais sans cela, vous savez bien ce que ça produit!

William BRABANT

Les Cèdres, Co. Soulanges

GRAPHO - ANALYSE par LOUISE

Voulez-vous savoir ce que révèle votre écriture? Adressez à LOUISE, grapho-analyste, a/s de "La Terre de Chez Nous," 515, rue Viger, Montréal, une page de votre composition: lettre ou autre sur papier non ligné. Spécifiez bien votre âge et votre sexe. Joignez à cette demande le montant de 50 cents et une analyse sommaire de caractère sera publiée dans ce journal. Les personnes qui désirent une analyse personnelle et plus détaillée n'ont qu'à inclure la somme de \$1; dans ce cas, LOUISE répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.



Le buffet est servi! (Courtoisie du Ministère Fédéral de l'Agriculture).

Le Courrier de Michelle

La courriériste répond à tour de rôle aux questions, 3 semaines à 1 mois après l'envoi. Réponse personnelle dans cas GRAVE et URGENT par EXCEPTION (enveloppe adressée et affranchie). Conditions: 1- Commencer la lettre en se présentant (sexe, âge, situation)- 2- Lettre courte, claire, lisible, détails essentiels seulement- 3- Pseudonyme original pour se reconnaître facilement- 4- 5 questions et 5 significations de prénoms au maximum- 5- Nous ne mettons pas les correspondants en relations entre eux- 6- Pour demandes de vêtements, on publiera le nom et l'adresse. Sinon, s'adresser au Bien-Être Social de son diocèse- 7- Pour correspondance, voir Service de Correspondance- 8- Pour analyse de l'écriture, s'adresser à Grapho-analyse par Louise- 9- Si on récrit, mentionner le 1er pseudonyme et la date de publication de la réponse.- "Courrier de Michelle, La Terre de Chez Nous, 515 Viger, Montréal 24".

"S'ils se mêlaient de leurs affaires!"

Q-C'est la lettre de celle qui signait PAS FOLIE qui m'a donné l'idée de vous écrire. Comme je comprends bien cette jeune femme car j'ai déjà été dans le même cas ou presque. Il y a déjà quelques années j'ai fait une dépression nerveuse, à cause de mes beaux-parents qui avaient une dent contre moi. A force d'insinuations malveillantes, de corps d'épingle qui me faisaient mal, mes nerfs pnt lâcher. Ce que j'ai souffert, seule une personne dans le même cas peut le savoir. Cependant je n'étais pas aussi malade que cette lectrice car après quelques semaines de soins du médecin j'étais mieux. Cependant mes nerfs sont toujours très fragiles. Je déteste ceux qui m'ont tant fait souffrir. J'essaie de pardonner, d'oublier, mais je ne peux pas m'empêcher de les détester. Pourtant je ne suis pas méchante. Je ne leur avais jamais rien fait et je me suis toujours mêlée de mes affaires. Mon mari et moi sommes un ménage modèle, jamais de chicane. J'ai des enfants en santé. Pourquoi me haïssent-ils et cherchent-ils à me faire du mal? Comme cette jeune femme que son entourage rend malheureuse. Ils auront à rendre compte de leur méchanceté devant Dieu un jour! Chère courriériste, dites donc aussi aux beaux-parents de se mêler de ce qui les regarde. Si chacun se mêlait de ses affaires tout irait pour le mieux. Excusez ma longue lettre, ça fait du bien parfois de se confier. Merci des bons conseils et des bonnes paroles que vous prodiguez et qui font tant de bien! Publiez ma lettre, peut-être comprendront-ils?

LEITMOTIV

R- Il est rare que les gens qu'on vise se sentent visés... Ils ne se rendent surement pas compte de la profondeur du mal qu'ils vous ont fait, et c'est pour eux, et ceux qui agissent comme eux, que le Christ en croix a dit: "Pardonnez-leur car ils ne savent ce qu'ils font". Car si une telle méchanceté était lucide... ils seraient monstres. Je suis certaine qu'ils vont tous les dimanches à la messe, qu'ils communient, qu'ils approuvent leur curé qui parle de charité chrétienne. Croyez-moi, c'est leur faire beaucoup d'honneur de détester des gens aussi mesquins, médiocres et inconscients. Cette haine vous ronge et vous tient les nerfs à fleur de peau. Vous voudriez que justice soit faite, elle le sera. C'est Dieu qui s'en occupera, ce n'est pas peu dire! Plus qu'au pardon chrétien, vous devez en arriver le plus tôt possible et le plus complètement possible à l'acceptation au-dedans de vous d'une situation que vous ne pouvez pas changer. Je vous sens

très vibrante, toute tendue pour surprendre le moindre petit coup d'épingle de leur part; et s'ils n'en donnent pas, par hasard... vous interprétez un de leur geste. Vous vous offrez aux coups, vous vous conservez obstinément sensible à tout ce qu'ils feront envers vous. Je vous l'ai dit: c'est leur accorder bien trop d'importance! Ceux qui comptent, de sont votre mari, vos enfants, vos parents, vos amis. Il vaut mieux remplir son cœur d'un positif sentiment d'amour envers ceux qui nous sont favorables et sympathiques, que de donner toute la place aux sentiments négatifs envers ceux qui nous font du mal. Car la haine que l'on porte, gâche en soi et autour de soi les bons effets de l'amour. Avez-vous pensé que votre mari et vos enfants peuvent souffrir de cette haine envers vos beaux-parents? Et au fond... à quoi sert-elle, sinon à vous ronger? N'en avez-vous pas assez souffert jusqu'ici? Alors il est temps d'y mettre un point final, de tourner la page, de cesser ces retours amers vers le passé, et de ne regarder que vers l'avenir. Rappelez-vous cette vérité psychologique: ON CESSE DE SOUFFRIR D'UNE BLESSURE QUAND ON LE VEUT. Il s'agit d'accepter le passé tel qu'il a été puisqu'on ne peut le changer... et de faire de notre

avenir, qui est dans nos mains, quelque chose de mieux. Et rappelez-vous enfin qu'AUCUNE SOUFFRANCE N'EST INUTILE.. elle sert à acheter du bonheur pour soi et pour les siens... pour peu qu'on permette à l'amour de prendre le pas sur la haine et le ressentiment, ennemis naturels de la joie intérieure.

FLEUR DE LIS: Vous êtes dans un état légèrement dépressif à cause de votre inactivité. Vous devriez vous engager dans une bonne maison comme auxiliaire ménagère. Nourrie, logée, payée, faisant un travail intéressant et diversifié, vous verrez les choses sous un autre angle et vos problèmes sentimentaux s'arrangeront tout seuls. Voyez "les petites annonces" dans notre journal.

SUICIDE: Je crois que tous les garçons de 15 ans pensent au suicide. Vous êtes normal, et sûrement capable de contrôler vos colères noires, car "quand on veut, on peut". La colère provient de l'orgueil et de la faiblesse morale: quand quelque chose ou quelqu'un nous résiste, on fait beaucoup de tapage pour l'impressionner et le faire céder. C'est un mauvais moyen. Voyez un médecin pour vos nerfs. Soyez aimable, serviable, gai et généreux, on vous aimera.

UNE QUI VEUT FAIRE DU BIEN: Ne jugez pas votre petite amie, elle est plus à plaindre qu'à blâmer. Mais vous n'avez toutes deux que 14 ans... alors laissez tomber vos conseils, ce n'est pas de votre âge, autrement elle va se fatiguer de vous. Au lieu de la sermonner, pourquoi ne pas essayer de la distraire? Ça réussirait sûrement mieux.

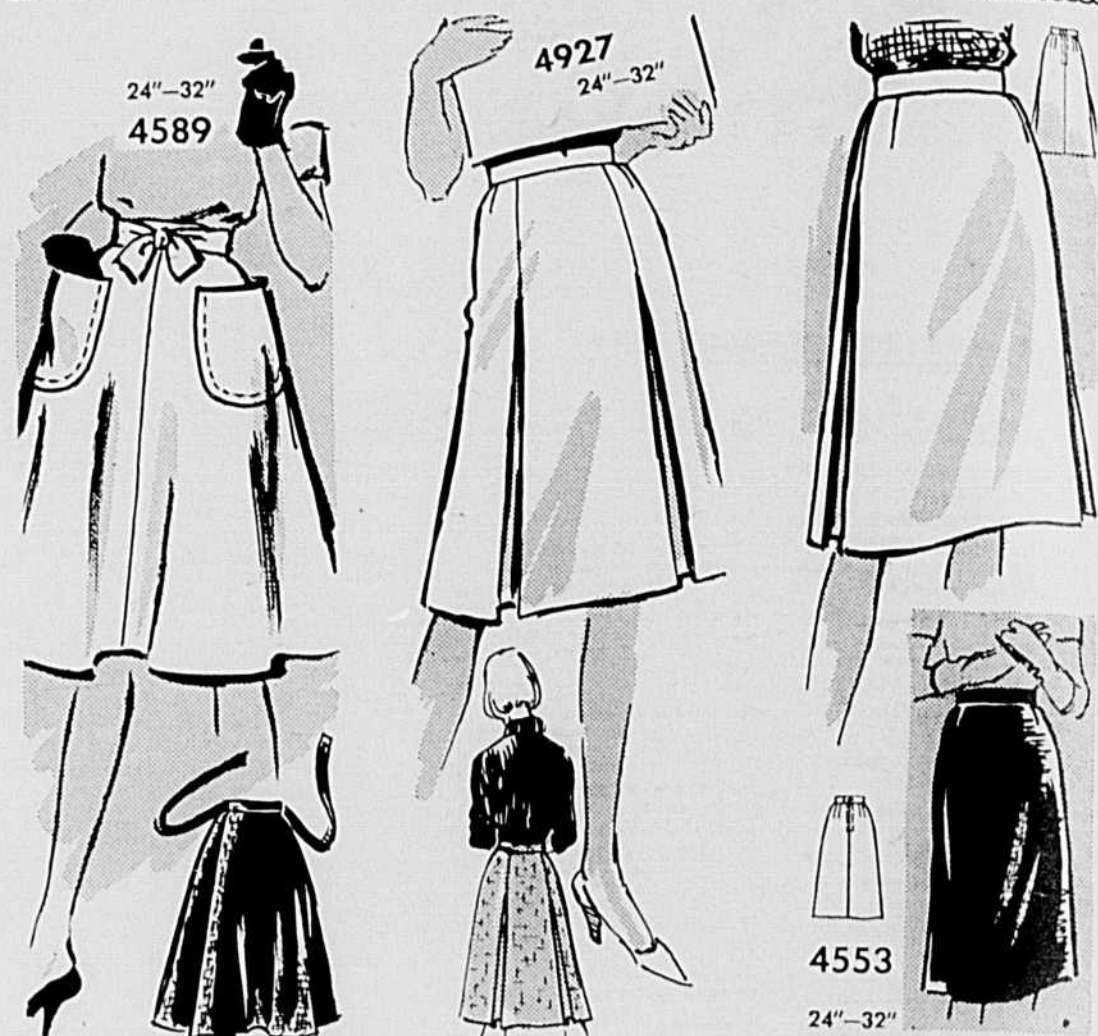
JEANNOISE: Il serait délicat de votre part de penser à vos maîtres à Noël. Une belle grosse boîte de chocolat ferait l'affaire. Quand le bébé naîtra, donnez un petit cadeau-bottillon de laine, hochet, et faites vos bons vœux à la mère.

OISEAU BLEU DE ST-DONAT: Si votre fille veut devenir médecin, elle doit entreprendre aussitôt que possible son cours classique. Je n'ai pas d'adresses pour cela, non plus que pour les bourses. Demandez tous vos renseignements en écrivant au Département de l'Instruction publique, Hôtel du Gouvernement, Québec.

DANSEUR EN HERBE: Ce n'est pas difficile de danser... il s'agit de s'élaner sur la piste avec une gentille jeune fille. Remarquez-en une qui danse bien, invitez-la, et une fois en position, dites-lui: "Je ne sais pas danser... mais j'aimerais bien l'apprendre d'une belle fille comme toi!" Le reste ira tout seul.

COEUR DE MAMAN: Pauvre petite maman, va! Tant de larmes pour rien! Mais non, votre fillette qui ne marche pas à 17 mois n'est pas infirme, ces femmes qui vous font peur ne sont pas très réfléchies et n'y connaissent rien. Si elle se lève, d'un jour à l'autre elle marchera. Faites plutôt confiance à votre médecin: s'il y avait quelque chose d'anormal, il serait OBLIGE de vous le dire. Quant au bébé qui n'est pas encore là, pourquoi serait-il infirme? Avez-vous des infirmités dans votre famille et dans celle de votre mari?

Des jupes si commodes!



4589 - Facile à faire, facile à mettre et à enlever, voici la jupe portefeuille que vous enroulez autour de la taille et nouez. Ligne A très pratique. Tours de tailles: 24" - 26" - 28" - 30" - 32" seulement. Gros coton, flanelle, lainage, tweed, jersey. Pour taille 28: 2 1/2 vgs (45"). Prix: \$0.60.

4927 - Ligne amincissante, plis cousus sur les hanches formant plis creux une fois libérés. Deux plis en avant et deux en arrière. Modèle très pratique. Tour de tailles 24" - 26" - 28" - 30" - 32" seulement. Tailler dans lainages ou tissus mixtes (laine-coton ou autres). Pour 28: 2 vgs (54"). Prix: \$0.60.

4553 - Jupe illusion; elle paraît droite, mais de chaque côté il y a un pli creux pour avoir plus d'aisance et de confort. Pour jeunes filles comme pour maman. Tour de tailles 24" - 26" - 28" - 30" - 32" seulement. Flanelle, tweed, faille, selon l'occasion. Pour taille 28: 1 7/8 vg (45"). Prix: \$0.60.

COMMANDE: Pour toute commande s'adresser au: SERVICE DES PATRONS - "La Terre de Chez Nous" 515 Viger - Montréal 24. Mentionner NOM, ADRESSE, NUMERO du patron et TAILLE désirée. Prix en bon ou mandat de préférence.

NOTES: Tous les patrons (couture, broderie, tricot, crochet, etc) sont en anglais, lexique français dans chacun. Seules les tailles mentionnées sont disponibles - Bon gratuit A L'INTERIEUR du catalogue Automne-Hiver Anne Adams seulement, non utilisable pour les patrons publiés dans la TCN.

Votre grossesse est-elle normale? Avez-vous pris des médicaments sans en parler à votre médecin? Votre mari a raison, vous êtes fatiguée, nerveuse, tendue, c'est votre grossesse qui fait cela... et vous vous enfoncez dans des tourments imaginaires. La prochaine fois que vous verrez votre médecin, confiez-vous à lui. Ne pleurez plus des heures durant, tourmentée par vos imaginations; si vous voulez avoir un beau bébé pas nerveux, il faut vous efforcer au calme. Il n'y a qu'un bébé sur mille qui naît infirme... et le vôtre sera sûrement en parfaite santé. Soyez calme et sereine, et confiez-vous à la Providence qui veille sur ce petit être qui s'en vient. Le soir, quand vous vous couchez, détendez vos muscles, et tâchez plutôt d'imaginer ce que sera votre bébé, un beau petit garçon, une mignonne fillette, qui vous donnera mille joies.

HEUREUSE: On n'apporte pas un cadeau quand on est invité à une fête, sauf si c'est un anniversaire, en ce cas on en donne un au héros du jour. Le cadeau à la maîtresse de maison ne convient que si vous passez quelques jours chez elle. - En principe les fiançailles s'échangent des cadeaux, mais comme cela fera longtemps que vous vous voyez, vous pourriez à son anniversaire lui donner un petit souvenir: mouchoirs brodés à son initiale, cravate, cigarettes, disque, livre, etc. - Un joli chemisier de fin lainage ou de shantung, à jupe évasée, dans des tons de beige ou de rose, vous irait bien.

UNE FILLE AUX CHEVEUX LONGS: Vous êtes dure de "comprendre", vous! Je vous ai dit que ce voisin vous voulait physiquement. Il commence par des clin d'oeil, il en est déjà aux baisers, un peu plus tard il vous touchera là où il ne faut pas, et un beau jour vous m'écrirez pour me demander l'adresse de l'hôpital de la Miséricorde. Voilà, est-ce assez clair? Pouvez-vous vous l'entretenir dans la tête une fois pour toutes? Parlez-en donc à votre mère... et fuyez-le! Attendez d'avoir fini votre croissance pour suivre un régime d'amaigrissement. A 14 ans, on s'occupe de pousser, de grandir, de se développer, c'est tout.

UNE QUI A CONFIANCE en vous: Amour d'adolescents... amour sincère mais pas sérieux. Il vous aime en adolescent, et vous, vous êtes attirée. Parce que quand on aime, on aime tout le temps... et il faut avoir quand même plus que 16 ans. Pourquoi lui dire que vous l'aimez et vous laissez embrasser si c'est juste un

béguin? Recevez-le chez vous, n'allez pas en auto... et suivez les conseils de votre mère. Pas de cadeau à sa fête, une carte suffira. Vous ne devriez pas non plus accepter ses cadeaux. Vos mesures semblent normales.

UNE QUI AIME LA NATURE: Il est stipulé dans l'en-tête du courrier que je mets pas les correspondants en relations entre eux, cas spécial ou non. Votre demande de correspondance devra être adressée comme les autres à notre Service de Correspondance, a/s LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 avenue Viger, Montréal 24, en ajoutant \$1 à votre demande.

NOEL-ANGE: Ecrivez à la Fédération des Comités Paritaires de la Coiffure, 1686 rue Saint-Hubert, Montréal, on vous renseignera.

AVENIR D'UNE FLEUR: Vos questions ne demandent pas une réponse personnelle. Ecrivez à l'Ecole des Métiers Féminins, Ministère de la Jeunesse, 1097 Berri, Montréal, on vous renseignera.

MICHELLE R.: Vos questions ne demandent pas une réponse personnelle. Vous pouvez saluer ce garçon, il n'y a aucune règle pour engager la conversation. Pour l'inviter dites-lui: "J'aimerais ça que tu viennes veiller un soir chez moi. Pourquoi pas dimanche prochain?" Mais oui, invitez-le aux fiançailles de votre frère.

CAMILLIA: Votre poids semble normal. Une jolie robe de mohair bleu ciel à jupe cloche et corsage uni, gansée de satin de même teinte, vous irait à ravir. Coiffez vos cheveux en chignon.

R.D. DE LA BEAUCE désire remercier Saint Jude par l'intermédiaire du courrier pour faveur obtenue.

ROSE FRAICHEMENT CUEILLIE: Je n'ai pas de tables de poids et mesure avant 17 ans. D'ailleurs à 14 ans on ne s'inquiète pas de ses "statistiques vitales" parce qu'on est en pleine période de croissance. Laissez faire la nature, ne prenez pas de remèdes à tort et à travers. - Ghislaine: compagne-Denise: don de Dieu-Fernand: qui a conquis sa liberté-Nelson: nom de famille anglais, sans signification.

DANIELLE: Le "french kiss" est un baiser à bouche ouverte. Non, ni ce baiser-là ni aucun autre ne peut rendre enceinte. L'enfant est "fabriqué"

ERRATUM

Dans le patron de broderie Raoul Vennat du trousseau de baptême, paru le 27 novembre, une erreur involontaire s'est glissée. Dans le patron à imprimer au fer chaud, la robe, le bonnet ET LE MANTEAU ensemble sont à \$1.75, et non seulement la robe et le bonnet.

par là où il sort, avec l'union des deux sexes, car ce n'est pas pour rien que Dieu les a fait différents. Mais baisers et caresses font perdre la tête assez pour qu'une jeune fille dise oui quand le garçon lui demande le don de son corps. Alors... prudence! Commandez donc "Jeunesse moderne et chasteté", du Père G. Kelly (\$0.30 plus 10 sous de poste, aux Editions Ouvrières, 1617 Maisonneuve, Montréal 24). Quand on est en âge d'avoir des enfants, il est essentiel qu'on sache comment ils se font... si on veut éviter des drames!

DIAMANT DES EAUX: 1-Demandez à une coiffeuse, je ne sais quel style irait à votre visage. Peut-être genre "Clopâtre"? 2-Oui, vous êtes trop jeune pour le rouge et les talons hauts. Quant au soutien-gorge, tout dépend de la taille que vous avez. Je n'ai pas les mesures avant 17 ans. 3-Vous êtes trop jeune pour aimer, trop jeune pour sortir... mais aimez, trop jeune pour maîtriser votre petit cœur et votre imagination qui croit si vite à l'amour sans savoir ce que c'est! 4- Une carte d'anniversaire suffira. 5-Thérèse: farouche-Denis: don de Dieu-Michelle: qui est semblable à Dieu-Cécile: aveugle-Brigitte: force, puissance. - Votre écriture est gentille.

MICHOLETTE: Soumettez votre cas aux Visites Interprovinciales, 1411 aux Visites Interprovinciales, 1411 Munsfield, Montréal. Pour avoir du travail inscrivez-vous au bureau de placement.

BRAVO POUR LE PSEUDO!

Méritent une mention pour l'originalité du pseudonyme: Jeannoise, Diamant des Eaux, Avenir d'une Fleur, Leitmotiv.

LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.
RABAIS DE 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.
 Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressée comme suit:
LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q. 288-4285

AGENTS DEMANDES

PROFITS ASSURÉS

Vendant vêtements sur mesures, directement au client. Efforts attractifs vendus facilement. Commissions généreuses, bas prix, complets bonis gratuits. Plein temps ou partiel. Expérience non requise, opportunité exceptionnelle. Ecrivez pour échantillons. RODNEY TAILORING CO. DEPT. T, CASIER 3018, MONTREAL.

DEVENEZ PATRON! Pas d'horloge à pointer. Gagnez jusqu'à \$100.00 par semaine en distribuant 200 produits divers; articles de toilette, savons nettoyeurs, insecticides, vaisselle anglaise, cartes de Noël, etc., à des clients établis dans votre voisinage. Ecrivez immédiatement à G. LAURIN, Président, LA CIE PAULA LITEE - 21 RUE ST-PAUL EST, MONTREAL, P. QUE.

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON en 441 Réalisez de \$75.00 à \$100.00 par semaine. Vendez 250 nécessités domestiques. Méthode de vente éprouvée, SUCCES assuré, 30 jours d'essai. Peu de capital à investir. FAMILIE DEPT. D.3, 1600 DE LORIMIER, MONTREAL, QUE.

AGUISAGE

CULTIVATEURS, économisez: faites aiguiser vos lames de clipper, Stewart-Oster, sur fameuse machine automatique, 0.75 pièce. Réparons à neuf votre clipper électrique. Satisfaction garantie. Retour rapide. Venez ou expédiez chez JANELLE & FILS, DEPOSTAIRE SUNBEAM, 77 RUE SHOONER, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

CULTIVATEURS, désirez-vous posséder des lames de Clipper, coupant longtemps, aiguisées sur machine Diamantée, Garantie, retour rapide 50c, lame. Adressez: ATELIER REPARATION STEWART, ELECTRIQUE OFFICIELLE 156, Pierreville, Cte Yamaska, Qué.
CULTIVATEURS, confiez-nous l'aiguisage de vos lames de clipper, vaches moutons, 50c, huile. Aiguisage garanti sur machine Ultra Moderne Spéciale. Nous réparons avec soin les clipper électriques, huile gratuite. LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, C.P. 24, SOREL, QUE.

AIGUISONS lames clipper, vaches, moutons, 50c, lame à l'huile. Réparons tondeuses brisées. Travail garanti. Acceptons les envois C.O.D. Adressez MACHINE SHOP STEWART, 134, Limoges, Sorel.

AIGUISONS lames clipper, vaches, moutons, Aiguisage à l'huile. Réparons clipper Stewart-Oster, travail garanti. Prix modique. Service 24 heures. Adressez l'USINE D'AIGUISAGE OSTER, 134, Limoges, Sorel, Qué.

AIGUISONS LAMES clipper, toutes marques, 50c, huile. Spécialité aiguisage et réparation clipper électriques travail garanti. Adressez l'USINE D'AIGUISAGE PROVINCIAL, C.P. 24, Sorel, Qué.

AIGUISAGE lames Stewart-Oster, 50c, huile, réparons clipper brisés. Ouvrage garanti, service 24 heures. Adressez L'AGENCE D'AIGUISAGE STEWART, 108, Augusta, Sorel, Qué.

MESSIEURS, confiez-nous vos lames de "Clippers". Aiguisage à l'huile, ouvrage garanti, \$1.00 le set. EMILE BOLDUC, Château de Blois, Trois-Rivières, Qué.

AIGUISONS, réparons, clipper, vaches, moutons, 50c, huile, ouvrage garanti, retourné 24 heures. STATION D'AIGUISAGE STEWART, 230, rue Prince, Sorel, Qué.

CULTIVATEURS, faites aiguiser et réparer votre clipper Stewart-Oster sur fameuse machine automatique \$0.50, garantie tondre le troupeau, ouvrage garanti, retour rapide, L'USINE D'AIGUISAGE SOREL, 232, rue Prince, Sorel, Qué.

AIGUISAGE garanti: tondeuses toutes sortes, à l'huile, au carburant. Coupe durable, \$1.00 le set. Ajouter frais de retour. LA CIE D'AIGUISAGE, SAINT-OURS, Cte Richelieu.

TRUIES Landrace pur-sang, 2ème portée, enregistrées, saillies de deux mois, provenant de parents classés à l'enregistrement supérieur, \$100.00 - ROBERT BORDUAS ST-THOMAS D'ARQUIN, CTE ST-HYACINTHE, TEL: 796-3677.

VACHES laitières, fraîche vélées ou devant vêler prochainement. Aussi foins, paille et grain. Cause, maladie. S'adresser à: JEAN-LOUIS THEORET, 461 GRANDE COTE, STE-THERESE OUEST, TEL: 625-5040.

TRUIES en gestation pur-sang Landrace et Yorkshire ainsi que croisées. Cages de mise bas, toutes neuves. ROGER CHARBONNEAU, ST-CESAIRE CTE ROUVILLE, QUE.

CHOIX d'animaux laitières, Holstein, croisés ou pur-sang. Négatifs à la brucellose, 30 vaches, 16 taures vaccinées, 28 génisses, 5 boeufs du printemps. ZEPHRIN PROULX, ST-ZEPHRIN, YAMASKA.

10 TAURES Holstein, 3 ans, pur-sang, fraîche ou velant en décembre. Prix spécial. CHOUINARD & FRERES, STE-FLAVIE CTE MATANE, TEL: 5-3855.

A VENDRE - DIVERS

SILOS en béton armé, c'est pour la vie. Pas d'entretien. Etanche. Economique. Diamètre 12 et 16 pieds. JEAN-PAUL BEAUDRY, St-Marc-sur-Richelieu, Tel: 584-2348.

PLAISIR et profit. Faites des nouveautés avec du styrofoam. Envoyez 10c pour le catalogue. PEG WILSON, 18, rue Dementie, Ste-Thérèse, Québec.

MIEL BLANC, No-1, Liquide - 24 jarres 1/2 lb, \$4.50 - 1 lb, \$7.50 - 12, 2 lb, \$7.25 - Granulé, 24 boîtes 2 lb, \$12.25 - 12, 4 lb \$12.00 - chaudière 30 lb, \$7.50 - 70 lb \$16.00 - Gâteaux 50c chacun - Miel doré, chaudière 30 lb, \$6.50 - 70 lb \$14.00 - Ambre 70 lb, \$13.00 - J.B. MONTAMBEAULT, BATISCAN, QUE.

NETTOYEUR Vacuum gratuit. Catalogue illustré. Accessoires, reconditionnements, tuyaux caoutchouc etc., pour toutes marques. VACUUM CLINIC, 307 MAIN ST., OLIVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

MEUNERIE tout équipée et moulin à scie, en bonne condition, complets avec moteur diesel. ROBERT DESPRES, ST-JEAN CHRYSOSTOME, LEVIS.

BOIS à vendre. Pin, pruche, 6 pouces, rond ou scié. JULES GRIMARD, ST-WENCESLAS CTE NICOLET. TEL: 1 sonnez 2-1.

ENCANS PUBLICS

ENCAN

Vaches laitières de l'Ontario. A tous les mercredis à 2 hrs P.M. à Alexandria, Ontario, sur la route Trans-4 75 milles à l'Ouest de Montréal. Ces vaches comprennent des vaches fraîches, ou presque à venir au lait. OMER POIRIER, prop. Tel: Alexandria 478 ou Lochiel 14-S-4.

Femmes, filles demandées

FUTURE mère célibataire demandée pour garder 2 enfants le jour. Léger salaire, logée, nourrie. ECRIRE A: MME L. LARENTE, 2580 DARLING, MONTREAL.

Jeune fille demandée dans bonne famille, 2 filles 11 et 8 ans, travail général, pas de cuisine, \$20 par semaine. Références. Mme HENRI BEAUDIN, 4335 LACOMBE, MONTREAL. Tel: RE 7-5793.

AIDE générale, bon chez-soi. Chambre seule. 4 enfants d'âge scolaire. ECRIRE: MME. CAMILLE VERMETTE, 2670 RUE DAUDET, DUVENAY, QUE.

AIDE générale, famille de médecin, 4 enfants. MME. J. GENEST, 1171 BOUL. MONT-ROYAL, OUTREMONT, MONTREAL. TEL: CR-4-6212.

HOMMES DEMANDES

DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à: COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dépt. 7, 175 BEAUBIEN EST, ch. 208, Montréal et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR. DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

MACHINES-OUTILLAGES

CHAINES A PNEUS DE TRACTEURS, niveleuses, camions, automobiles - Chaines de camions à moitié du prix régulier. Demandez nos prix. Agents demandés. S.V.P. répondre en anglais si possible. Cultivateurs, achetez vos chaînes directement d'un grossiste et épargnez de l'argent. JACK WARDELL, 1371, 3rd Ave., East Owen Sound, Ont.

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

TRACTEUR Massey-Ferguson 35, 1963, 300 heures, avec loader No. 100 ainsi que planteur à choux automatique, 1 an d'usage. S'adresser: GEORGES JOLICOEUR, 4972 BOIS-FRANC, ST-LAURENT, MONTREAL 9. TEL: 744-4388.

A VENDRE charrie à main avec aile hydraulique, montée sur camion de l'armée, en parfaite condition. TEL: MONTREAL, 626-3216.

TRACTEURS avec loaders pour la neige - chaînes tracteurs usagées et neuves - nouveau souffleur à neige V-500, s'adaptant à tous tracteurs hydrauliques 3 points. S'adresser à: ROLAND OUELLETTE, VENDEUR DAVID-BROWN TRACTORS, NEW-HOLLAND, FORANO, 420 BOUL. LABELLE, ST-JAN-VIER CTE TERREBONNE. TEL: GEN. 8-2683.

FILS-TISSUS-COUPONS

FIL à tisser Naturel 2/16, 2/8, 0.80 et 0.90 la lb. Jersey pâle, 0.35 lb. Foncé 0.45 lb. Laine et métallique. G. LEGAULT, 5960, rue Alphonse Bro-sardville, P. Qué.

FLANELLETTE fleurie et rayée

pour pyjamas (27c vg) 23 vgs pour \$5.21.
 CORDUOI, couleurs vives, assorties (38c vg) 13 vgs \$4.94.
 SECOND, 5 lb, \$3.00.
 COTON uni de couleurs (14c. vg) 22 vgs pour \$3.08.
 BROADCLOTH mercerisé de couleur (17c vg) 25 vgs pour \$4.42.
 CORDUOI vg., 0.47 c.
 BROADCLOTH imprimé, fleuri, (25c vg) 26 vgs pour \$5.94.
 GROS DRIL uni, pantalons (19c vg) 14 vs pour \$2.66.
 BEDFORD CORDE suède à pantalons (23c vg) 17 vgs pour \$3.91
 TERYLENE, blanche ou bar-rée, pour blouses chemises, robes de bébés ou fillettes. Ne demande pas de repassage. Pa-quets de 2 lb (environ 15 vgs carrées) pour \$3.35.
 RAYONNES assorties pour garnitures, blouses, 3 lb \$1.00.
 LAINAGES assortis de 19 po. à 28 toises, 3 lb pour \$1.65.
 SERVIETTE de ratine blanche et de couleurs, 2 lb \$2.25.
 COTON pour garçonnets. Paquet 20 lb (environ 100 vgs) \$4.95.
 DENIM bleu marine, paquet de 11 vgs à 25c, \$2.75 le paquet.
 COTON FLEURI, balance de pièce de coton à sacs de farine fleuris. Paquet de 2 lb (environ 10 vgs c.) à 19 c la vge pour \$1.90 le paquet.
 IMITATION de fourrure, Mouton de Perse Noir, \$1.50 la lb.
 ENTRE-DOUBLURE, vg., 0.31c.
 FLANELLETTE BLANCHE, 58 pouces - .54 la vge.
 GABARDINE "stretchie" noire et olive 45 pces. Vge \$1.33.
 DOUBLURE satin uni, taffetas carreaux, 45 pces, vge \$0.98.
 SATISFACTION GARANTIE 100%
 Commandes C.O.D. acceptées avec \$1.00 dépt.
 Demandez notre catalogue et échantillon 25 c. - Liste gratuite. 80, rue Augusta, Sorel

LA BERNARDINE

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIE? Soulagement et confort. Pas de cour-roisangle. Pas d'élastique. Pas d'acier. Ecrire à: SMITH MANUFACTURING CO., Dept. 200, P. B. Preston, Ontario.

TERRES A VENDRE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau, \$1.25 la boîte - ABBAYE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.

PETITE FERME

située près de Drummondville. Prix \$300.00, conditions \$10.00 comptant, balance \$5.00 par mois sans intérêt. Ecrivez à SENNEVILLE RANCH, La Baie comté Yamaska, Québec.

R Ottawa

CE QU'ON DIT AU PARLEMENT?

EXCÉDENTS DE BEURRE

Question de M. Latulippe:

1. Quels ont été le volume et la valeur des surplus de beurre au Canada pour chacune des cinq dernières années?
2. Combien de ces surplus ont été écoulés durant les cinq dernières années grâce à des ventes ou à des dons à des pays sous-développés?
3. Combien l'entreposage de ces surplus coûte-t-il?
4. Combien de livres de beurre de surplus sont entreposées dans la province de Québec?
5. Quels sont les frais d'administration en ce qui concerne les surplus de beurre?

L'hon. M. Hays:

1. Voici quels étaient les stocks de beurre et d'huile de beurre de l'Office de stabilisation des prix agricoles au 31 mars:

Année	Beurre (livres)	Huile de beurre (livres)	Valeur de l'inventaire (dollars)
1959	49,611,273	Néant	32,391,822
1960	64,578,932	Néant	42,256,010
1961	71,761,333	22,645,984	66,962,738
1962	67,767,096	78,032,698	112,331,843
1963	90,144,798	81,707,747	129,172,971

2. Néant.
3. Voici les frais d'entreposage du beurre acheté par l'Office de stabilisation des prix agricoles, par année financière: 1958-1959 \$1,602,906.04; 1959-1960 \$2,275,591.62; 1960-1961 \$2,863,277.79; 1961-1962 \$3,960,325.50; 1962-1963 \$4,422,361.24.

4. Au 31 octobre 1963, 95,131,064 livres de beurre et 46,856,448 livres d'huile de beurre étaient entreposées dans la province de Québec.

5. Etant donné que les fonctionnaires de la Division des produits laitiers du ministère de l'Agriculture agissent à titre d'agents de l'Office dans nombre de transactions, seuls les frais d'entreposage et de transport peuvent être séparés de ceux du ministère.

SUBVENTIONS SUR LE BEURRE, ÉTABLISSEMENTS LAITIERS DE QUÉBEC

Question de L'hon. M. Ricard:

A compter de la date de la mise en vigueur de la politique garantissant une subvention de 12 c. la livre de beurre pour encourager la consommation de cette denrée, jusqu'au 31 mars 1963, quel est le montant total que le gouvernement a déboursé sous forme de subventions à l'endroit des établissements laitiers suivants: Théodore Jodoin, Saint-Théodore-d'Acton; Société Coopérative Agricole, Saint-Hugues; Deslauriers & Frère Eng. (Paul Jodoin), Saint-Liboire; Héliodore Parent, Sainte-Hélène; Société Coopérative Agricole, Saint-Simon-de-Ramsay; Robert-N. Chagnon, Saint-Dominique; Théodore Gevry, Saint-Pie; Société Coopérative Agricole, Saint-Germain-de-Grantham; Hector Sylvestre, Saint-Germain-de-Grantham; Alfred Bernard, La Présentation; Les Produits Laitiers Val Maskin Inc., Saint-Damase; Charles Benoit & Irénée Larivière (localitaires), La Présentation; Les Produits Laitiers Mont-Saint-Hilaire Ltée, 3100 rue Saint-Prospère, Saint-Hyacinthe?

L'hon. M. Hays:

Un montant de \$867,246.36 a été versé aux établissements laitiers énumérés de puis la date d'entrée en vigueur du programme jusqu'au 31 mars 1963.

PRÊTS CONSENTIS POUR LA CONSTRUCTION, RÉPARATION OU LA MODIFICATION DE MAISONS ET DE BÂTIMENTS DE FERME

Question de M. Laprise:

1. En vertu de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, combien de demandes de prêts pour la construction de bâtiments de ferme ont été faites a) au Canada, b) au Québec, c) dans le comté de Châteaufort?
2. Combien de ces demandes ont été refusées a) au Canada, b) au Québec, c) dans le comté de Châteaufort?

M. Benson:

1 et 2. Aux termes de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, le gouvernement garantit des prêts consentis par les banques à charte. On ne dispose d'aucun renseignement sur le nombre de demandes que les banques ont reçues, non plus que sur le nombre de prêts qu'elles ont refusés. On n'établit une statistique que pour les prêts effectivement consentis aux termes de la loi. Aux fins de la statistique, publiée dans les rapports annuels des (opérations) effectuées sous l'empire de la loi, les prêts sont répartis selon leur affectation et la province intéressée, mais non d'après le comté en cause. Ce n'est que depuis 1953 qu'on établit la ventilation de prêts selon l'affectation et la province intéressée.

Prêts consentis pour la construction, la réparation, ou la modification de maisons et de bâtiments de fermes:

	1945 à 1962		1953 à 1962	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Canada	66,100	\$105,740,290	50,639	\$88,837,465
Québec	n.d.	n.d.	4,733	8,047,506

Le détail des prêts consentis au cours de 1962 est contenu dans le 18e rapport annuel, déposé à la Chambre des communes le 10 octobre 1963.

PRÊTS CONSENTIS POUR L'ACHAT DE BÉTAIL

Question de M. Laprise:

1. En vertu de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, combien de demandes de prêts pour l'achat d'animaux ont été faites a) au Canada, b) au Québec, c) dans le comté de Châteaufort?
2. Combien de ces demandes ont été refusées a) au Canada, b) au Québec, c) dans le comté de Châteaufort?

M. Benson:

1 et 2. Aux termes de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, le gouvernement garantit des prêts consentis par les banques à charte. On ne dispose d'aucun renseignement sur le nombre de demandes que les banques ont reçues, non plus que sur le nombre de prêts qu'elles ont refusés. On n'établit une statistique que pour les prêts effectivement consentis aux termes de la loi. Aux fins de la statistique, publiée dans les rapports annuels des opérations effectuées sous l'empire de la loi, les prêts sont répartis selon leur affectation et la province intéressée, mais non d'après le comté en cause. Ce n'est que depuis 1953 qu'on établit la ventilation des prêts selon l'affectation et la province intéressée.

Prêts consentis pour l'achat de bétail:

	1945 à 1962		1953 à 1962	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Canada	70,877	\$76,046,532	59,379	\$66,592,919
Québec	n.d.	n.d.	8,018	9,912,876

Le détail des prêts consentis au cours de 1962 est contenu dans le 18e rapport annuel déposé à la Chambre des communes le 10 octobre 1963.

Le pain rassis

Il est peu de téléromans qui aient soulevé autant de discussions que le "Pain du Jour" de Réginald Boisvert. L'an dernier surtout, la maternité de Laura a fait naître des petits problèmes dans maints foyers où les parents durent faire face à des questions embarrassantes.

Depuis septembre, il semble que le pain du jour se soit légèrement appauvri. On n'a souvent pour partage que les crispations désagréables de la figure d'une Laura devenue singulièrement grincheuse. Ses petites épaules voûtées, ses emportements hors de propos, tout dans sa personnalité la rend très désagréable. On se demande ce que le professeur et Robert Matton peuvent bien lui trouver de si extraordinaire. Il paraît qu'il y a une avalanche de lettres à Radio-Canada demandant à l'auteur de faire marier Laura à Robert plutôt qu'à Fernand. C'est peut-être ce revirement psychologique qui provoque les sautes d'humeur de l'héroïne.

Le contenu de ce roman est riche en problèmes humains: délinquance, mésentente entre parents et enfants, maternité hors mariage, démon de midi, etc. Contrairement à d'autres romans superficiels, celui de Réginald Boisvert provoque la réflexion sur des problèmes fréquents dans

nos milieux. On y va peut-être avec plus de hardiesse ici, mais jusqu'à maintenant ce fut toujours en respectant le téléspectateur. On doit cependant avouer que l'intérêt dramatique n'est pas toujours très puissant et même que depuis l'automne, c'est plutôt ennuyeux.

La distribution comprend de nombreux jeunes comédiens et c'est tant mieux. La plupart du temps, ils s'en tirent avec avantage. Il est un comédien qui, pour n'être point novice, ne parvient pas à nous convaincre de son talent, c'est Julien Bessette. Il est souvent gauche et toujours précieux. On regrette le départ de ce bon gros Yvon Dufour, extraordinaire de vérité et de naturel. Yves Létourneau campe un père Deguire très au point. Son petit penchant pour la jeune voisine délaissée a quelque chose d'attendrissant. Très naïf comme tous les hommes restés fidèles jusqu'à quarante ans, il ne se rend pas compte qu'il cotoie un précipice.

L'auteur cherche à nous dramatiser des problèmes syndicaux à l'intérieur de l'usine où Deguire est contremaître. C'est une bonne veine à exploiter afin de nous rendre plus sensible au monde ouvrier. Jusqu'à maintenant, c'est demeuré assez confus. Combien de téléspectateurs savent exactement ce que c'est qu'un grief?

Le mercredi soir, à 8 heures, on peut donc vivre au rythme d'une petite ville de Province pareille à tant d'autres où les jours gris sont plus fréquents que les ciels clairs.

Un petit peu de renouveau et une plus forte tension dramatique redonneraient de la fraîcheur à ce pain quand même un peu rassis.

MARIE-STEPHANE

L'OPINION RURALE...

Nos jeunes s'en vont!

Nos jeunes gens ont hâte de s'expatrier vers les chantiers du Maine, ne serait-il pas mieux, à mon humble avis, d'aider et d'encourager nos jeunes à rester chez eux, sur la terre, la terre qui donne le pain quotidien, avec l'aide de l'ARDA? Peut-être va venir un temps où il faudra encourager nos jeunes à rester chez eux. Car l'ouvrage en dehors se fait de plus en plus rare, le bois di-

minue de plus en plus et se fait rare un peu partout, les villes pleines de nos jeunes ruraux, les chômeurs augmentant dans les villes, ceux qui vont rester à la campagne vont se sentir de la crise, car moins la population des campagnes est nombreuse, plus de taxes, que nous, ruraux, serons obligés de payer.

Où allons-nous sur ce train? C'est difficile de le dire, plusieurs sont aussi de mon avis, que dans deux ou trois ans ce sera peut-être comme par le passé, la crise de 1931-32, les villes s'effondreront pour remplir nos sé, la crise de 1931-32, les villes se dardront pour remplir nos campagnes.

O.C.

POUR UN QUÉBEC UNILINGUE...

En tant que Franco-Ontarien, j'aimerais exprimer mon opinion personnelle sur la présente campagne pour un Québec unilingue.

D'abord, il n'y a ABSOLUMENT AUCUNE chance que l'Ontario accepte même un minimum de bilinguisme symbolique au niveau provincial... quant au niveau fédéral, le gouvernement qui tenterait de l'imposer commettait un suicide politique.

Le SEUL espoir de survie culturelle pour les Canadiens-français est l'unilinguisme français au Québec, de la même façon que les neuf autres provinces sont unilingues anglaises. Loin d'ôter des chances aux Canadiens-français d'outre-frontière, il les augmenterait en créant un besoin pour le français surtout dans les affaires.

Les Franco-Ontariens sont condamnés à l'anglicisation progressive. Dans ce bout-ci, je ne connais aucun Canadien-français de la troisième génération (hors du Québec) qui puisse encore bredouiller un peu de français. Le plus souvent, l'assimilation linguistique se produit à la seconde génération.

Si les Québécois veulent vraiment aider les Franco-Ontariens, qu'ils fassent campagne pour l'unilinguisme français au Québec; ça nous causera du trouble au début, mais à la longue cela sera à notre avantage.

Claude P. Yigeant,
390, avenue Princesse,
London, Ontario.

NOUVELLES DE LA... (Suite de la page 20)

semble, on peut dire qu'il était soutenu.

Les Bons se vendaient à \$22,50 les 100 livres à Toronto; prix fermes ou en avance de \$1 à Montréal ou \$20-\$21; à Winnipeg, par contre, demande limitée s'accompagnant de baisses occasionnelles de \$1 à \$17-\$18; peu de changement à Edmonton et Lethbridge, les prix oscillant de \$16 à \$17.

BOVINS: marché à la baisse

Arrivages plutôt faibles de bovins la semaine dernière; demande peu pressée et transactions lentes; prix irréguliers et, dans l'ensemble, à la baisse.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons et génisses, de stables à inférieurs de \$1; vaches, fluctuations de 50 c. vers le haut à 50 c. vers le bas; taureaux, à peu près aucun changement.

Bovins d'engrais: en dépit d'offres limitées, demande peu intéressée et, conséquemment, reculs des prix ici et là -- de \$1 au maximum.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 7,678 têtes presque toutes de bovins d'engrais pesant moins de 700 livres.

PHILOMÈNE



Films à l'affiche de la TV du 22 au 29 décembre 1963

MONTREAL

Canal 2 - CBFT

OTTAWA

Canal 9 - CBQFT

MONCTON

Canal 11 - CBAFT

LUNDI, 23 DECEMBRE

11 h. a.m. - LA COLOMBE BLANCHE: Tchec, 1960, Conte poétique de F. Vial. Scénario original et poétique. Très belle photographie. Interprétation soignée et expressive. - Tous. A voir.
1 h. - UNE FEE PAS COMME LES AUTRES: Fr. 1955, Conte de fées de J. Tourane avec des animaux. Original et habile. Beaux décors. Animaux très bien dressés. - Tous.
11 h. - VIOLETTE, AGENT SECRET: G.B. 1958, Drame d'espionnage avec Virginia McKenna. Sujet traité avec sobriété. Attachant. Jeu très nuancé, de Virginia McKenna. Adultes et adolescents.

MARDI, 24 DECEMBRE

11 h. a.m. - CHRISTINE: Fr. 1958, Drame romantique de P. Gaspar-Huit avec Romy Schneider et Alain Delon. Réalisation faible. Personnages inconsistants. Une certaine qualité plastique. - Attitudes libres. Dialogues légers. Adultes, des réserves.
1 h. - UN ANGE EST PASSE SUR LA VILLE: Esp. 1955, Conte fantastique de L. Valda avec Peter Ustinov et Pablito Calvo. Scénario original. Agréable. Interprétation attachante. Tous.

MERCREDI, 25 DECEMBRE

11 h. a.m. - LA PLUS BELLE DES VIES: Fr. 1954, Drame psychologique et social. Intéressant. Valeur documentaire. Longueurs. - Dévouement. Aspects délicats. Images déplacées. Adultes, des réserves.
11 h. - LA CHANSON DU PASSE: E.U. 1940, Comédie psychologique avec Irene Dunne et Cary Grant. Réalisation lente. Sentimental. Bonne interprétation. - Theme pour adultes.

JEUDI, 26 DECEMBRE

11 h. a.m. - LES CLOCHES DE SAINT-MARIE: E.U. 1945, Comédie dramatique de L. McCarey avec Ingrid Bergman et Bing Crosby. Très bonne peinture des caractères. Gags amusants. - Tous.
1 h. - LE TELEGRAMME PERDU: Russ. 1957, Aventures d'enfants. Récit simple, bien à la portée des enfants. Tous ET - LA NUIT MERVEILLEUSE: Fr. 1940, Mystère chrétien avec Fer-

mandel et Charles Vanel. Réalisation plutôt pauvre. - Leçon de charité. Tous.

VENDREDI, 27 DECEMBRE

11 h. a.m. - LE COMMANDO DE LA SOIF: Russ. 1960, Film de guerre. Bien réalisé. Photographie soignée. Interprètes bien dirigés. Adultes et adolescents.
1 h. - TONNERRE SOUS L'ATLANTIQUE: R. 1954, Drame de guerre de D. Coletti avec Renato Baldini et Lois Maxwell. Réalisation soignée. Longueurs. Psychologie assez poussée. Adultes et adolescents.
8 h. 30 - OS BANDEIRANTES: Fr. 1959, Drame psychologique de M. Camus avec Raymond Loyer et Lourdes de Oliveira. Inégal. Photographie soignée. Notations folkloriques. - Evolution positive du héros. Danses sensuelles. Adultes.
11 h. - LE TOIT: R. 1956, Drame social de V. de Sica. Attachant. Peinture réaliste. Humain. Adultes et adolescents.

SAMEDI, 28 DECEMBRE

2 h. - LA BALLADE DU SOLDAT: U. R.S.S. 1960, Drame de guerre. - Sensibilité, poésie, délicatesse. Belles images. Interprètes sympathiques. - Absurdité de la guerre. Amour vrai. Adultes et adolescents.
11 h. - RAVISSANTE: Fr. 1960, Comédie réalisée et interprétée par Robert Lamoureux. Comédie de boulevard, souvent alerte. - Traitement déstabilisé de l'indifférence conjugale. Adultes, des réserves.

MONTREAL

Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 22 DECEMBRE

2 h. - LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE: E.U. 1939, Western psychologique de J. Ford avec John Wayne. Un western classique. Excellente réalisation. - Spectacle viril. Scènes réalistes. Adultes.
7 h. 30 - TAM-TAM SUR L'AMAZONE: E.U. 1948, Drame sentimental. Réalisation sans intérêt. - Adultes.

LUNDI, 23 DECEMBRE

12 h. 45 - AMOUR ET COMPAGNIE: Fr. 1950, Comédie de G. Grangier avec Georges Guétary et Tilda Thamar. Sans prétention. Assez bien enlevé et interprété. - Theme délicat. Scènes de flirt. Adultes.
11 h. 15 - LE POINT DU JOUR: Fr. 1948, Drame social de L. Daquin avec Jean Desailly et René Lefèvre. Personnages authentiques. Style d'une grande sobriété. Grande maîtrise technique. - Valeur du travail. Tendance marxistes. Adultes.

MARDI, 24 DECEMBRE

12 h. 45 - LE PRINCE REBELLE: R.

1949, Film de cape et d'épée Martella Loti et Massimo Serrato. - Film assez intéressant, très mouvementé. Réalisation inégale. Bonne interprétation. Adultes et adolescents.
7 h. 15 - LA REVANCHE DE BACCARAT: Ciné-roman: Fr. 1948, Mélodrame de J. de Baroncelli avec Pierre Brasseur et Sophie Desmarets. Mise en scène vivante. Montage habile. - Comportements répréhensibles atténués par le genre. Adultes.

MERCREDI, 25 DECEMBRE

1 h. 30 a.m. - MA POMME: Fr. 1950, Comédie de M.-G. Sauvage avec Maurice Chevalier et Sophie Desmarets. Réalisation correcte. Amusant. Excellents interprètes. - Moeurs volages. Adultes.
12 h. 45 p.m. - LES ENFANTS DE LA VIOLENCE: R. 1955, Mélodrame de R. Maizazzo. Réalisation assez bonne. Manque de naturel et de spontanéité. Positif. Violences. Situations délicates. Adultes, des réserves.
11 h. 15 - QUAND SONNERA MIDI: Fr. - R. 1957, Drame avec Dany Robin et Georges Marchal. - Invasivités. Suspense malhabile. - Développement d'une femme. Effets suggestifs. Adultes, des réserves.

JEUDI, 26 DECEMBRE

12 h. 45 - JEUNES FILLES EN DETRESSE: Fr. 1939, Comédie psychologique de G. W. Pabst avec Micheline Presle et Louise Carletti. Film bien fait et attachant. Thèse développée de façon un peu simpliste. - Condamnation du divorce. Adultes.
8 h. 30 - LES FRUITS SAUVAGES: Fr. 1953, Drame de H. Bromberger. Theme invraisemblable. Réalisation habile. - Suicide. Scènes sensuelles. Atmosphère palenne. A déconseiller.
11 h. 15 - SOPHIE ET LE CRIME: Fr. 1955, Drame policier de P. Gaspar-Huit avec Marina Vlady et Peter Van Eyck. Scénario bien construit. Style alerte. Dialogues plaisants. Bonne interprétation. - Scènes et situations osées. Adultes.

VENDREDI, 27 DECEMBRE

12 h. 45 - PAS DE PITIE POUR LES FEMMES: Fr. 1960, Drame de C. Stengel avec Michel Auclair et Simone Renant. Réalisation soignée. Histoire aigre et pénible. - Atmosphère trouble. Adultes, des réserves.
7 h. 30 - NICK, GENTLEMAN DETECTIVE: E.U. 1937, Comédie policière avec William Powell et Myrna Loy. Assez bonne réalisation. Jeu intéressant des deux vedettes. - Indifférences conjugales. Adultes.
11 h. 15 - LE BRIGAND GENTIL-HOMME: Fr. 1943, Drame de cape et d'épée. Réalisation rudimentaire. - Technique périmée. Histoire de deux enfants naturels. Adultes.

SAMEDI, 28 DECEMBRE

1 h. - TROIS GARCONS, UNE FILLE:

Fr. 1949, Drame familial avec Gaby Morlay et Suzy Carrier. Sujet intéressant, bien développé. Réalisation consciencieuse. Notes d'humour. - Theme pour adultes.
11 h. 10 - BOULEVARD DU CRIME: Fr. 1955, Drame psychologique avec Frank Villard et Maria Mauban. Intrigue assez originale. Notations psychologiques justes. Réalisation inégale. Bonne interprétation. - Perspectives morales fausses. Adultes, des réserves.

SHERBROOKE

Canal 7 - CHLT-TV

DIMANCHE, 22 DECEMBRE

11 h. - LE FILS DU BOULANGER: Suis. 1958, Mélodrame. Histoire naïve et sans imprévu. Réalisation quelconque. - Perspective morale bonne. Relations avant mariage. Adultes.

MERCREDI, 25 DECEMBRE

11 h. 15 - LA NUIT MERVEILLEUSE: voir canal 2, jeudi, 26 décembre, 1 h.

VENDREDI, 27 DECEMBRE

8 h. 30 - OS BANDEIRANTES: (voir canal 2, vendredi, 27 décembre, 8 h. 30).
11 h. 15 - L'INVISIBLE MEURTRE: E.U. 1945, Film policier. Action assez confuse. Intérêt soutenu. Réalisation moyenne. Atmosphère tendue. Adultes.

SAMEDI, 28 DECEMBRE

2 h. - LA BALLADE DU SOLDAT: (voir canal 2 samedi, 28 décembre, 2 h.).
11 h. 30 - MABOK, L'ELEPHANT DU DIABLE: E.U. 1942, Film d'aventures Naïf et invraisemblable. Beaucoup d'action. - Tenuess sommaires. Propos lestes. Scènes délicates. Adultes.

TROIS-RIVIERES

Canal 13 - CKTM-TV

DIMANCHE, 22 DECEMBRE

11 h. - ASSURANCE SUR LA MORT: E.U. 1944, Drame policier avec Fred MacMurray et Barbara Stanwyck. Psychologie bien étudiée. Bonne interprétation. Assassinats. Suicide. Situations irrégulières. Adultes, des réserves.

LUNDI, 23 DECEMBRE

12 h. 50 - LE CHAT BOTTE: Russ. Conte féérique. Film qui plaira particulièrement aux enfants. Tous.

MARDI, 24 DECEMBRE

12 h. 5 - AIR FORCE: E.U. 1945, Film de guerre de H. Hawks avec John Garfield et Arthur Kennedy. Puissant. Forte tension. Valeur documentaire. Excellente interprétation. Hérosisme. Adultes.

MERCREDI, 25 DECEMBRE

12 h. 50 - AMOUR EN CROISIERE: E.U. 1947, Comédie musicale avec Georges Brent et Jane Powell. Distraçant. Réalisation correcte. Bons numéros de chant et de danse. Adultes et adolescents.
11 h. - TOUJOURS DANS MON COEUR: E.U. 1941, Comédie musicale avec Kay Francis et Walter Huston. Moyen. Bons interprètes. Conception discutable de la famille. Adultes.

JEUDI, 26 DECEMBRE

12 h. 50 - LES AVENTURES DU CAPITAINE WYATT: E.U. 1951, Film d'aventures. Réalisation moyenne. - Mouvementé. - Adultes et adolescents.

VENDREDI, 27 DECEMBRE

12 h. 50 - LES AVENTURES D'EROLIN DES BOIS: E.U. 1938, Film d'aventures de M. Curtiz avec Errol Flynn et Olivia de Havilland. Spectaculaire. Mouvementé. - Sens de l'honneur et de la loyauté. Tous.
11 h. - EVASION G.B. 1954, Drame symbolique d'A. Asquith avec Odile Versois et David Knight. Film intéressant et sympathique. - Liaison. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 28 DECEMBRE

11 h. - MA VIE EST UNE CHANSON: E.U. 1948, Biographie musicale avec Mickey Rooney. Numéros de music-hall agréables. Mickey Rooney excellent. - Danse osée. Adultes, des réserves.

ROUYN-NORANDA

Canal 4 - CKRN-TV

LUNDI, 23 DECEMBRE

11 h. 05 - LE GRAND SOMMEIL: E.U. 1946, Film policier avec Humphrey Bogart et Lauren Bacall. Confus. Longueurs. Photos bien étudiées. Bogart joue bien. - Climat pénible. Adultes, des réserves.

MERCREDI, 25 DECEMBRE

11 h. 05 - LA CHARGE DE LA BRIGADE LEGERE: E.U. 1936, Film d'aventures de M. Curtiz avec Errol Flynn et Olivia de Havilland. Grandiose. Beaucoup d'action. Bonne réalisation. Adultes et adolescents.

JEUDI, 26 DECEMBRE

11 h. 05 - BOMBES SUR HONG-KONG: E.U. 1945, Drame de guerre avec Denis Morgan et Dane Clark. Réalisation moyenne. Bonne interprétation. Longueurs. - Adultes et adolescents.

VENDREDI, 27 DECEMBRE

8 h. 30 - OS BANDEIRANTES: (voir canal 2, même jour, même heure).
11 h. 05 - IMPOSSIBLE AMOUR: E.U. 1943, Drame psychologique de V. Sher-

man avec Bette Davis et Miriam Hopkins. Intéressant et bien développé. Profondeur psychologique. Situations et propos libres. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 28 DECEMBRE

2 h. - LA BALLADE DU SOLDAT: (voir canal 2, même jour, même heure).
11 h. 20 - ECHEC A LA GESTAPO: E.U. 1942, Film d'espionnage avec Humphrey Bogart. Pauvre et invraisemblable. - La police ridiculisée. Adultes.

QUEBEC

Canal 4 - CFCM-TV

LUNDI, 23 DECEMBRE

3 h. 30 - LE MAITRE DE LASSIE: E.U. 1948, Comédie dramatique avec Edmund Gwenn et Tom Drake. Attachant. Récit simpliste. Mise en scène honnête. Interprétation convaincante. Tous.

MARDI, 24 DECEMBRE

3 h. 30 - GENTLEMAN JIM: E.U. 1941, Comédie de R. Walsh avec Errol Flynn et Alexis Smith. Film intéressant, bien réalisé. Bonne interprétation. Héros courageux et humain. Tous.
11 h. 30 - MA VIE EST UNE CHANSON: (voir canal 13, samedi, 28 décembre, 11 h.).

MERCREDI, 25 DECEMBRE

3 h. 30 - LE MAITRE DE LASSIE: voir plus haut.

JEUDI, 26 DECEMBRE

11 h. - LA LETTRE: E.U. 1940, Drame psychologique avec Bette Davis. Plutôt mélodramatique. Inégal. Excellente création de Bette Davis. - Ensemble pénible. Héroïne dépourvue de sens moral. Adultes, des réserves.

VENDREDI, 27 DECEMBRE

3 h. 30 - GENTLEMAN JIM: voir plus haut, mardi, 24 décembre, canal 4, 3 h. 30.
8 h. 30 - OS BANDEIRANTES: voir canal 2, même jour, même heure.
11 h. 30 - CHAÎNE DU DESTIN: E.U. 1950, Mélodrame de M. Lisen avec Barbara Stanwyck et John Lund. Film attachant. Bonne technique. Invasivités. - Comportements condamnables. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 28 DECEMBRE

2 h. - BALLADE DU SOLDAT: voir canal 2, même jour, même heure.
11 h. 30 - LA FALAISE MYSTERIEUSE: E.U. 1946, Drame avec Ray Milland et Gail Russell. Mélange d'humour et d'horreur. Inégal. Beaux extérieurs. Troublant. Créance accordée au spiritualisme. Adultes, des réserves.

La REVUE des MARCHÉS

PRODUITS AVICOLES

SEMAINE FINISSANT LUNDI, LE 16 DECEMBRE 1963

Le marché des oeufs s'est continué peu animé, au cours de la semaine dernière. Les offres furent amplement suffisantes pour une demande légère et les prix ont fléchi pour toutes les catégories.

La demande pour les poulets de grill s'est continuée bonne et les approvisionnements adéquats. On rapporte des ventes stables pour les gros poulets. Le marché de la poule demeure peu animé. Le marché du dindon est très ferme et des prix plus élevés que ceux cotés sont payés pour les dindons vivants qui seront vendus frais durant le commerce de la fête de Noël.

Volailles éviscérées

POULETS

(6 livres et plus)
A.....45c.-46c.

(5 et moins de 6 livres)
A.....44c.-45c.

(4 et moins de 5 livres)
A.....40c.-41c.

Poulets à griller et à frire
(sous glace)
(moins de 4 livres)

A.....34c.

POULES

(5 livres et plus)
A.....39c.-40c.

(4 et moins de 5 livres)
A.....38c.-39c.
(moins de 4 livres)
A.....34c.-35c.

DINDONS

Jeunes dindons:
Moins de 10 lbs.....42c.-43c.
10 lbs et moins de 16 lbs.....
.....44 1/2c.-46c.
16 lbs et plus.....39c.-41c.
Canards.....50c.-51c.

Pommes de terre

Lundi, 16 décembre, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre, étaient les suivants:

Québec	75 lb	1,25-1,50
Québec	50 lb	0,90
I.P.E.	75 lb	1,60-1,75
I.P.E.	50 lb	1,15-1,20
I.P.E.	10 lb	0,30-0,31
N.B.	75 lb	1,50-1,60
N.B.	50 lb	1,00-1,10
N.B.	10 lb	0,25-0,27
E.U.sucrées le minot		4,50

Le Fermier...

(Suite de la page 20)

liste, était un privilège exclusif des puissances d'argent.

ressusciter un vieil épouvantail à la vue duquel tout le monde tombe à genoux pour adorer l'ordre établi et louer la sagesse des gouvernements qui n'y veulent rien changer.

On a dit que la crainte était souvent le commencement de la sagesse. Tant pis si ce n'est pas toujours le cas. Au Nouveau-Brunswick comme au Québec, la crainte du socialisme est, plus souvent qu'autrement, le commencement de la sottise, ou plutôt la perpétuation d'un aplatement écoeurant vis-à-vis certaines compagnies toutes-puissantes. A moins que ce ne soit un prétexte facile pour justifier l'inefficacité, l'incompétence et l'incurie gouvernementales.

Si la crainte peut avoir du bon en certains cas, nous souhaitons au gouvernement Robichaud la crainte salutaire d'un électoralat de plus en plus lucide et responsable.

Volailles vivantes

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

7 livres et plus.....27c.
6 livres et moins de.....
7 livres.....23c.-24c.

5 livres et moins de.....
6 livres.....21c.-22c.
Poulets à griller et à frire

Moins de 5 livres.....20 1/4c.

POULES

6 livres et plus.....20c.
6 lb et moins de 6.....14c.-15c.
Moins de 6 lb.....10c.-11c.

DINDONS

Jeunes dindons:
Moins de 12 lb.....25 1/2c.-26c.
12 lb et moins de 20.....30c.
20 livres et plus.....25c.-26c.
Canards.....30c.

Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, le 17 décembre 1963, sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, admissible 93 points s'établissait à 51 3/4 c. 92 points 51 c., non admissible 51 c., prix de gros non admissible, 51 3/4c.

Du 4 au 10 décembre inclusivement, le fromage blanc du Québec, se vendait 35 1/8 c., Coloré 35 5/8 c., prix de remise, paraffiné F.O.B. Montréal.

Prix payés jeudi,
LE 12 DECEMBRE

Le lait en poudre pulvérisé no 1 se vendait en sacs 13 c. à 16 c., 12 1/2 à 14 c. le cylindre.

Lait en poudre, consommation animale, 11 c.-12 c.

Poudre de lait de beurre, à 9 1/4 c.

Poudre de petit lait, 4 c.

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, 16 décembre

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de L'Est	Marché de Toronto
A- Prix de base..			27,10-28,15
B-			26,10-27,15
C-			24,10-25,15
D-			20,10-21,15
Légers.....	Prix non établis	Prix non établis	23,60-24,65
Lourds.....			23,85-24,90
Extra-Lourds.....			22,10-23,15
Semi-castrats.....			20,10-21,15
Truies.....			-

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de 3,00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

Les 9, 10, 11 décembre 1963

Les prix des porcs et truies sont demeurés les mêmes que la semaine précédente.

Catégorie A 30 à \$26,25
296 à \$26,50

Truies \$16,50

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs par les grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'horticulture, division de l'Inspection, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boul. Crémazie, Montréal.

LUNDI, 16 DECEMBRE

POMMES: McIntosh 2,00, à cuire 1,00-1,25, réfrigérées 2,25-2,50, Fameuses 1,50, Cortland, 1,75 le minot.

BETTERAVES: 1,25-1,75 le sac de 50 lb.

CAROTTES: 1,00-1,25 / 50 lb. 1,75-2,00 en cellos.

CHOUX: 90-1,00 / 50 lb. rouges ou savoie 1,25-1,50 le cageot.

CHOUX CHINOIS: 1,25-1,35 le cageot.

NAVETS: No 1, 1,40-1,50, No 2, 1,00 / 50 lb.

OIGNONS: jaunes No 1, 1,50-1,75, No 2, 1,25, rouges 1,75 / 50 lb.

PANAIS: 2,50-3,00 le minot, 2,25-12 cellos de 12 lb.

POIREAUX: 50-75c. la doz.

ARBRES DE NOEL: de 12,00 à 15,00 la doz.

Oeufs

Prix sur place à Montréal
OEUF TRIÉS
(caisses gratuites)

Extra-Gros.....43c.-44c.
A-Gros.....41c.-42c.
A-Moyens.....31c.-32c.
A-Petits.....28c.
B.....33c.
C.....26c.

(Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.))

Extra-Gros.....50c.-52c.
A-Gros.....46c.-49c.
A-Moyens.....37c.-39c.
A-Petits.....34c.-36c.

Prix de détail aux
consommateurs
(cartons de douzaines)

Extra-Gros.....59c.-62c.
A-Gros.....55c.-58c.
A-Moyens.....46c.-49c.
A-Petits.....42c.-44c.

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, lundi le 16 décembre 1963.

Les arrivages: 473 bovins, 383 veaux, 126 porcs et 148 agneaux et moutons.

Les offres de bovins, lundi, étaient surtout des sujets de qualités commune et moyenne. Elles se formaient de 140 bouvillons, 313 taures et vaches et 20 taureaux, c'est-à-dire 185 sujets de moins que lundi dernier.

A la suite d'arrivages plus légers et d'une bonne demande, les transactions s'effectuaient activement. Les prix payés pour les bouvillons étaient généralement de \$0,50 plus élevés tandis que les taures, vaches et taureaux sont demeurés à des prix stables à fermes.

Le marché des veaux était actif à la suite d'une bonne demande et toutes les classes s'échangeaient aisément. Les veaux de lait de bonne qualité rapportaient des prix fermes allant jusqu'à \$1,00 de plus tandis que les autres catégories se vendaient aux mêmes prix que la semaine dernière.

Les prix des porcs et truies ne sont pas encore établis. Les agneaux étaient en bonne demande et se vendaient facilement aux mêmes prix que la semaine dernière, c'est-à-dire pour les bons, \$20,00 et \$21,00, les communs, \$16,00, les sujets pour l'abattage rituel \$25,00. Les moutons de qualité commune ont rapporté de \$5,00 à \$7,00 selon leur valeur.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi le 16 décembre 1963.

Les arrivages: 448 bovins, 561 veaux, 236 porcs, 10 agneaux et moutons.

Les offres de bovins étaient généralement inférieures à celles de lundi dernier de quelque 74 sujets et se formaient de 25 bouvillons, 388 taures et vaches et de 35 taureaux.

Contrairement à lundi dernier, le marché était actif à la suite d'une bonne demande. Les ventes de bouvillons, de taures et taureaux ont rapporté des prix fermes tandis que les vaches se vendaient facilement \$0,50 plus cher que lundi dernier.

Les veaux de lait sont toujours en bonne demande et toutes les classes offertes se sont échangées à des prix stables à ceux de lundi dernier.

Les prix des porcs et truies ne sont pas encore établis. Quelques moutons et agneaux se sont vendus à des prix à peu près stables à ceux de la semaine dernière.

N.B. Les deux marchés à bestiaux de Montréal seront ouverts le lendemain de Noël et du Jour de l'An. Cependant, la veille de ces deux fêtes, le marché de l'Est fermera à midi.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal)

MARCHE DE L'OUEST

Bouvillons

Choix.....aucun
Bons.....22,35-23,25
Moyens.....19,75-22,00
Communs.....12,00-19,60

Vaches

Bonnes (types à boucherie).....aucune
Bonnes, locales.....16,00-16,75
Moyennes.....15,00-15,75
Communes.....13,50-14,75
Très communes.....7,50-13,25

Taureaux

Bons.....18,00-19,25
Communs, moyens.....13,25-17,75

Taures

Bonnes.....18,75-19,25
Moyennes.....17,25-18,50
Communes.....13,25-17,00

Veaux de lait

Bons.....30,00-34,00
Les meilleurs.....35,00
Moyens.....23,00-29,00
Communs.....18,00-22,00
Veaux d'herbe.....12,00-16,00

Agneaux et moutons

Agneaux:
Bons.....20,00-21,00
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel.....23,00
Communs.....16,00
Moutons:
Bons.....aucun
Communs.....5,00-7,00

MARCHE DE L'EST

Bouvillons

Choix.....aucun
Bons.....aucun
Moyens.....20,00
Communs.....14,00-18,00

Vaches

Bonnes (types à boucherie).....aucune
Bonnes, locales.....15,50-16,25
Moyennes.....15,00-15,50
Communes.....12,50-14,50
Très communes.....5,00-12,50

Taureaux

Bons.....18,50-22,00
Communs, moyens.....14,00-18,00

Taures

Bonnes.....19,00-20,00
Moyennes.....18,00
Communes.....13,00-17,50

Veaux de lait

Bons.....30,00-34,00
Les meilleurs.....35,00
Moyens.....23,00-29,00
Communs.....11,00-23,00
Veaux d'herbe.....12,00-16,00

Agneaux et moutons

Agneaux:
Bons.....20,00-22,00
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel.....aucun
Communs.....aucun
Moutons:
Bons.....10,00
Communs.....6,00

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Eng.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal - tél. 644-9511.



Le siège social de la Compagnie Pfizer Ltée, occupera un nouveau local à compter du lundi, 13 janvier. Il s'agit du développement à quatre tours de la Place Crémazie, situé dans le nord de Montréal et dont l'inauguration vient d'avoir lieu. La compagnie occupera tout l'onzième étage des deux principales tours du développement — dont chacune s'élève à 14 étages — en plus de l'espace prévu dans une tour attenante pour son entrepôt et ses laboratoires. Quelque 120 employés prendront part à ce déménagement. La nouvelle adresse est 50, Place Crémazie, Montréal 11.

NOUVELLES DE LA 11e HEURE

RÉCHERCHES: de concert avec Laval

Le gouvernement fédéral a décidé d'établir au Québec un nouveau laboratoire de recherches agricoles et ce en collaboration avec la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval. C'est le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, qui a annoncé cette nouvelle lors d'un discours prononcé aux Communes jeudi dernier.

Le Ministre a touché plusieurs autres points importants dont la nécessité de modifier les lois sur le crédit agricole et l'assurance-récolte. En outre, a-t-il dit, le gouvernement se propose de mettre sur pied un organisme administratif auquel on confierait l'entière responsabilité de la politique des grains de provenance et qui aurait le rôle d'agent de liaison en ce domaine.

RÉCOLTES: de pommes et de miel

La récolte de pommes au Canada cette année est de 21,9 millions de boisseaux, soit 9% de plus que celle de 1962. Sauf erreur, il s'agit également d'un sommet jamais atteint au pays. Il y a eu diminution dans l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick, mais augmentation en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique, d'après le 4e rapport provisoire de BFS.

Dans la même veine, la récolte de miel dépasse d'environ 12 millions de livres celle de l'année dernière, le gros de l'augmentation étant attribuable aux provinces des Prairies. Le Québec, pour sa part, a accru sa récolte de miel d'un million de livres et plus par rapport à celle de 1962.

OEUF: prix à la baisse

La presque totalité des marchés aux oeufs du pays accusaient la semaine dernière un ton à la baisse. Il en est résulté des réductions allant de 1 à 7 cents la douzaine des prix payés au producteur pour les premières catégories. Les catégories B et C se vendaient ou bien au même prix ou bien avec perte variant de 1 à 4 c.

Les prix sur place, au comptant à Montréal étaient de 42-43c. en fermeture pour A gros soit un recul de 6 c. par rapport à la semaine antérieure; de 35 c. pour A moyens, baisse également de 6 c.; de 35 c. pour catégorie B, soit une perte de 2 c.

En Ontario, les approvisionnements ont continué d'augmenter; à la plupart des endroits, l'offre tendait à dépasser une faible demande; ventes rien que passables sur les marchés extérieurs. A Montréal, on rapportait dès le début un excédent de provisions, ce qui porta les grossistes à se montrer prudents et à diminuer leurs prix. En fermeture, le ton du marché demeurait faible.

Provinces atlantiques, mêmes tendances qu'à Montréal presque partout; bonne demande à quelques endroits, lente à d'autres; arrivages fort suffisants pour la demande locale.

VOLAILLE: quelques révisions isolées

La semaine dernière a été marquée d'une stabilité relative des prix de la viande de volaille sur les principaux marchés au pays. Voici cependant quelques-unes des révisions mentionnées au rapport officiel.

VOLAILLE VIVANTE: à Montréal et London (Ont), gains de 1/2 à 1 c. des poulets lourds bien en chair; à Toronto, avances de 2-4 c. des poulets de poids moyen et lourd; à Vancouver, les poulets légers perdaient 2 c. la livre pendant que certains acheteurs baissaient leurs prix de 2 c. également pour les autres pesanteurs; au même endroit, hausse de 1/2 c. moins cher.

VOLAILLE ABATTUE: à Halifax, baisse de 1-2 c. des poulets de pesanteur moyenne.

STOCKS: volailles, 1er décembre

Au 1er décembre, les stocks de viande de volaille dans les frigorifiques canadiens dépassaient d'environ 5 1/2 millions de livres ceux de la date correspondante, l'an dernier; ils marquaient aussi une avance sur ceux du 1er décembre 1963.

Les réserves de poulets et de poulets sont particulièrement plus élevées cette année; par contre, l'ensemble des réserves de dindes et dindons montre une diminution d'environ 2 1/2 millions de livres.

PORCS: marché plutôt stable

Les porcs n'ont guère changé de prix la semaine dernière par rapport à la semaine antérieure.

Les porcs de la catégorie A se vendaient ainsi: à Toronto, \$25,35-\$27,35; à Montréal, \$25,50-\$26,50; à Winnipeg, \$24-\$24,25; à Calgary, \$25,60-\$25,70; sur les marchés de la Saskatchewan, on notait une certaine instabilité à \$23,50-\$23,75.

VEAUX: \$1 de plus à Montréal

Le marché des veaux la semaine dernière affichait un ton ou bien soutenu ou bien à la hausse. Les Bons et De choix se vendaient aux mêmes prix à Toronto, \$28-\$35; à Montréal, par contre, ils marquaient souvent un gain de \$1 les 100 livres à \$29-\$33; à Winnipeg, gains de \$1-\$2 ou \$30-\$35. La cote des bons veaux d'abattage à Calgary et Edmonton allaient de \$18,50 à \$20,50.

AGNEAUX: irrégularité des prix

Le marché des agneaux la semaine dernière montrait une certaine instabilité des prix, selon les endroits. Dans l'en-

(Suite à la page 18)

Nos ventes d'huile de beurre à l'étranger

Elles entraîneraient d'autres demandes

Les premières ventes d'huile de beurre effectuées outre-mer par le Canada feraient bouillir de neige. Entendez par là que ces premières transactions éveillaient une demande et seraient le point de départ de commandes supplémentaires de la part de certains pays.

C'est ce qu'a laissé entendre ces jours derniers à Toronto M. D.B. Goodwillie, chef de la Division des produits laitiers au ministère fédéral de l'Agriculture. On sait que le gouvernement décidait dernièrement d'accepter 27 cents la livre pour les quelque 80 millions de livres qu'il a en stock. M. Goodwillie s'adressait au congrès annuel de l'Association de producteurs-fournisseurs de crème de l'Ontario.

Selon le même conférencier, au delà de 2 millions de livres de ce produit canadien ont déjà été livrées outre-mer. Et il y a

présentement des offres valables pour 10 millions de livres additionnelles.

Se refusant à dévoiler plus de détails, M. Goodwillie a donné à entendre que le gouvernement est passablement certain de recevoir des commandes substantielles des acheteurs étrangers. "Il n'y a pas de risque à affirmer que nous allons vendre beaucoup d'huile de beurre d'ici le printemps ou l'été prochain".

Rappelons au passage que cette huile peut être reconvertie en beurre par ceux qui le désirent, mais que d'habitude elle est employée comme telle dans les pâtisseries.

EN 1963 ET 1964

Selon le même personnage, les producteurs de beurre au Canada sont à terminer une année relativement bonne puisque la consommation de ce produit en 1963

atteindra un sommet jamais connu chez nous auparavant. Il ne croit pas pour cela qu'il faille se dire que tout est réglé et qu'il n'y a plus de problème, surtout lorsqu'on songe que la consommation du beurre peut diminuer assez rapidement.

L'industrie laitière commencera donc l'année 1964 en assez bonne santé, d'ajouter M. Goodwillie. Il y a certaines indications que la production de beurre pourrait bien marquer une nouvelle réduction en 1964, surtout si l'excédent de lait nature est dirigé vers des débouchés plus payants comme la poudre de lait, par exemple.

Advenant que la fabrication du beurre au pays marque une nouvelle diminution et que la consommation se maintienne au niveau actuel, il est clair qu'il faudra puiser à même les réserves pour répondre aux besoins de la population canadienne.

Fermier Acadien

par Henri Laberge

La hantise du socialisme est-elle le commencement de la sagesse?

Le mémoire présenté en juillet dernier à la Commission Seheult par l'Office de Vente des Produits forestiers du Comté de Madawaska décrit bien la situation actuelle de la mise en marché du bois. Cet organisme est actuellement le seul Office de Producteurs officiellement reconnu dans toute la province. Son intervention revêt donc une importance particulière.

Voici comment le mémoire décrit en gros la situation:

1) Le tiers de l'étendue boisée de la province appartient à deux importantes compagnies forestières.

2) L'Office de Producteurs est à la merci des compagnies forestières, parce qu'il n'y a pas de tribunal d'arbitrage où défendre ses intérêts.

3) La loi du Nouveau-Brunswick stipule que les Offices ont le privilège de choisir les acheteurs mais dans la pratique, cette loi n'est pas observée et ce sont les compagnies qui nomment les acheteurs.

4) Les producteurs de bois de l'ouest de la province trouvent à vendre une partie de leur bois dans le Maine à un prix supérieur à celui qu'ils obtiennent des compagnies forestières du Nouveau-Brunswick.

5) Les compagnies et les acheteurs locaux font de la propagande pour convaincre les producteurs de ne pas adhérer aux offices.

De ces faits on peut induire que le problème majeur auquel ont à faire face les producteurs de bois du Nouveau-Brunswick, ce n'est pas encore l'envahissement étatique, mais bien le danger constant de l'arbitraire capitaliste. Deux compagnies

extrêmement puissantes et intéressées avant tout comme bien l'on pense, à protéger leurs bénéfices et leur influence mettent en péril chaque jour la liberté et la sécurité économique des petits producteurs. Et pendant ce temps, l'Etat se contente d'être spectateur passif.

Ce que demande les petits producteurs, c'est tout simplement que l'Etat joue efficacement son rôle de serviteur et de promoteur du bien commun. Qu'il donne aux petits les instruments nécessaires pour qu'ils puissent discuter sur un pied d'égalité avec les puissances d'argent. Qu'il empêche le gaspillage de la propriété du peuple et qu'il encourage une exploitation efficace et rentable des richesses naturelles. Qu'il oriente l'activité économique vers la satisfaction des besoins de l'ensemble de la population. En somme on lui demande de jouer le rôle qui lui revient en propre et que personne ne peut jouer à sa place.

Que l'Office recommande une politique d'intégration de la forêt à l'économie rurale, cela en fera bondir quelques-uns. Les compagnies pourront y voir une tentative de hold-up contre leurs droits acquis. Comme si les terres et forêts de la Couronne n'étaient pas d'abord et avant tout la propriété du peuple.

A des recommandations de même nature faite par une fédération régionale de cultivateurs, un homme politique en place a réagi en laissant entendre qu'on proposait là des mesures à tendances socialistes. Il croyait sans doute

Que l'Office recommande une politique protégeant davantage les petits producteurs dans leurs négociations sur le prix du bois, et l'on va crier à l'attentat contre la liberté des compagnies. Comme si les compagnies ne brimaient pas présentement la liberté des producteurs. Comme si la liberté, en régime capitaliste,

(Suite à la page 19)